

Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION 2025

PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 95 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 15 décembre 2023, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2025.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis no 05/2026 de la Municipalité du 27 avril 2026 ;

où le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2025 et d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

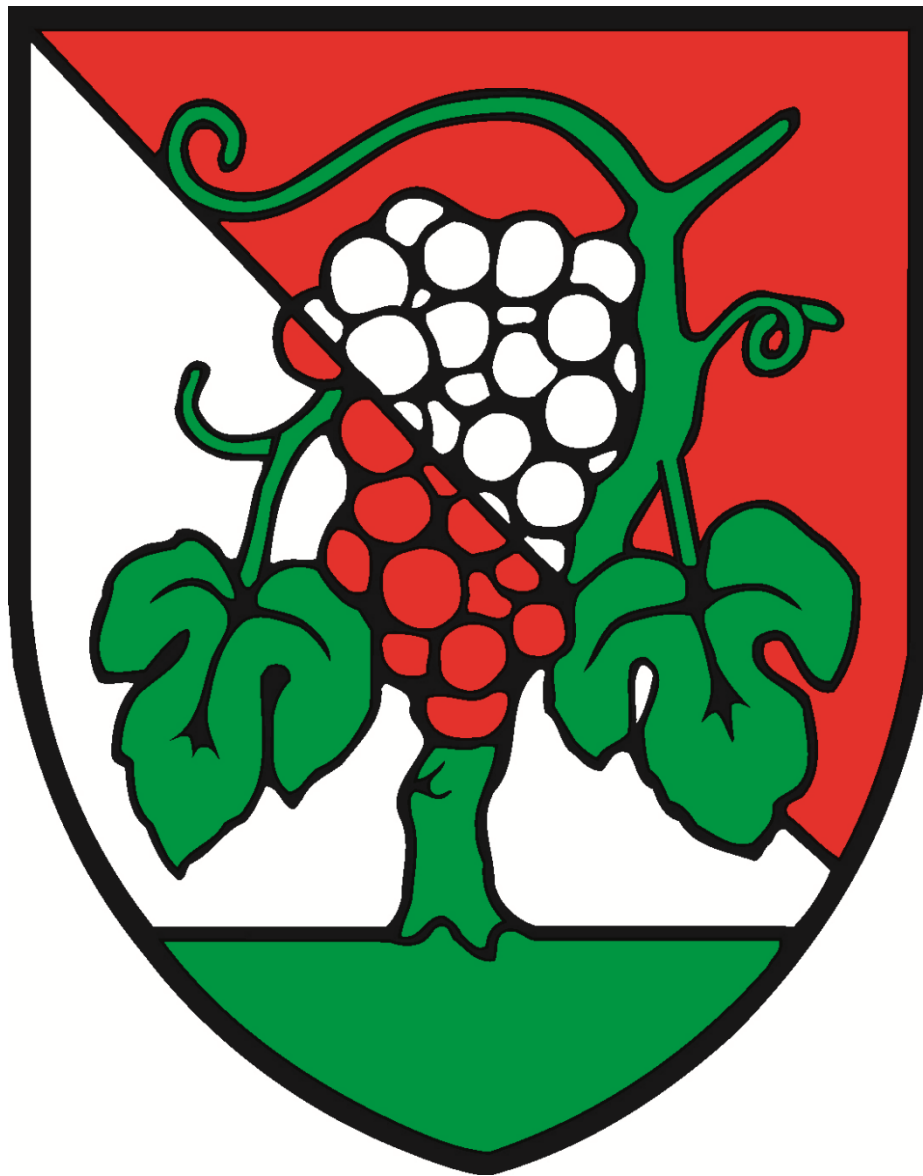
Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Table des matières

AUTORITES	5
CONSEIL COMMUNAL	6
MUNICIPALITE	16
ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET AFFAIRES SOCIALES	23
GREFFE MUNICIPAL	24
RECEPTION – ACCUEIL	27
FINANCES	28
RESSOURCES HUMAINES	30
OFFICE DE LA POPULATION	34
AFFAIRES SOCIALES	36
ECOLES, TOURISME, CULTURE ET ASSAINISSEMENT	37
ECOLES	38
ACCUEIL PRE ET PARASCOLAIRE	40
TOURISME	41
CULTURE	42
ASSAINISSEMENT	43
URBANISME, ENERGIE, DURABILITE, ET POLICE DES CONSTRUCTIONS	51
SERVICE URBANISME ET DURABILITE	52
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	52
DURABILITE	55
POLICE DES CONSTRUCTIONS	61
COMMUNICATION	63
SECURITE, SPORTS, MANIFESTATIONS, PORTS ET RIVES	65
SÉCURITÉ	66
SPORTS	73
MANIFESTATIONS	74
SOCIETES LOCALES	75
RIVES, PLAGES ET COURS D'EAU	76
DOMAINES ET VOIRIE	79
DOMAINES VITICOLES	80
FORETS	84
VOIRIE, ESPACES VERTS ET CIMETIERES	87
ENTRETIEN, COMPLEXES SPORTIFS	91
CENTRE SPORTIF DE LA TIOLEYRE	91
PATRIMOINE BATI, BIBLIOTHEQUE, PAROISSES ET CULTES	95
REALISATION DU PLATEAU DE LA GARE DE CULLY	96
BÂTIMENTS ET LOCATION	97
PAROISSES ET CULTES	107
INFRASTRUCTURES ET MOBILITE	109
TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES	110
RESEAU D'EAU POTABLE	119
ÉCLAIRAGE PUBLIC	124
MOBILITE	125
INFORMATIQUE ET INTERNET	128

AUTORITÉS



Conseil communal

Législature 2021-2026

Bureau du Conseil et bureau électoral

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

1.	M. Loïc Desfayes	Président	Vert'Libéraux
2.	M. Laurent Berthet	1 ^{er} vice-Président	PLR-ICD
3.	M. Léon Denisart	2 ^{ème} vice-Président	PSIG
4.	Mme Elodie Parisod	Scrutatrice	PLR-ICD
5.	Mme Nathalie Pfeiffer	Scrutatrice	BEL Action
6.	Mme Delphine Blailé-Riccard	Scrutatrice suppléante	BEL Action
7.	Mme Eliane Pillevuit Jarne	Scrutatrice suppléante	Vert-e-s et Ouvert-e-s
8.	Mme Catherine Fonjallaz	Secrétaire	
	M. Jérémy Berthet	Secrétaire suppléant	PLR-ICD

Du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

1.	M. Laurent Berthet	Président	PLR-ICD
2.	M. Léon Denisart	1 ^{er} vice-Président	PSIG
3.	M. Delphine Blailé-Riccard	2 ^{ème} vice-Présidente	BEL Action
4.	Mme Eliane Pillevuit Jarne	Scrutatrice	Vert-e-s et Ouvert-e-s
5.	Mme Mélanie Weber	Scrutatrice	BEL Action
6.	M. Pierre-André Fontannaz	Scrutateur suppléant	PLR-ICD
7.	M. François Lederrey	Scrutateur suppléant	PLR-ICD
8.	Mme Catherine Fonjallaz	Secrétaire	
	M. Jérémy Berthet	Secrétaire suppléant	PLR-ICD

Conseil communal

PLR-ICD (20 sièges)

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| 1. BAEHLER Raoul | 11. GAILLARD Arnaud |
| 2. BERTHET Laurent | 12. GAUDIN Vivian |
| 3. BERTHET Jérémy | 13. GFELLER Lionel |
| 4. CLEMENT Nicolas | 14. JOLY Jacques |
| 5. CURRAT Anna-Christina | 15. LEDERREY François |
| 6. CURRAT Christian | 16. MASSY Stéphane |
| 7. DE ICCO Mélanie | 17. PARISOD Elodie |
| 8. DE TECHTERMANN Bertrand | 18. POTIN Jane |
| 9. DUBOUX Charles-Henri | 19. RUFİ Bernard |
| 10. FONTANNAZ Pierre-André | 20. SCHOPFER Marlyse |

BEL Action (15 sièges)

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| 1. BADOUX Aurélie | 9. NOVERRAZ Johanne |
| 2. BLAILE-RICCARD Delphine | 10. PFEIFFER Nathalie |
| 3. CARDINAUX Mathieu | 11. PITTET François |
| 4. DUBOUX Blaise | 12. POTTERAT Eliane |
| 5. DUNANT Jean-Christophe | 13. POTTERAT Nicolas |
| 6. HILL Valérie | 14. VIONNET Pascal |
| 7. HOPE WEBER Sébastien | 15. WEBER Mélanie |
| 8. HUMBERT Patrice | |

Vert-e-s et Ouvert-e-s (11 sièges)

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| 1. BAEHLER BECH Anne | 7. INDERMÜHLE Izia |
| 2. DANA Gilles | 8. KAZEMI Yves |
| 3. GERIG Annigna | 9. NAGY Daniela |
| 4. GILLABERT Gaël | 10. NOËL Mathias |
| 5. GILLIERON Antoine | 11. PILLEVUIT JARNE Eliane |
| 6. GYGAX Jérôme | |

PSIG (9 sièges)

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| 1. ARBEL Anouk | 6. DENISART Léon |
| 2. BLANC Nicolas | 7. JANEIRO Margarida |
| 3. CUENOUD Jonas | 8. LAVANCHY Christine |
| 4. DA SILVA Candida | 9. OSTORERO Chantal |
| 5. DEBRAINE Basile | |

Vert'Libéraux (5 sièges)

- | | |
|---------------------|---------------------|
| 1. BEGUELIN Laurent | 4. LAMBELET Margaux |
| 2. BRAND Thérèse | 5. SILVERSTEIN Mark |
| 3. DESFAYES Loïc | |

Commissions permanentes - Associations

Commission des finances

1.	M.	Christian Currat	Président	PLR-ICD
2.	Mme	Anne Baehler Bech	membre	Vert-e-s et Ouvert-e-s
3.	M.	Stéphane Massy	membre	PLR-ICD
4.	Mme	Chantal Ostorero	membre	PSIG
5.	M.	Nicolas Potterat	membre	BEL Action

Commission de gestion

1.	M.	Sébastien Hope Weber	Président	BEL Action
2.	M.	Jérémy Berthet	membre	PLR-ICD
3.	M.	Gilles Dana	membre	Vert-e-s et Ouvert-e-s
4.	M.	Lionel Gfeller	membre	PLR-ICD
5.	Mme	Margarida Janeiro	membre	PSIG
6.	Mme	Margaux Lambelet	membre	Vert'Libéraux
7.	M.	François Pittet	membre	BEL Action

Commission de recours en matière d'impôts

1.	Mme	Anne Baehler Bech	membre	Vert-e-s et Ouvert-e-s
2.	Mme	Johanne Noverraz	membre	BEL Action
3.	Mme	Jane Potin	membre	PLR-ICD
4.	M.	Léon Denisart	membre	PSIG
			suppléant	
5.	M.	Mark Silverstein	membre	Vert'Libéraux
			suppléant	

Association Police Lavaux - APOL

1.	M.	Laurent Béguelin	membre	Vert'Libéraux
2.	M.	Basile Debraine	membre	PSIG
3.	M.	Charles-Henri Duboux	membre	PLR-ICD
4.	M.	Patrice Humbert	membre	BEL Action
5.	M.	Yves Kazemi	membre	Vert-e-s et Ouvert-e-s
6.	M.	François Lederrey	membre	PLR-ICD

Association Intercommunale des Eaux du Jorat - AIEJ

1.	M.	Laurent Béguelin	membre	Vert'Libéraux
2.	M.	Jonas Cuénoud	membre	PSIG
3.	M.	Patrice Humbert	membre	BEL Action
4.	M.	Jacques Joly	membre	PLR-ICD
5.	M.	Mathias Noël	membre	Vert-e-s et Ouvert-e-s

Association Scolaire Centre Lavaux - ASCL

1.	M.	Raoul Baehler	Président	PLR-ICD
2.	Mme	Delphine Blailé-Riccard	membre	BEL Action
3.	Mme	Thérèse Brand	membre	Vert'Libéraux
4.	Mme	Candida da Silva	membre	PSIG
5.	Mme	Mélanie De Icco	membre	PLR-ICD
6.	Mme	Izia Indermühle	membre	Vert-e-s et Ouvert-e-s
7.	M.	Stéphane Massy	membre	PLR-ICD
8.	Mme	Elodie Parisod	membre	PLR-ICD
9.	Mme	Eliane Pillevuit Jarne	membre	Vert-e-s et Ouvert-e-s
10.	Mme	Eliane Potterat	membre	BEL Action
11.	Mme	Mélanie Weber	membre	BEL Action
12.	Mme	Anouk Arbel	membre	PSIG
			suppléante	
13.	M.	Gaël Gillabert	membre	Vert-e-s et Ouvert-e-s
			suppléant	

ORPC - Organisation de protection civile

1.	M.	Charles-Henri Duboux	délégué	PLR-ICD
----	----	----------------------	---------	---------

Séances

M. Loïc Desfayes a dirigé deux séances ordinaires et M. Laurent Berthet deux séances ordinaires au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1ère séance - 5 février 2025

Préavis municipaux

Adoption - **autre** - des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **01/2025** - Infrastructures scolaires - Demande de crédit complémentaire pour l'étude de faisabilité d'une rénovation/reconstruction des collèges
- **02/2025** - Demande de crédit d'étude pour la rénovation et transformation de la Maison de Watteville, murs, terrasse et jardin, parcelles 28 et 29, ECA 1121, à Epesses
- **03/2025** - Demande de crédit de construction pour la réfection des réseaux communaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que la création d'un système de chauffage à distance pour le bourg de Grandvaux
Suite aux discussions et à la position de la Municipalité, selon l'art. 76, le vote du préavis 03/2025 est reporté au prochain conseil, soit le 23 juin 2025
- **04/2025** - Chemin des Colombaires nos 45, 47, 49 et 53 à Cully - Assainissement des eaux usées et pluviales

2ème séance - 23 juin 2025

Préavis municipaux

Adoption - **autres** - des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **03/2025** - Demande de crédit de construction pour la réfection des réseaux communaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que la création d'un système de chauffage à distance pour le bourg de Grandvaux (**amendé**)
- **05/2025** - Rapport de Gestion 2024
- **06/2025** - Comptes 2024
- **07/2025** - Aménagement du chemin de Courseboux à Cully : Adoption du projet et octroi d'un crédit d'ouvrage - Prise d'acte des réponses aux observations suscitées par la mise à l'enquête publique
- **08/2025** - Aménagement de la place Françoise Fonjallaz, gare de Cully : Adoption du projet et de la réponse à l'opposition suscitée par l'enquête publique ainsi que prise d'acte des réponses aux observations - Octroi d'un crédit d'ouvrage
- **09/2025** - Immeuble Grand'Rue 1 à Grandvaux - Crédit d'étude pour la rénovation énergétique, la création d'un appartement, de WC mixtes et d'un espace kitchenette au 1er étage et transformation du sous-sol pour recevoir les installations techniques du futur chauffage à distance ou d'une centrale de chauffe (**amendé**)

Interpellation

G. Dana et consort "Pour un don de la commune à Gaza"

La Municipalité prend acte de cette interpellation et y répondra à la prochaine séance.

3ème séance - 6 octobre 2025

Préavis municipaux

Adoption - **autres** - des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **10/2025** - Adoption du Plan Directeur Communal - PDCom (**amendé**)
- **11/2025** - Adoption du Plan d'Affectation Communal et de son règlement - PACom (**amendé**)
- **12/2025** - Révision du règlement concernant le personnel communal de Bourg-en-Lavaux (**amendé**)
- **13/2025** - Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles - Auberge du Raisin à Cully - Collège du Vanel à Cully

Interpellation

A. Baehler - B. Duboux (viticulture)

La Municipalité a pris acte de cette interpellation et qu'elle y répondra à la prochaine séance, soit le 12 décembre 2025

4ème séance - 12 décembre 2025

Préavis municipaux

Adoption - **autres** -des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **14/2025** - Budget 2026 (**amendé**)
- **15/2025** - Réseau d'eau du Devin (Villette) - Remplacement et bouclage d'une conduite - Chemin des Granges - Chemin de Pra Forny
- **16/2025** - Demande d'un crédit d'investissement pour un nouveau système de filtration pour la station de pompage de la Maison jaune
- **17/2025** - Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation énergétique de l'immeuble ECA 120, parcelle 267, dit le Carrousel à Cully

Postulats

G. Dana et consorts "Vers la plantation de fleurs vivaces sur le domaine public"
Le Conseil communal décide de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité qui y répondra au moyen d'un rapport dans un délai maximum d'une année.

V. Hill et consorts "Pour une transition vers la vaisselle réutilisable lors des manifestations sur le territoire de Bourg-en-Lavaux"
Le Conseil communal décide de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité qui y répondra au moyen d'un rapport dans un délai maximum d'une année.

Interpellations

S. Massy et consorts "Etats des lieux des revenus locatifs du patrimoine financier"
La Municipalité a pris acte de cette interpellation et qu'elle y répondra à la prochaine séance, soit le 23 mars 2026.

L. Gfeller et consorts "Entretien et réfection des routes communales"
La Municipalité a pris acte de cette interpellation et qu'elle y a répondu séance tenante soit le 12 décembre 2025.

Votations - Résultats

Scrutin du 9 février 2025

Fédéral

Taux de participation : 46.03%

01 Objet : Initiative pour la responsabilité environnementale

Initiative populaire du 21 février 2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires »

BULLETINS	Rentrés	1'631
	Blancs	39
	Nuls	0
	Valables	1'592

Suffrages		
Oui	656	41.21%
Non	936	58.79%

Statut : refusé

Scrutin du 28 septembre 2025

Fédéral

Taux de participation : 54.01%

01 Objet : Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

BULLETINS	Rentrés	1'941
	Blancs	63
	Nuls	0
	Valables	1'878

Suffrages		
Oui	584	31.10%
Non	1'294	68.90%

Statut : refusé

02 Objet : Loi sur l'e-ID (LeID)

Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques

BULLETINS	Rentrés	1'941
	Blancs	65
	Nuls	0
	Valables	1'876

Suffrages		
Oui	1'191	63.49%
Non	685	36.51%

Statut : accepté

Cantonal

Taux de participation : 54.01%

01 Objet : Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet

Initiative populaire pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite « Initiative Sauvons le Mormont » et son contre-projet

BULLETINS	
Rentrés	1'941
Nuls	2
Valables (dont blancs)	1'939
Blancs	64

Suffrages initiative		
Sans réponse	52	2.68%
Oui	677	34.91%
Non	1'146	59.10%
Blancs	64	3.30%

Statut initiative : refusée

Suffrages contre-projet		
Sans réponse	59	3.04%
Oui	1'386	71.48%
Non	430	22.18%
Blancs	64	3.30%

Statut contre-projet : accepté

Suffrages Q. subsidiaires		
Sans réponse	89	4.59%
Initiative	359	18.51%
Contre-projet	1'427	73.59%
Blancs	64	3.30%

Préférence : Contre-projet

02 Objet : Quorum

Modification de l'article 93 al.4 de la Constitution du canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales

BULLETINS	
Rentrés	1'941
Nuls	0
Valables (dont blancs)	1'941
Blancs	181

Suffrages		
Oui	897	46.21%
Non	863	44.46%
Blancs	181	9.33%

Statut : accepté

03 Objet : Droits politiques des étrangères et étrangers

Modification de l'article 142 de la Constitution du canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et étrangers

BULLETINS	
Rentrés	1'941
Nuls	1
Valables (dont blancs)	1'940
Blancs	80

Suffrages		
Oui	876	45.15%
Non	984	50.72%
Blancs	80	4.12%

Statut : refusé

Scrutin du 30 novembre 2025

Fédéral

Taux de participation : 50.78%

01 Objet : Initiative service citoyen

Initiative populaire « Pour une suisse qui s'engage »

BULLETINS	Rentrés	1'827
	Blancs	27
	Nuls	3
	Valables	1'797

Suffrages		
Oui	211	11.74%
Non	1'586	88.26%

Statut : refusé

02 Objet : Initiative pour l'avenir

Initiative populaire « Pour une politique sociale financée de manière juste fiscalement »

BULLETINS	Rentrés	1'827
	Blancs	27
	Nuls	1
	Valables	1'799

Suffrages		
Oui	527	29.29%
Non	1'272	70.71%

Statut : refusé

Cantonal

Taux de participation : 50.78%

01 Objet : Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux Etats

Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que tous-tes les Vaudois-es, y compris les Vaudois-es de l'étranger puissent élire les Conseillers aux Etats

BULLETINS	Rentrés	1'827
	Nuls	3
	Valables (dont blancs)	1'824
	Blancs	20

Suffrages		
Oui	1'258	68.97%
Non	546	29.93%
Blancs	20	1.10%

Statut : accepté

02 Objet : Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement

Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à mettre un terme aux discriminations en matière de droits politique contre les personnes atteintes de troubles psychiques

BULLETTINS	Rentrés	1'827
	Nuls	1
	Valables (dont blancs)	1'826
	Blancs	66

Suffrages		
Oui	469	25.28%
Non	1'291	70.70%
Blancs	66	3.61%

Statut : refusé

03 Objet : Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »

BULLETTINS	Rentrés	1'827
	Nuls	2
	Valables (dont blancs)	1'825
	Blancs	38

Suffrages		
Oui	654	35.84%
Non	1'133	62.08%
Blancs	38	2.08%

Statut : refusé

Municipalité

(législature 2021 - 2026)

Composition et organisation

(Photos copyright : Gaïa Baur)



Administration générale, finances et affaires sociales

M. Jean-Pierre Haenni, Syndic

(suppléant : M. Raymond Bech)

Greffe municipale	Affaires sociales et santé
Finances	Archives
Ressources humaines	Représentations
Office de la population	



Ecoles, tourisme, culture et assainissement

M. Raymond Bech, Municipal

(suppléant : M. Jean Christophe Schwaab)

Ecoles	Culture
Accueil pré et parascolaire	Déchets
Tourisme	Eaux usées
Lavaux Unesco	



Urbanisme, énergie, durabilité et police des constructions

M. Jean-Yves Cavin, Municipal

(suppléante : Mme Evelyne Marendaz)

Urbanisme	Durabilité
Police des constructions	Communication
Energie	



Sécurité, sports, manifestations, ports et rives

M. Jean-Paul Demierre, Municipal

(suppléant : M. Jean-René Gaillard)

Police	Manifestations
Police du commerce	Sociétés locales
Protection civile	Promotion économique
Défense incendie	Plages, ports et radiers
Sports	



Domaines et voirie

M. Jean-René Gaillard, Municipal

(suppléant : M. Jean-Paul Demierre)

Domaines viticoles et agricoles	Forêts
Caves	Voirie
Améliorations foncières	Entretien espaces Verts
	Cimetières



Patrimoine bâti

Mme Evelyne Marendaz, Municipale

(suppléant : M. Jean-Yves Cavin)

Dossier spécifique : réalisation plateau de la Gare	Location de salles
Bâtiments	Conciergerie
Gérances	Bibliothèque
	Paroisses



Infrastructures et mobilité

M. Jean Christophe Schwaab, Vice-syndic

(suppléant : M. Jean-Pierre Haenni)

Travaux	Mobilité et transports
Eclairage public	Informatique et internet
Eau potable	

Séances

Au cours de l'année 2025, la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires, la première le 13 janvier et la dernière le 22 décembre, dont une séance extramuros à Yverdon-les-Bains, le 25 août. Elle a siégé en séance extraordinaire le 19 décembre afin de traiter exclusivement des PACom et PDCom.

La Municipalité se réunit le lundi matin, à la salle de Municipalité, au 1^{er} étage de la Maison Jaune. Outre les dix-sept préavis (cf. chapitre Conseil communal) soumis au Conseil communal, six communications lui ont été adressées, soit :

- 01/2025 Réponse à l'interpellation PSIG et consorts « Devenir un dortoir-vitrine à touristes ? La fermeture de La Poste comme symptôme de l'érosion des services dans nos bourgs – quelles stratégies ? »
- 02/2025 Réponse à l'interpellation de M. G. Dana et consorts "Pour un don de la commune à Gaza"
- 03/2025 Patrimoines immobiliers financier et administratif - Programme de rénovation et entretien des bâtiments propriétés de la commune – état 2025
- 04/2025 Adhésion de la Commune de Bourg-en-Lavaux au service de Transports de personnes à Mobilité Réduite du Grand Lausanne (« Bons TMR »)
- 05/2025 Plan des investissements 2026
- 06/2025 Perspectives concernant les rénovations énergétiques dans le patrimoine immobilier communal – état 2025.

Initiative populaire communale

Un groupe de citoyens-nes de la commune a lancé une initiative populaire visant à supprimer la taxe « déchets verts » introduite dès le 1er janvier 2023 suite à l'acceptation par le Conseil communal de la motion De Palma et consorts « pour un financement équilibré de la gestion des déchets », intitulée « Deux taxes-déchets simples et équitables. Cette initiative, qui a abouti, propose de remplacer la taxe actuelle qui est proportionnelle à la quantité de déchets verts produits, par une taxe uniforme pour tous les propriétaires.

Réponse aux vœux et observations relevés par la Commission de gestion sur l'exercice 2024

V/2025.1 – Responsabilité communale sur le chemin de l'école

La CG, se basant sur la LEO et la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation du député De Benedictis et consorts (24_REP_229 – mars 2025), a une interprétation assez rigoureuse des règles gérant la responsabilité des différents intervenants durant les phases de transport entre le domicile et l'école, notamment lors des temps d'attente entre deux transporteurs.

La responsabilité incombant à la commune dans cet exemple, la CG invite la Municipalité à mettre en œuvre des mesures de surveillance ou de diminution drastique des temps d'attente dans les gares ainsi que dans les préaux jusqu'à/dès 5 minutes respectivement avant et après les cours, ceci afin de diminuer le risque d'accident ou d'incident. Elle suggère tout au moins d'intégrer cela lors du renouvellement des contrats de transport en 2026 par des accords de niveau de service.

Réponse de la Municipalité

S'agissant du temps d'attente dans les préaux entre l'arrivée des bus scolaire et les 5 minutes précédant l'entrée en classe (et inversement), la Municipalité a étudié la possibilité d'organiser une surveillance spécifique pour cette période pendant laquelle les élèves sont sous la responsabilité de la commune. L'ASCL a entrepris une campagne de « recrutement », laquelle n'a toutefois donné aucun résultat au moment de la rédaction de ces lignes.

Pour les élèves sortant des bus scolaires et attendant le train pour Puidoux (situation ne touchant que les élèves du cycle secondaire 9/11, soit des élèves âgés de 12 à 15 ans), le temps d'attente est tributaire des horaires de transport des CFF et, pour les élèves qui se rendent en bus scolaire à la gare de Grandvaux, des horaires des bus scolaires. L'organisation des bus scolaires qui doivent amener des élèves aux trois écoles et à la gare de Grandvaux en un temps raisonnable tout en assurant une couverture aussi complète que possible du territoire communal est complexe. Seules une ou plusieurs lignes de bus scolaires dédiées exclusivement aux élèves se rendant à la gare de Grandvaux permettrait de limiter le temps d'attente à cette gare de manière significative. A la rentrée scolaire 2025/2026, la Municipalité a mandaté Police Lavaux pour opérer une surveillance à la gare de Grandvaux. Selon le rapport de police, *aucun comportement dangereux pour la sécurité n'a été constaté ; la circulation aux abords de la gare s'est déroulée sans difficulté, la majorité des élèves se déplaçant à pied ou en bus.* L'opération sera réitérée en 2026. Dans le cadre de l'établissement des nouveaux horaires des bus scolaires pour la rentrée scolaire 2026/27, l'ASCL et les mandataires s'efforceront de limiter au maximum ces temps d'attente.

V/2025.2 – Déchets verts

La CG estime que la solution Gastrovert Private pour la population résidente ne devrait pas être écartée par la Municipalité de sa réflexion sur la gestion des déchets.

Cette solution est mise en place avec succès à Lutry par exemple mais également dans 41 autres communes de la région. La valorisation par méthanisation des déchets alimentaires crus et cuits permet selon le site de la Satom de diminuer le volume des sacs taxés d'environ 30%.

Les déchets alimentaires collectés permettent la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost utilisable dans l'agriculture. La CG invite la Municipalité à étudier, dans le cadre de l'appel d'offre qui sera organisé d'ici fin 2026, les impacts financiers et organisationnels de la mise à disposition du service Gastrovert à la population de la commune de Bourg-en-Lavaux.

Réponse de la Municipalité

La finalisation du rapport actualisé est en cours au moment de la rédaction de ces lignes ; il sera transmis à la Commission de gestion. La Municipalité relève également que la grande majorité des communes qui ont opté pour le système « Gastrovert Private » ne proposent pas de ramassage porte-à-porte de leurs déchets organiques.

O/2025.1 – Communications émanant des associations intercommunales

La CG constate que la communication des informations issues des associations intercommunales au Conseil communal de Bourg-en-Lavaux n'est pas toujours organisée de manière qui lui semble adéquate. Par exemple, la signature de la convention de mise à disposition des bâtiments scolaires n'a été annoncée que par oral à travers un conseiller représentant Bourg-en-Lavaux à l'ASCL.

La CG exprime des réserves quant à l'emploi de cet unique moyen de communication lors de la signature d'une convention intercommunale qui impactera le budget, l'entretien de bâtiments, etc.

La CG estime qu'un tel objet aurait mérité, en plus de l'intervention du conseiller communal lors de la signature, une communication municipale écrite au conseil communal de Bourg-en-Lavaux, incluant le projet de texte de ladite convention, et cela avant même sa ratification.

De manière générale la CG rappelle que des prérogatives importantes sont déléguées aux associations intercommunales. Par souci de transparence, il est important que tant les conseillers communaux, que les municipaux y siégeant, se coordonnent pour informer au mieux le conseil des activités de ces associations en utilisant les outils à leur disposition. Ces outils sont les points « Rapports des représentants des associations intercommunales » et « Communications municipales » des ordres du jour du conseil, ainsi que les communications municipales écrites et numérotées durant l'année.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité prend acte des observations de la Cogest. S'agissant de l'ASCL, elle s'est coordonnée avec le président de ladite association pour définir les informations concernant les activités de l'ASCL qui sont à transmettre au Conseil communal. Pour les autres associations, la Municipalité prendra contact avec les membres délégués du Conseil communal pour envisager la marche à suivre à mettre en place pour développer la communication émanant des associations intercommunales.

O/2025.2 – Résidences secondaires

Le statut « résidence secondaire » est actuellement enregistré par la Commune à la suite d'une auto-déclaration non standardisée d'un propriétaire désirant s'établir en résidence secondaire. Le registre communal n'est ensuite plus mis à jour jusqu'à l'annonce du départ dudit propriétaire.

La CG exprime des réserves sur l'absence de formalisation de cette déclaration d'établissement en résidence secondaire, ainsi que sur le manque de contrôle et de mise à jour du registre concerné.

Réponse de la Municipalité

Les services de l'administration communale n'ont pas les moyens de vérifier l'occupation de toutes les habitations individuellement. Les résidences secondaires sont effectivement basées sur l'auto-déclaration des personnes concernées. Ces dernières doivent se déclarer à l'Office de la population uniquement si elles effectuent plus de 90 nuitées par année. Les personnes propriétaires de résidences secondaires sont tenues de remplir un formulaire sur le nombre de nuitées effectuées qui leur est adressé chaque année. Le listing est ainsi régulièrement tenu à jour. Une vérification des logements vacants est également réalisée sur la base du registre des bâtiments.

O/2025.3 – Stratégie concernant la mobilité des touristes

La problématique des déplacements des touristes – qu'il s'agisse du comportement de certains piétons ou du volume de visiteurs motorisés – semble importante. La CG note qu'il n'y a pas de stratégie spécifique à la gestion de ces flux dans le dicastère audité. La collaboration entre les dicastères du tourisme et de la mobilité semble donc essentielle et à maintenir pour la CG, notamment sur les points en lien avec le plan de législature et le PECC.

Réponse de la Municipalité

L'afflux important des visiteurs de Lavaux, qu'ils soient motorisés ou à pied, influence naturellement sur la stratégie et la gestion de la mobilité de la commune, dont il fait partie intégrante. Toutes les réflexions et décisions de la Municipalité en la matière se font en bonne intelligence entre les Municipaux des dicastères concernés et sont décidées par l'ensemble de la Municipalité.

O/2025.4 – Planification de l'entretien des infrastructures d'assainissement

La CG constate que la planification existante à ce jour repose essentiellement sur des interventions à court terme et en fonction des opportunités. Elle estime qu'une planification à moyen et long terme de l'entretien du réseau d'assainissement, afin d'envisager les travaux et l'investissement financier, devrait être envisagée.

Réponse de la Municipalité

Suite à l'analyse des différents documents contenus dans le dossier du Plan Général d'Evacuation des Eaux (derniers documents datés de 2017) et des constats effectués par la suite, environ 20 mesures ont été définies comme étant prioritaires sur l'ensemble de la planification à long terme de l'entretien du réseau (c'est-à-dire jusqu'au renouvellement complet de toutes les canalisations). A ce jour, il reste moins du tiers des mesures à exécuter. Elles le seront ces prochaines années. Une dizaine de mesures supplémentaires sont programmées à moyen terme. Dès que celles-ci seront entamées, une vision uniforme du réseau permettra d'en planifier l'entretien à long terme.

Concernant la station d'épuration de Cully et la station de relevage de Moratel, les importants travaux de réhabilitation se sont terminés en 2025, après avoir fait valider, auprès des différents services de l'Etat, le maintien de ces ouvrages dans la planification cantonale des stations de traitement des eaux usées.

O/2025.5 – Possibilité de louer la salle des Ruvines

La CG exprime des réserves quant à l'impact de l'UAPE du foyer des Ruvines sur les possibilités de mettre en location la salle de gymnastique. Elle rappelle que cette salle est la plus grande de la commune et la seule à pouvoir accueillir des manifestations de plus de 250 personnes. Les coûts de rangement et de remise en place de la zone UAPE engendrent un surcoût que la commune prend en charge dès qu'une société locale a besoin de cette salle en raison de sa taille et rendent aussi difficile la location à l'extérieur.

La CG regrette que la commune doive se priver d'une source de revenus que pourraient représenter des locations plus fréquentes de cette salle et espère que la Municipalité pourra trouver une solution, soit pour amoindrir substantiellement ces coûts de maintenance, soit pour relocaliser cette UAPE indépendamment des conclusions de l'étude conduite par le préavis 01/2025 - Infrastructures scolaires.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité relève que la salle des Ruvines est bien occupée par les sociétés locales, qui en disposent gratuitement. Cette occupation ne nécessite aucun frais de rangement de la zone UAPE. Seules les quelques manifestations importantes (avec stand de boissons) organisées par des tiers nécessitent une logistique supplémentaire pour la zone UAPE. Actuellement, le Foyer des Ruvines est un local indispensable pour l'accueil parascolaire. La Fondation Piccolino paie d'ailleurs une location de CHF 32'000.-/an pour en disposer, ce qui représente donc une source de revenu non négligeable pour la commune, probablement même supérieure aux recettes qu'elle pourrait encaisser d'une location accrue de la salle. Le déménagement de la bibliothèque communale permettra de créer une bonne trentaine de places d'accueil, ce qui ne suffira à priori pas pour réaffecter le foyer. La question sera néanmoins réexaminée au printemps 2026 avec l'enregistrement des inscriptions à l'UAPE pour la rentrée scolaire 2026. Le processus d'inscription à l'UAPE est encore en cours. Selon les premières informations, la fréquentation des structures d'accueil sera plus importante que lors de l'année scolaire 2025/2026. Le Foyer des Ruvines restera donc utilisé pour l'accueil des 7/8 P à la rentrée scolaire 2026/2027.

O/2025.6 - Saisie d'opportunités en regard de l'endettement

À travers l'exemple du préavis du Carrousel, la CG observe que la Municipalité adopte une politique visant à optimiser l'usage de ses ressources interne pour le suivi de projets et saisit ainsi les opportunités d'avancer sur des projets moins prioritaires lorsque c'est possible.

En regard de cette politique, la CG souhaite attirer l'attention, tant de la Municipalité, que du Conseil Communal, sur les conséquences possibles d'une telle politique concernant l'endettement de la commune et de sa marge d'autofinancement. Elle invite les deux organes à la prudence quant à l'adoption de crédits d'étude ou de réalisation sur des projets moins prioritaires issus d'un plan d'investissement conséquent pour la planification financière de la commune.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité est particulièrement attentive à la priorisation des investissements. Le niveau de l'endettement est continuellement monitoré en ligne avec le plafond d'endettement. Elle a ainsi poursuivi son analyse lors de la revue du plan des investissements en vue de l'établissement du budget 2026.

O/2025.7 - Site internet et dates de publication

Malgré la mise en service d'un nouveau site internet et des demandes réitérées, la CG constate que les dates de publication des annonces, communications et autres documents mis en ligne ne sont toujours pas visibles.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité partage l'avis de la Commission de gestion sur cette question et le nécessaire a été fait pour que la date de publication des actualités soit affichée automatiquement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET AFFAIRES SOCIALES



M. Jean-Pierre Haenni
Syndic

Greffe municipal

Missions du secteur

- ✓ Organiser le traitement des affaires par la Municipalité.
- ✓ Coordonner les activités transversales.

Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé, toujours avec le même enthousiasme, à l'organisation des manifestations suivantes :

- Séance d'information publique sur les nouveaux outils de planification territoriale - 3 & 5 février
- Fête de Passation B-e-L'équipe - 11 février
- « C. F. Ramuz et Paul Budry, écrivains de Lavaux » conférence des Archives historiques de Bourg-en-Lavaux - 26 février
- Mise des vins des Domaines communaux - 28 février
- OFROU/DGMR information chantiers – 11 & 12 mars
- Rencontre commission des jeunes - 11 mars
- Visite du Conseil d'Etat dans le district de Lavaux-Oron – 23 mai
- Fête des voisin-e-s - 23 mai
- Concerts d'été de l'AveLyre à Epesses - 10 juin
- Souscription des vins des Domaines communaux - 13 et 14 juin
- Sortie du personnel - 20 juin
- Route Gourmande Burgdorf - 22 juin
- Mondial du Chasselas à Aigle - 26 juin
- Fête au village à Riex - 28 juin
- Apéro du Passeport vacances – 1^{er} juillet
- Martelage des forêts – 2 juillet
- Harmonie de Dikkebus-Ypres - 20 juillet
- Commémoration du 1^{er} août
- Installation du nouveau Préfet du district de Lavaux-Oron et départ de son prédécesseur – 28 août
- Cueillette de raisin par la population, vignes de la Maison Jaune
20 & 21 septembre
- Vendanges du personnel – 25 septembre

- Café route du Moût à Epesses - 4 octobre
- Dernier marché du dimanche à Cully - 26 octobre
- Repas des ainé-e-s - 4 novembre
- Séance d'information pour les élections communales 2026 - 11 novembre
- Table ronde vigneron-ne-s - Police Lavaux - 26 novembre
- Stand Plant Robert à Cully Bazar - 7 décembre
- Sapins de Noël - 13 décembre
- Noël à Epesses - 16 décembre
- Apéritif de Noël du personnel communal - 18 décembre
- Noël à Riex - 18 décembre
- Rencontres de l'Avent - soupe de la Commune - Carnotzet-Caveau de Riex - 19 décembre.

Anniversaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, sept nonagénaires ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage. Deux personnes de 101 et 103 ans ont également reçu un magnifique bouquet de fleurs.

Naturalisations

Dossiers déposés selon la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 :

Naturalisé-e-s en 2025 : 9 personnes (8 dossiers).

Nombre de dossiers en cours au 31 décembre 2025 : 58, dont 24 déposés en 2025.

Les candidat-e-s ont été auditionné-e-s par la délégation de la Municipalité (le syndic et le municipal en charge de la sécurité publique) les 25 mars, 1^{er} avril, 24 juin, 1^{er} juillet, 23 septembre et 16 décembre. La Municipalité se fonde ensuite sur les préavis rendus pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

Inspection préfectorale

M. Cédric Alber, nouveau préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à la traditionnelle inspection annuelle le 26 novembre. Il a trouvé nos différents registres parfaitement tenus. Pour l'occasion, nous étions associés aux Autorités de la commune de Forel.

Archives

Organisation et collaboration

En 2025, les organisations et procédures pour la consultation des archives ont été maintenues et la collaboration avec nos archivistes s'est bien déroulée. Au total, leurs interventions ont représenté 413,25 heures.

Conserver

Une des missions des archivistes est de veiller à la pérennité de plus de 400 mètres linéaires d'archives publiques et privées. Lors des travaux archivistiques, les documents sont déposés dans des enveloppes et des boîtes non acides avec réserve alcaline respectant la norme ISO 9706 pour la préservation des biens culturels. De plus, des inventaires adaptés à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G), émise par le Conseil International des Archives, sont rédigés.

Communiquer

Le but ultime de la conservation est, bien entendu, de permettre l'accès aux informations contenues dans les archives selon les normes en vigueur (LArch, LInfo, LPrD). En 2025, les archivistes ont effectué 72 recherches d'archives (Pro Archives), tant pour les collaborateur-trice-s de l'administration que pour des personnes externes à la Commune. Les réponses ont été fournies sur place ou par courriel et un formulaire ad hoc pour la consultation des dossiers de construction a été élaboré en collaboration avec le service de l'urbanisme.

Fonds publics communaux

Les différents services ont procédé à plusieurs versements tout au long de l'année. Pro Archives SA a évalué et traité 64 classeurs, 30 dossiers, 29 boîtes et 0,43 mètre linéaire de documents en vrac. Ainsi, 31 unités de description ont été saisies dans l'inventaire des archives historiques de Bourg-en-Lavaux. En même temps, 3,85 mètres linéaires de documents ne présentant pas un intérêt historique suffisant ont été éliminés. À ceux-là il faut ajouter l'élimination réglementée (bordereaux signés par le syndic) de 3,52 mètres linéaires de documents, portant le total des documents détruits à 7,37 mètres linéaires.

Fonds de provenance privée

Outre les fonds publics, les archives de Bourg-en-Lavaux conservent des documents privés confiés à la Commune par des associations, des particuliers, des entreprises et des sociétés locales, sous forme de don ou de dépôt. Bien que d'origine privée, ces fonds ont une relation directe avec l'histoire de la commune. Un protocole de versement des archives a été élaboré en collaboration avec le Greffe ; ce protocole s'adresse aux sociétés locales qui souhaitent faire don de leurs archives à la Commune.

Réception – accueil

Missions du secteur

- ✓ Orienter et renseigner les personnes.
- ✓ Etablir et délivrer divers documents et autorisations.

Autorisations de stationnement

Les habitant·e·s ainsi que les personnes travaillant sur le territoire communal peuvent acheter et renouveler leurs autorisations de stationnement auprès de l'administration ou en ligne.

	Type Habitant-e	Type Travailleur-euse
Nouvelles autorisations demandées et validées	82	23
Autorisations achetées ou renouvelées au guichet	98	40
Autorisations achetées ou renouvelées en ligne	131	31

443 cartes journalières CFF ont été établies et vendues

Janvier	28	Février	22	Mars	34
Avril	28	Mai	20	Juin	39
Juillet	35	Août	82	Septembre	28
Octobre	48	Novembre	36	Décembre	43

48 billets de la CGN ont été vendus.

404 « laisser-passer » ont été établis et délivrés pour la 42^{ème} édition du Cully Jazz Festival qui s'est déroulée du 4 au 12 avril.

23 mai, 3^{ème} Fête des voisin·e·s à Bourg-en-Lavaux ! **18 personnes** nous ont contactés pour organiser des festivités près de chez elles.

50 lettres de félicitations ont été envoyées suite à des naissances. Lors de leur passage au guichet, nous remettons aux parents un coffret « Né pour lire », les deux rouleaux de sacs poubelles de 35l prévus, différents flyers sur les possibilités d'accueil à Bourg-en-Lavaux ainsi que des conseils de divers organismes (BPA, Pro Juventute, etc.).

Finances

Tâches du secteur

- ✓ Tenir la comptabilité de la Bourse communale.
- ✓ Etablir le budget communal annuel.
- ✓ Gérer les salaires et décomptes de charges sociales.
- ✓ Assurer le suivi financier des comptes communaux (reporting/controllers).
- ✓ Tenir et gérer les divers livres comptables de la commune (créanciers, débiteurs, investissements, etc.).
- ✓ Procéder au bouclage et à l'établissement des comptes annuels, ainsi qu'à leurs révisions.
- ✓ Préparer les décomptes officiels (TVA, IA, statistiques, etc.).
- ✓ Gérer les liquidités et préparer les propositions d'emprunts.
- ✓ Fournir les éléments financiers et outils d'analyse nécessaires aux décisions de la Municipalité.
- ✓ Gestion comptable et financière de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux).
- ✓ Gérer les aspects bancaires et les acomptes du SDIS Cœur de Lavaux.

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2025 :

- 2.9 équivalents plein-temps (EPT) au 31 décembre, inchangé par rapport à ces dernières années, sous la forme d'une collaboratrice à 40%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- La gestion de 4'627 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'intégration et l'envoi de 12'216 factures (eau-épuration, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc.) dont 1'256 E-bill, ainsi que l'envoi de plus de 1'000 rappels ou lettres de sommation, stable par rapport aux années précédentes.
- La gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc.) de l'ASCL, à savoir plus de 2'000 pièces comptables, ainsi que la totalité des facturations de l'association (accueil, camps, écolages, etc.).
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc.) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

La bourse communale est la garante de l'application des lois et règlements des finances publiques. Les exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes, basées sur le nouveau modèle comptable harmonisé « MCH2 » a été mis en place après la clôture des comptes 2024. L'investissement pour la mise en œuvre de MCH2 est important. Il n'est pas anodin de changer l'entier de la numérotation comptable. L'application des nouveaux principes comptables ainsi que la définition du nouveau plan comptable demandent une attention toute particulière et un investissement important. Nos logiciels informatiques n'ont pas subi de significative mise à jour, mais, grâce au travail effectué en amont, ont permis les changements comptables. Des adaptations dans nos logiciels ont été nécessaires pour permettre la présentation des états financiers, ce qui n'est

que rarement évident. Ils se doivent d'évoluer et d'être développés afin que la bourse puisse relever les défis futurs de digitalisation.

Le service des finances continue d'évoluer. La société reste formaliste et procédurière, la part prise par les éléments juridiques ne cesse d'affecter le travail et les actions de la bourse communale. L'application ou la modification de législations (TVA, lois cantonales ou fédérales, règlements communaux) imposent une rigueur toujours plus importante. Cette évolution demande continuellement le développement de nouvelles compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de perfectionner et de stimuler, mais c'est ce qui en fait un domaine passionnant et en aucun point ennuyeux.

Les aspects financiers sont omniprésents, pour cela il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est pas seulement le « service comptable » qui gère les flux financiers, qui paie les factures et encaisse les montants dus, il est surtout le dernier échelon vers qui tous les éléments convergent.

Cet élément de convergence permet à la bourse de jouer un rôle central dans la mise à disposition d'informations et du point de vue décisionnel. Elle fournit aux différents services, ainsi qu'à la Municipalité, les éléments financiers et comptables leur permettant de prendre la meilleure décision pour la commune.

Au moment d'écrire ces lignes, les comptes 2025 sont en passe d'être clôturés. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera toutes les informations financières et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par un léger bénéfice. L'excellente maîtrise des charges de fonctionnement et des rentrées fiscales meilleures que budgétées, permet un résultat positif. Il est en partie construit sur des éléments imprévisibles et non budgétables. La marge d'autofinancement se situe aux environs de CHF 2'800'000.- qui, à la vue des investissements importants prévus ces prochaines années, correspond à un niveau minimum.

Le service des finances tient à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes relations, l'ensemble de la Municipalité et en particulier son syndic et responsable des finances, Monsieur Jean-Pierre Haenni, pour la confiance mutuelle et l'excellente collaboration, ainsi que les commissions permanentes du Conseil Communal.

Ressources humaines

Missions du secteur

- ✓ Politique du personnel.
- ✓ Soutien transversal.

Au 31 décembre 2025, l'effectif du personnel communal fixe, exprimé en EPT (équivalent plein temps), est de 38.05 EPT pour un total de 44 personnes.

Outre le personnel communal fixe, nous collaborons avec du personnel auxiliaire, représentant environ 1 EPT. Ces personnes travaillent notamment à la bibliothèque, à la déchetterie et aux archives. Elles interviennent essentiellement sur appel, en fonction de la demande et de leur disponibilité, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité.

Durant l'année 2025, le secteur RH a recensé les mouvements suivants :

Arrivées :

- Un fontainier – secteur de l'eau potable
- Collaboratrice administrative – greffe municipal
- Un collaborateur d'exploitation – entretien du domaine public
- Un apprenti employé de commerce – *(pas comptabilisé dans l'effectif fixe)*
- Un collaborateur technique et administratif – secteur des bâtiments
- Un surveillant de réseau – secteur de l'eau potable

Départs :

- Deux fontainiers – secteur de l'eau potable
- Une collaboratrice administrative – greffe municipal
- Une apprentie employée de commerce

Mutations internes :

- Une collaboratrice administrative – greffe municipal
Augmentation du taux d'activité de 50% à 60%
- Une collaboratrice administrative – greffe municipal
Augmentation du taux d'activité de 60% à 80%

Infrastructures - secteur de l'eau potable

L'année a été marquée par un passage de témoin au sein du secteur de l'eau potable. Après 39 et 17 ans de dévouement, nos deux fontainiers ont tiré leurs révérences afin d'ouvrir un nouveau chapitre de leur vie. S'agissant d'un changement majeur, il était impératif d'assurer une parfaite transition et de continuer à garantir une qualité d'eau irréprochable à la population. Une analyse globale du secteur a été faite et a permis de dresser un bilan mais aussi d'évaluer les besoins et défis futurs dans ce secteur. Nous avons démarré un processus de recrutement pour engager un nouveau fontainier et ainsi assurer un tuilage avec le personnel en partance. Ce dernier a rejoint l'administration communale dans le courant du premier trimestre. Au quatrième trimestre, le secteur a été renforcé par l'arrivée d'un surveillant de réseau.

Informatique

Le support informatique de premier niveau était assuré jusqu'à présent par notre fontainier qui a fait valoir son droit à la retraite en fin d'année 2025. Ses connaissances du domaine, complétées par l'appui de notre répondant informatique externe et de nos prestataires de services, permettaient de traiter les pannes et les problèmes à l'instant précis. Cependant, la complexité des enjeux informatiques au niveau de la sécurité et des équipements est un sujet de préoccupation croissante. L'environnement informatique doit faire face à de nombreux défis et il était donc essentiel d'optimiser sa gestion. Cette dernière sera à l'avenir confiée à notre répondant informatique qui collaborera avec les services de l'administration et assurera le suivi budgétaire avec le boursier. L'une des premières étapes consistera à procéder dans le courant du premier trimestre de l'année 2026 à l'inventaire complet du matériel existant.

Sorties récréatives

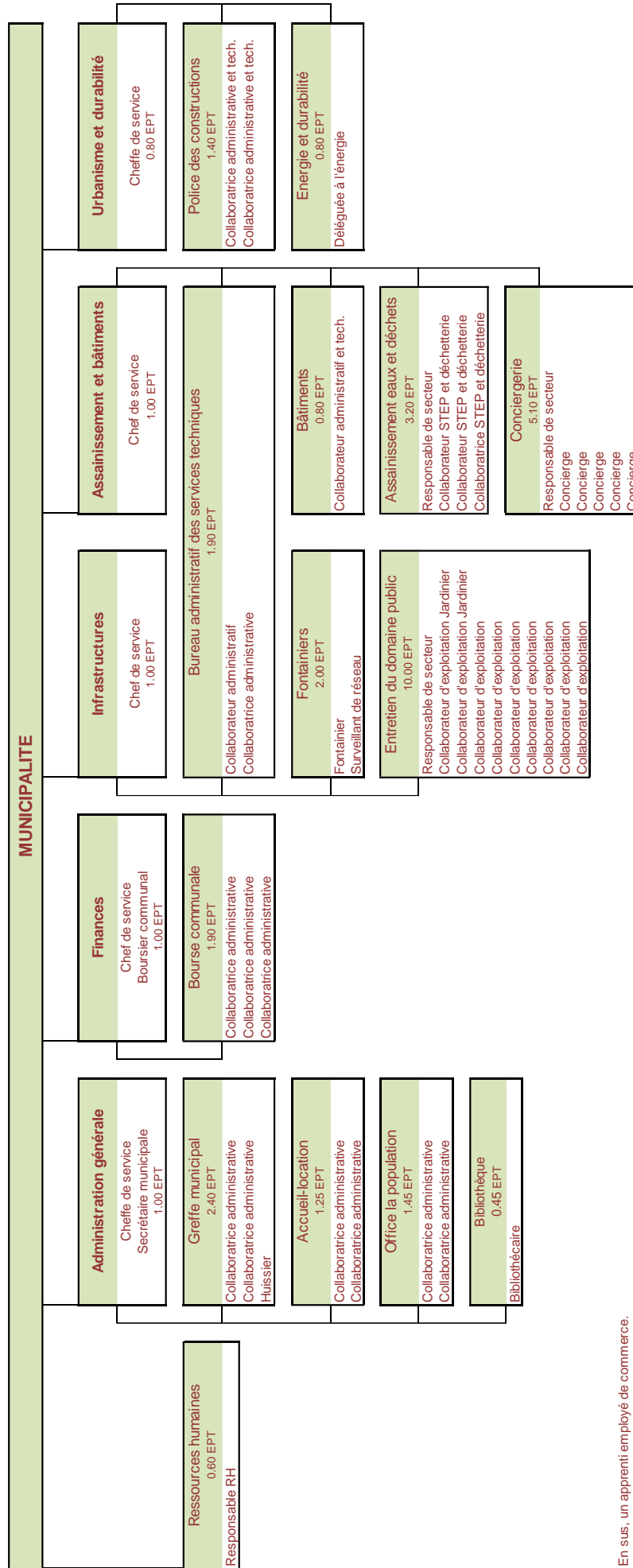
Le 20 juin nous avons organisé la sortie annuelle du personnel. Nous avons tout d'abord visité le Musée du Léman, puis nous nous sommes dirigés à la Ferme des agrumes où nous avons pu découvrir le domaine et faire une dégustation. La journée s'est clôturée autour d'un repas en commun.

Le 18 décembre nous avons partagé un moment convivial lors de notre traditionnel apéritif de fin d'année qui s'est déroulé à la salle Davel.

Organigramme

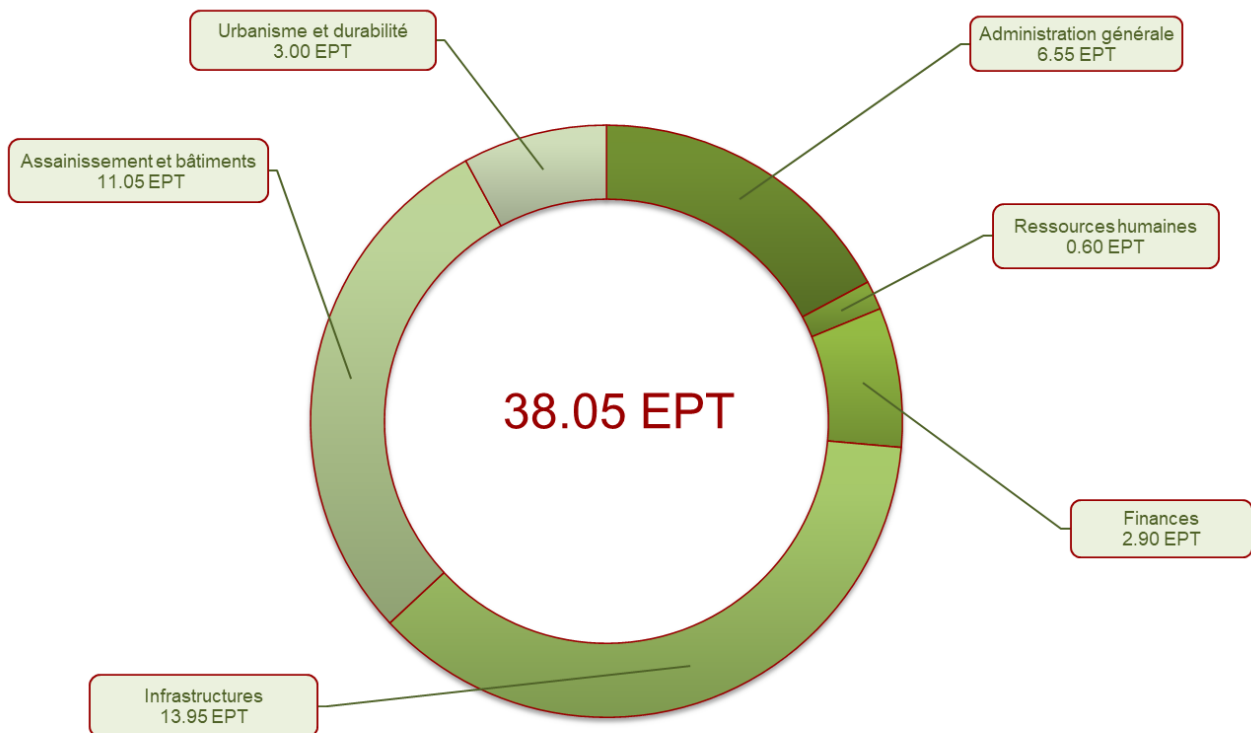


MUNICIPALITE



En sus, un apprenti employé de commerce.

Répartition graphique de l'effectif



Formations 2025

Les formations et séminaires précisés à la suite ont été suivis durant l'année :

- Journée technique pour les fontainiers
- Sensibilisation sur la cybersécurité
- Pionnier digital
- CSP Vaud – mariage, regroupement familial, séparation et permis de séjour
- CSP Vaud – femme et migration
- CSP Vaud – prestations sociales et conséquences sur les permis de séjour
- Santé au travail
- L'accueil à la réception et au téléphone
- Aspects théoriques et pratiques des marchés publics
- Comptabilité débiteurs Pro-concept
- ChatGPT pour les professionnels de l'information
- Procédure de poursuite
- Spécialiste office de la population et contrôle des habitants
- L'aménagement aux défis de la prise en compte de l'eau.

Office de la population

Missions du secteur

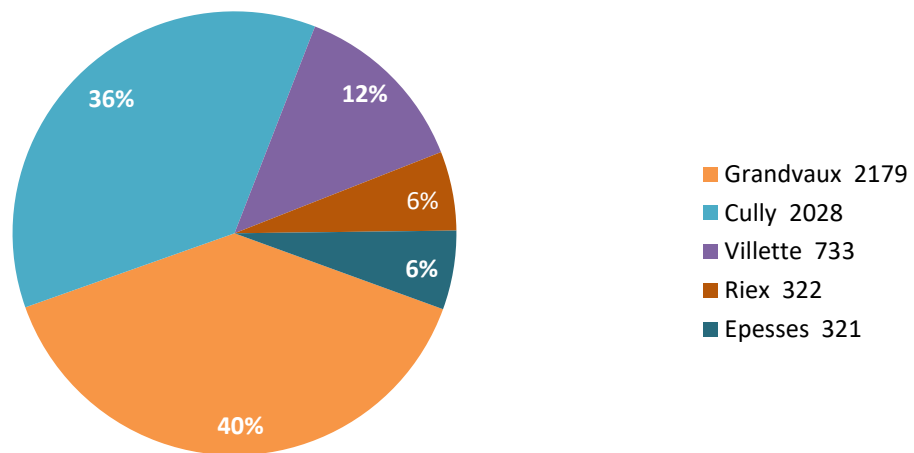
- ✓ Enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitantes et habitants.
- ✓ Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Quelques chiffres

Au cours de l'année, nous avons fourni 898 attestations diverses dont 485 encaissées au guichet (238 commandées par courriel) et effectué 89 demandes de cartes d'identité. Un total de 17'147 mutations diverses a été effectué dans notre registre, un nombre plus élevé que l'année précédente. A titre indicatif, nous avons enregistré 497 arrivées, 124 changements d'adresse au sein de la commune et 352 départs (dont 54 durant la même année, soit 15,34%).

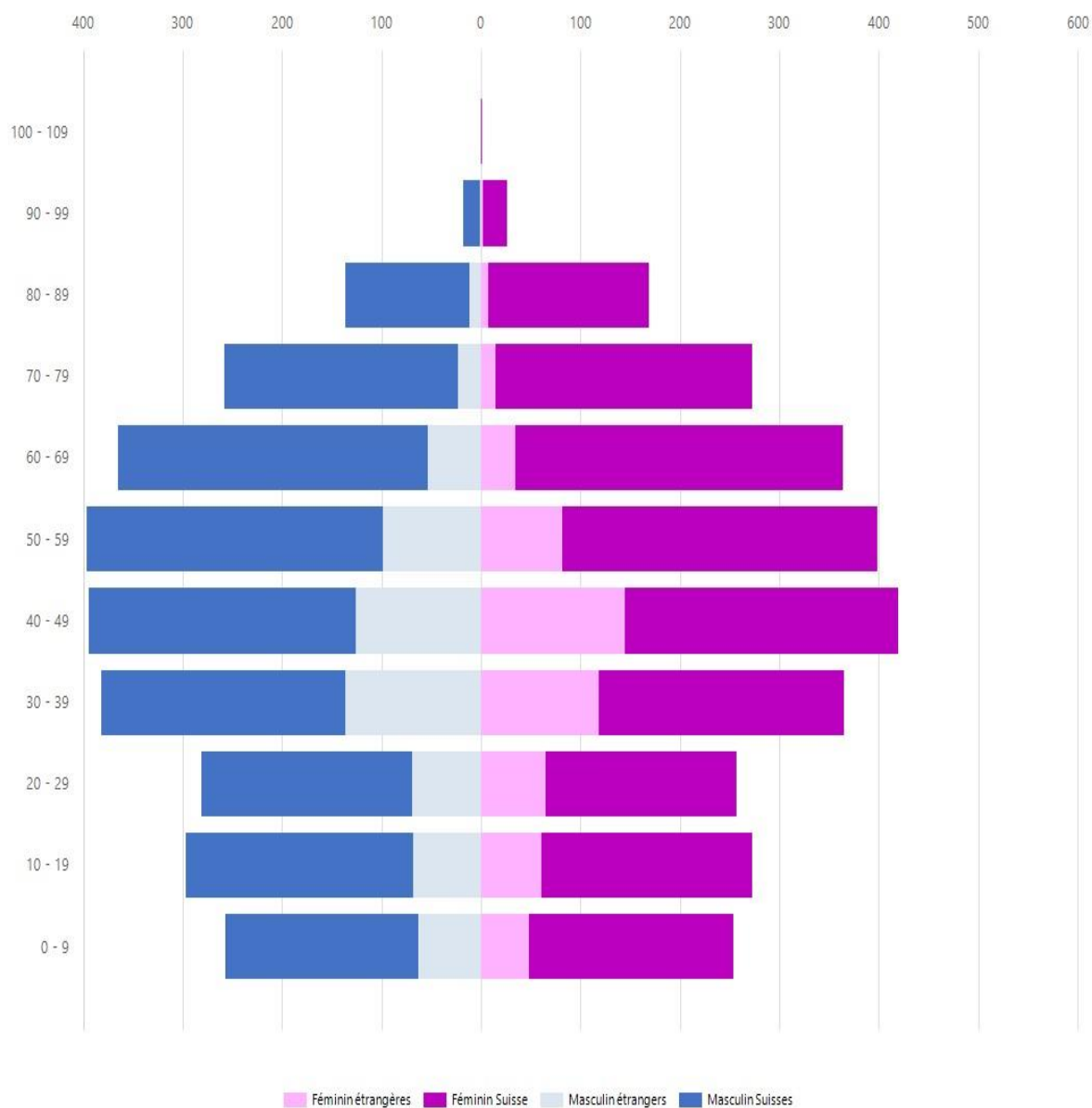
Statistiques

Au 31 décembre 2025, la population résidente de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5'583 personnes (2'799 femmes, 2'784 hommes) et était répartie de la manière suivante :



	Féminin	Masculin	Total
Suisses	2220	2133	4353
Etrangers	579	651	1230
Total	2799	2784	5583

Pyramide des âges



Naissances

Le carnet rose mentionne la naissance de 50 enfants durant l'année 2025.

Nécrologies

Nous avons eu le regret de perdre 43 habitant-e-s.

Affaires sociales

Les communes n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre en la matière : le Canton fixe un cadre étroit et ce qui relève de la compétence des communes est délégué à des organisations intercommunales, elles-mêmes dotées de très peu de marge de manœuvre.

Le Conseil de politique sociale (CPS) a validé le 13 mars les principes de la réforme de la gouvernance et de l'organisation des régions d'action sociale. A l'avenir, les communes seront toujours représentées dans les futurs Etablissements régionaux d'action sociale (ERAS). Concrètement, ces derniers seront au nombre de 7 en lieu et place des 10 ARAS actuels. Les ARAS de l'Est Lausannois Oron Lavaux et de Prilly Echallens formeront l'ERAS du Centre et de l'Est lausannois. La diminution du nombre d'ERAS par rapport aux ARAS n'implique aucune fermeture de site, la volonté de l'ensemble des parties étant de conserver la proximité actuelle avec les usager-ères. La transition vers la nouvelle structure ne démarrera que lorsque la loi ancrant le fonctionnement de la nouvelle structure aura été votée par le Grand Conseil dans le courant du premier semestre 2026.

Les activités sociales de la commune se limitent à apporter des soutiens

ponctuels à des habitant-e-s faisant face à des difficultés, ainsi que des dons à des institutions sociales actives dans la région.

Les seniors de 75 ans et plus ont été contactés par courrier pour les informer de la mise en place d'une « veille sanitaire » pour celles et ceux qui le souhaitent en cas de canicule durant la période estivale. Une dizaine de personnes ont ainsi été appelées par le greffe lors de l'activation du plan canicule.

Lors de votation, les jeunes citoyen-ne-s de la commune, âgé-e-s de 18 à 21 ans, reçoivent une brochure « easyvote : la politique facilement expliquée, une brochure de votation neutre » transmettant en complément des documents officiels, des informations simples et accessibles.

Le projet des « Actions communautaires », débuté en 2023 avec Pro Senectute, s'est achevé par une belle « fête de la passation » le mardi 11 février 2025 à la salle Davel avec l'association B-e-l équipe. Cette dernière bénéficie d'un local situé dans le complexe des Ruvines mis à disposition par la Commune et poursuit ses divers ateliers qui rencontrent un joli succès.

ÉCOLES, TOURISME, CULTURE ET ASSAINISSEMENT



M. Raymond Bech
Municipal

Ecoles

Missions du secteur

- ✓ Fournir l'infrastructure scolaire et logistique nécessaire à l'accomplissement de l'enseignement scolaire obligatoire.
- ✓ Assurer le transport des élèves.

Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

L'ASCL a été constituée par les cinq communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz, St-Saphorin et Bourg-en-Lavaux afin d'assumer les responsabilités conférées aux communes par la Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire. Elle accueille dans les 10 bâtiments scolaires qu'elle gère (dont les collèges des Ruvines, du Genevrey et du Vanel sis sur la commune de Bourg-en-Lavaux) les 1'117 élèves des cinq communes inscrites à l'école obligatoire publique (effectif à la rentrée scolaire 2025, en hausse de 11 élèves par rapport à 2024), dont 525 pour Bourg-en-Lavaux (+ 24 élèves par rapport à 2024).

L'ASCL est conduite par un Conseil intercommunal de 29 membres répartis en proportion de la population de chaque commune, et par un Comité de direction composé d'un municipal de chaque commune, et dont le rôle est équivalent à celui d'une Municipalité. Elle a pour mission de mettre à disposition et de gérer les locaux et autres installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que d'organiser le restaurant scolaire, les transports scolaires et les devoirs surveillés.

Depuis l'année civile 2023 et l'entrée en vigueur de la convention de mise à disposition des locaux scolaires par les communes membres, la « location » des bâtiments scolaires est désormais déterminée sur la base des coûts effectifs des collèges, amortissements et frais de financement inclus. La convention stipule également que les revenus acquis de tiers (location d'appartements) restent acquis à la commune propriétaire. Pour la commune de Bourg-en-Lavaux, cela signifie que les revenus locatifs non négligeables encaissés des locataires privés des appartements sis au collège du Genevrey sont désormais acquis à la commune, d'où une augmentation du loyer facturé à l'ASCL.

Le comité de pilotage institué par ladite convention pour examiner le projet de regroupement des infrastructures scolaires de Bourg-en-Lavaux, respectivement leur rénovation ou reconstruction, et la Municipalité ont poursuivi leur travail. En particulier, en mai 2025, le Conseil communal a octroyé à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 120'000.- pour affiner l'étude de faisabilité de la rénovation/reconstruction des collèges primaires des Bourg-en-Lavaux, afin de disposer d'une analyse comparative actualisée et détaillée sur les deux variantes envisagées pour la réorganisation des collèges (variante A : regroupement de toutes

les classes primaires sur le site reconstruit des Ruvines avec salles de sport adjacentes au terrain de football des Ruvines. Variante B : reconstruction et agrandissement du collège des Ruvines et rénovation lourde du collège du Genevrey). Sur la base du rapport élaboré par l'expert mandaté, et sur recommandation du comité de pilotage, la Municipalité a opté pour la variante B. Ce choix a fait l'objet d'une communication à la séance du conseil communal du 23 mars 2026. Diverses questions encore ouvertes relatives au programme constructif final à définir sont en cours d'examen et la Municipalité sera en mesure de déposer un préavis pour crédit d'étude ou/et de concours pour le second semestre 2026.

Le comité de direction de l'ASCL a lancé à fin 2025 deux procédures d'appels d'offres publiques pour la restauration scolaire du collège du Verney et pour les transports scolaires. L'adjudication de ces marchés sera attribuée au printemps 2026 pour une entrée en exploitation à la rentrée scolaire 2026/2027.

Sur le plan financier, l'exercice 2025 s'est terminé par un coût net global de CHF 6'589'388, inférieur de CHF 186'000.- à 2024. Cela représente un coût par élève de CHF 5'899.-. La part du coût global net à la charge de Bourg-en-Lavaux est en très légère diminution (moins CHF 21'900.-) pour un pourcentage en légère augmentation (47,42 % contre 46,44 % en 2024).



Collège du Verney, décembre 2025

Accueil pré et parascolaire

Mission du secteur

- ✓ Organiser des structures d'accueil pour la petite enfance (préscolaire) et les enfants scolarisés, conformément à la Loi sur l'accueil de jour des enfants.

Sur mandat de la commune, la Fondation de droit privé Piccolino gère les différentes structures d'accueil pré et parascolaire à disposition des parents d'enfants domiciliés sur la commune. La Municipalité, par l'intermédiaire du municipal responsable des écoles, est représentée au sein du Conseil de fondation, et se plaît à relever l'excellence du travail fourni par le Conseil, la Direction et le personnel de la Fondation.

Membre du réseau d'accueil Arajel, qui regroupe les structures existantes sur les communes membres de l'ASCL (cf rapport scolaire ci-dessus), la Fondation Piccolino gère la garderie de Lavaux pour l'accueil préscolaire. Les 88 places sont occupées de manière quasi-complète, ce qui suffit juste à répondre à une demande croissante.

La Fondation Piccolino gère également les trois structures d'accueil parascolaire et dispose désormais de 194 places d'accueil. Le Chat Perché, au collège du Genevrey, a vu sa capacité augmenter à 60 places (+12), mais une dizaine d'élèves doivent être accueillis le midi le midi à la Capite. La Capite à Cully dispose de 110 places, toutes occupées à midi ; sa capacité augmentera à 140 dès le déménagement de la bibliothèque communale dans ses nouveaux locaux prévu à l'automne 2026. Le Foyer des Ruvines accueille les élèves des degrés 7/8P avec ses 54 places. Afin de faire face à la demande de places d'accueil pour la tranche horaire de midi, une collaboration avec la structure Arc-en-Ciel a été mise en place pour accueillir jusqu'à 25 élèves de 1 et 2P scolarisés au collège du Vanel.

Le taux d'occupation des places d'accueil est toujours excellent (89 % à la Garderie et 82 % pour l'accueil 1/8P), et l'offre disponible dans la commune place celle-ci au-dessus de la moyenne cantonale (34,8 % en préscolaire, Vaud à 28 % ; 22 % en parascolaire, Vaud à 17,6 %¹).

La participation communale aux frais de fonctionnement de Piccolino est en hausse par rapport à 2024, soit CHF 934'964.- vs CHF 826'533.-, mais inférieure au budget 2025 de CHF 130'000.-). Cette participation représente une couverture de 20,2 % de l'ensemble des charges de Piccolino, inférieure à la moyenne cantonale. A cela s'ajoutent les parts communales aux autres structures d'accueil du réseau Arajel (Chexbres et Puidoux) de CHF 6'202.-, au réseau d'accueil en milieu familial de jour (CHF 43'464.-) et aux frais de fonctionnement d'Arajel (CHF 36'832.-). La garderie de l'Association Arc-en-Ciel, qui fournit un appoint essentiel à l'accueil de jour des enfants, est au bénéfice d'une subvention communale de CHF 20'000.-

¹ Statistiques 2024 selon rapport FAJE

Tourisme

Mission du secteur

- ✓ Soutenir et faciliter le développement des activités économiques et touristiques dans la commune.

Notre commune est toujours une destination touristique majeure et l'afflux des visiteurs reste constant. Par rapport à 2024, les nuitées enregistrées dans les établissements hôteliers et parahôteliers sis sur le territoire communal - camping compris - sont en nette hausse (nuitées enregistrées 56'349 contre 45'479.- en 2024). Cette hausse s'explique principalement par l'adhésion de Bourg-en-Lavaux à l'accord passé entre Airbnb et l'UCV concernant la perception automatique des taxes de séjour auprès des loueurs (en vigueur depuis février 2025), mais reflète également la bonne année touristique vaudoise.

La distribution aux hôtes de la commune de la «Lavaux Transport Card» est en nette augmentation, pour un coût assumé par la commune de CHF 95'633,85 (contre 66'090.- en 2024). Cette augmentation est en partie liée à la hausse des nuitées, étant donné que ce coût est calculé sur le nombre de nuitées enregistrées. On rappelle que la Lavaux Transport Card permet aux visiteurs d'emprunter gratuitement

les transports publics de la région et de bénéficier de rabais auprès des institutions culturelles affiliées.

Le Lavaux Express (petit train des vignes) reste une valeur sûre, il a transporté près de 25'000 personnes en 2024. La contribution de la commune à ses charges de fonctionnement a à nouveau atteint son plafond, fixé à CHF 17'500.-.

En maintenant sa participation financière de CHF 70'000.- à l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPM), la Commune contribue de manière substantielle à la préservation et à la promotion du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, ainsi qu'à son attrait touristique. Le constant soutien des communes à LPM a contribué à la décision du Canton de soutenir à long terme l'Association, avec une contribution de plus de 2 millions sur 5 ans. L'élaboration et la finalisation du nouveau plan de gestion du site a largement occupé toutes les parties et organismes concernés. Il sera validé au début de l'année 2026.

Culture

Mission du secteur

- ✓ Promouvoir et soutenir les activités culturelles dans la commune.

Outre ses soutiens annuels au Cully Jazz Festival et au Lavaux Classic, la Municipalité a poursuivi son soutien à des manifestations ou réalisations culturelles organisées sur la commune ou les communes voisines. Citons par exemple les « Veillées à la maison », les concerts de musique spirituelle à Villette ou le théâtre de l'Oxymore.

La Commission culturelle a pour sa part organisé 4 spectacles à la salle Davel : « C'est moi le chef », « Bergamotte » avec l'une des dernières performances de la regrettée Claude-Inga Barbey, la pièce pour enfants « Heidi », et la projection du film d'animation « Sauvages » en collaboration avec la commission de développement durable ».



Spectacle Heidi, 30 novembre 2025, salle Davel, Cully

Assainissement

Missions du secteur

- ✓ Assurer l'évacuation et le traitement des eaux.
- ✓ Organiser la récolte et l'élimination des déchets.

Prestations du secteur

- ✓ Gestion de la station d'épuration (STEP) et du réseau d'assainissement.
- ✓ Gestion du ramassage au porte-à-porte, des points de collecte et de la déchetterie.
- ✓ Etablissement de projets et direction de travaux.

Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

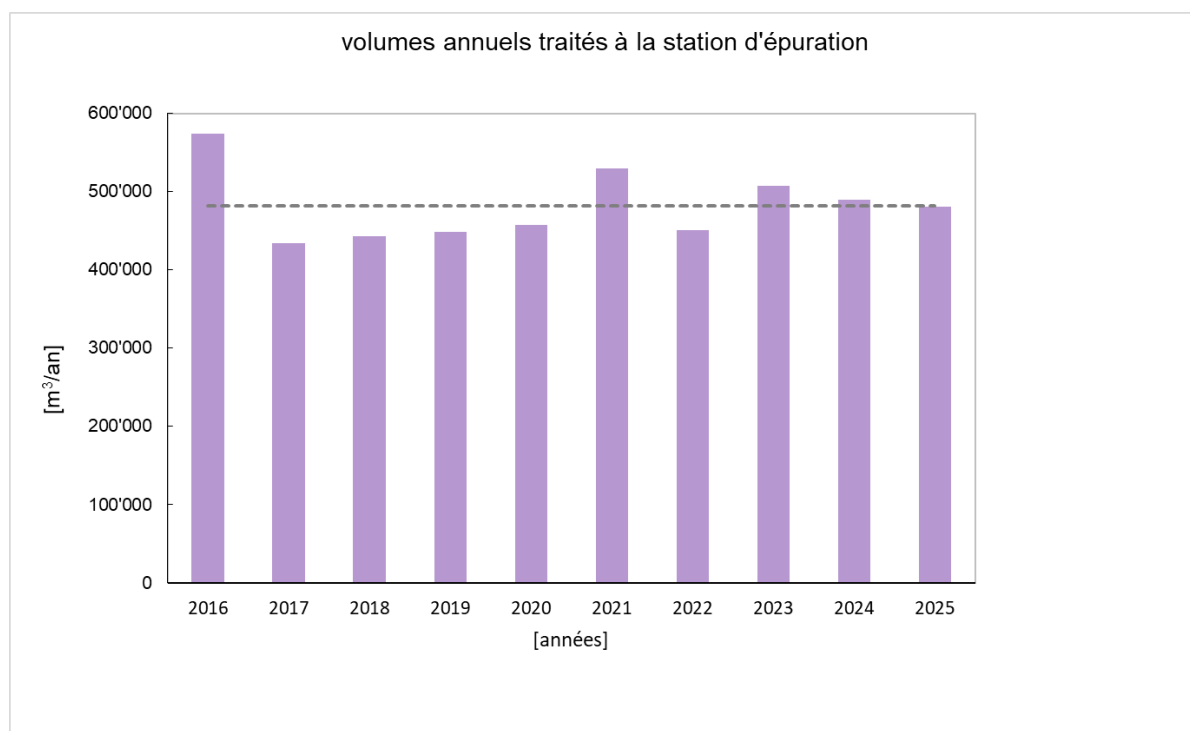
Station d'épuration (STEP)

Analyse des eaux usées brutes et épurées

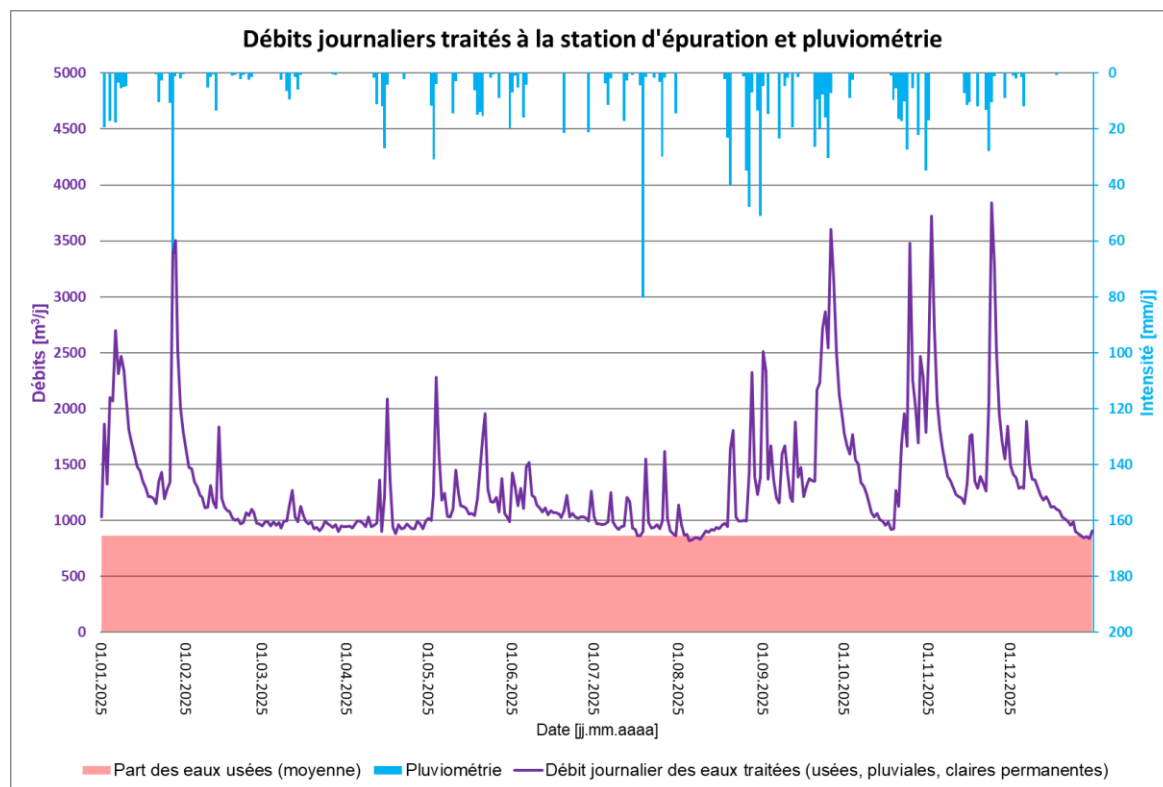
Le rendement de la station d'épuration est toujours très satisfaisant et répond pleinement aux exigences formulées par la réglementation (OEaux), comme le relève la DGE dans son bilan annuel personnalisé.

Débits traités

Un débit total de 480'000 m³ a été traité en 2025. Cette valeur se situe dans la moyenne des années précédentes. Les débits d'eaux pluviales acheminés à la station d'épuration sont compris dans le volume traité. Un assainissement intégral en système séparatif demeure l'objectif à atteindre.



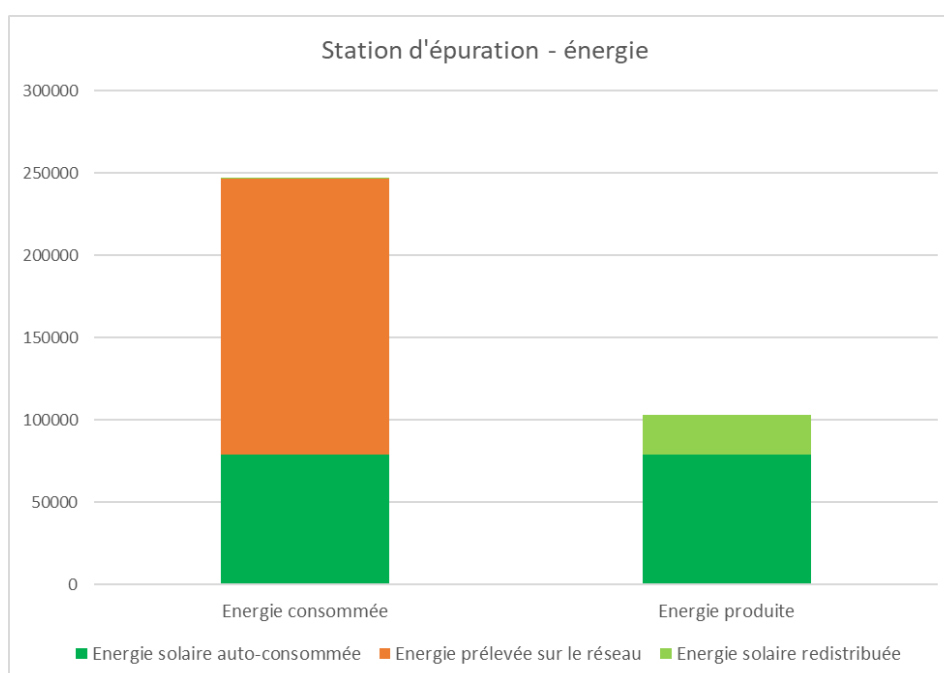
La variation journalière des débits est illustrée sur le graphe suivant :



L'influence des précipitations sur les débits acheminés à la station d'épuration est clairement visible. Le service poursuit les investigations pour extraire du réseau des eaux usées, les raccordements indésirables d'eaux non polluées, qui provoquent des déversements d'eaux mélangées à l'amont de la STEP en cas d'excès.

Energie

L'installation photovoltaïque à la STEP a produit au total 103'000 kWh soit le 40 % de l'énergie consommée. 79'000 kWh ont été directement consommés, soit 32% du besoin total en énergie.



Travaux de réfection

Les travaux de réfection sont achevés, à l'exception de l'optimisation des tamis des filtres mécaniques et de l'installation à ultra-violet, afin de garantir l'état sanitaire de l'eau en sortie de STEP pour l'utilisation à des fins d'arrosage. Ce réglage reste très dépendant de la composition des eaux en sortie de traitement.

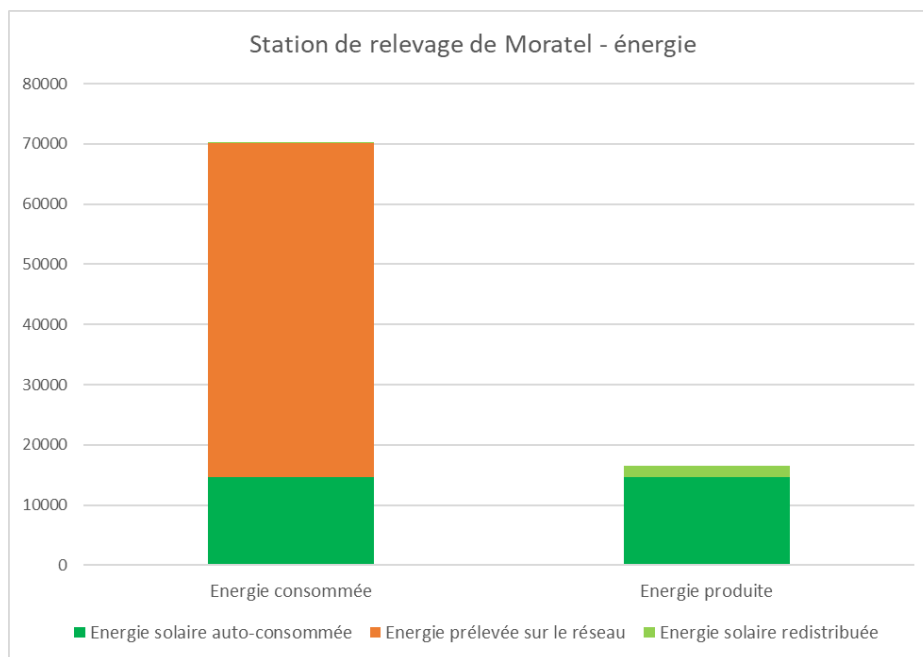
Station de relevage de Moratel (STREL)

Fonctionnement

Dû aux nombreux chantiers dispersés sur le territoire communal, le dessableur est toujours fortement mis à contribution, occasionnant une vidange rapprochée des sédiments.

Energie

L'installation photovoltaïque à la STREL a produit au total 16'500 kWh soit le 24 % de l'énergie consommée. 14'700 kWh ont été directement consommés, soit 21% du besoin total en énergie.



Ouvrages

Stations de pompage

La gestion et commande de toutes les stations de pompage a été rapatriée sur le tableau de la station d'épuration, facilitant ainsi leur gestion à distance.

Réseau d'assainissement

Réalisations

Rue de la Gare à Cully

L'exécution d'un nouveau collecteur des eaux usées à la rue de la Gare à Cully (préavis 01/2024), en parallèle de la réalisation des conduites du chauffage à distance, s'est poursuivi en 2025. Les tronçons de ce collecteur sont soudés entre eux pour garantir l'étanchéité vis-à-vis de la zone de protection de la nappe phréatique alimentant le captage du Bain des Dames.

L'obligation de mettre les assainissements privés en conformité (plus de la moitié des bâtiments) a passablement impacté la durée des travaux.

Route de Crétaz – chemin de la Branche à Grandvaux

Débutée en fin d'année 2023, l'exécution de deux nouveaux collecteurs des eaux usées et pluviales à la route de Crétaz ont été arrêtés à la fin de l'année 2024. La cause de cette interruption résidait dans l'expertise des solutions de consolidation des travaux d'excavation vis-à-vis du vétuste pont CFF, et de l'approbation finale des techniques proposées. Les travaux ont repris durant le dernier trimestre, par la réalisation des services électriques et de transmission au chemin de la Branche.

Chemin de Prahis à Grandvaux

Deux nouvelles canalisations ont été réalisées au chemin de Prahis, par opportunité avec les chantiers privés en cours.

Rue Saint-Georges à Grandvaux

Débutée en fin d'année 2023, la réalisation de deux collecteurs des eaux usées et pluviales à la rue Saint-Georges à Grandvaux a été achevée. Il s'agissait de remplacer un tronçon de collecteur posé sous le radier d'une bâtisse, caractérisé par un collecteur des eaux usées posé à l'intérieur d'un collecteur des eaux pluviales.

Raccordements non conformes

Jusqu'ici entrepris lors de travaux à proximité, le service examine la pertinence de procéder plus globalement à ces contrôles d'assainissement des eaux des biens-fonds, étant donné l'impact important du déversement d'eaux pluviales dans les canalisations des eaux usées (voir graphique en tête de chapitre).

Curages et examens télévisuels des canalisations

Annuellement, le service procède à la vidange des dépotoirs routiers et des tronçons de canalisations à faible pente.

Localement, des examens télévisuels ont permis de qualifier l'état des canalisations. Par opportunité, ils sont souvent liés à la réalisation de constructions privées dans le périmètre du réseau d'assainissement.

Assainissement des déchets

Ramassage et gestion des déchets ménagers

Points de collecte

La qualité du tri des différentes matières récoltées aux points de collecte est très satisfaisante.

Les incivilités liées à la dépose hors des conteneurs est stable. Cela concerne particulièrement les déchets de papier et carton. Des contrôles réguliers sont effectués, accompagnés le cas échéant de dénonciations à la Commission de Police.

Les points de collecte sont contrôlés et entretenus hebdomadairement par le service. Les conteneurs dédiés aux ordures ménagères sont entièrement nettoyés annuellement.

Ramassage au porte-à-porte / Tri des déchets

Dans le cadre du concept régional de la taxe au sac, l'utilisation des sacs taxés pour l'élimination des ordures ménagères peut être qualifiée de très bonne.

Déchetterie de Champaflon

La déchetterie de Champaflon demeure très fréquentée. Une réflexion a été entamée pour envisager une extension, cependant de faible ampleur étant donné la surface à disposition. Conformément au Plan Energie Climat Communal PECC, le service a entamé une étude d'implantation d'une ressourcerie.

Déchetterie des Gavardes (Savigny)

Actuellement, 370 citoyen-ne-s possèdent une carte d'accès. En constante augmentation, environ 10% de cartes supplémentaires chaque année, il subsiste néanmoins un fort potentiel d'augmentation du nombre d'utilisateurs.

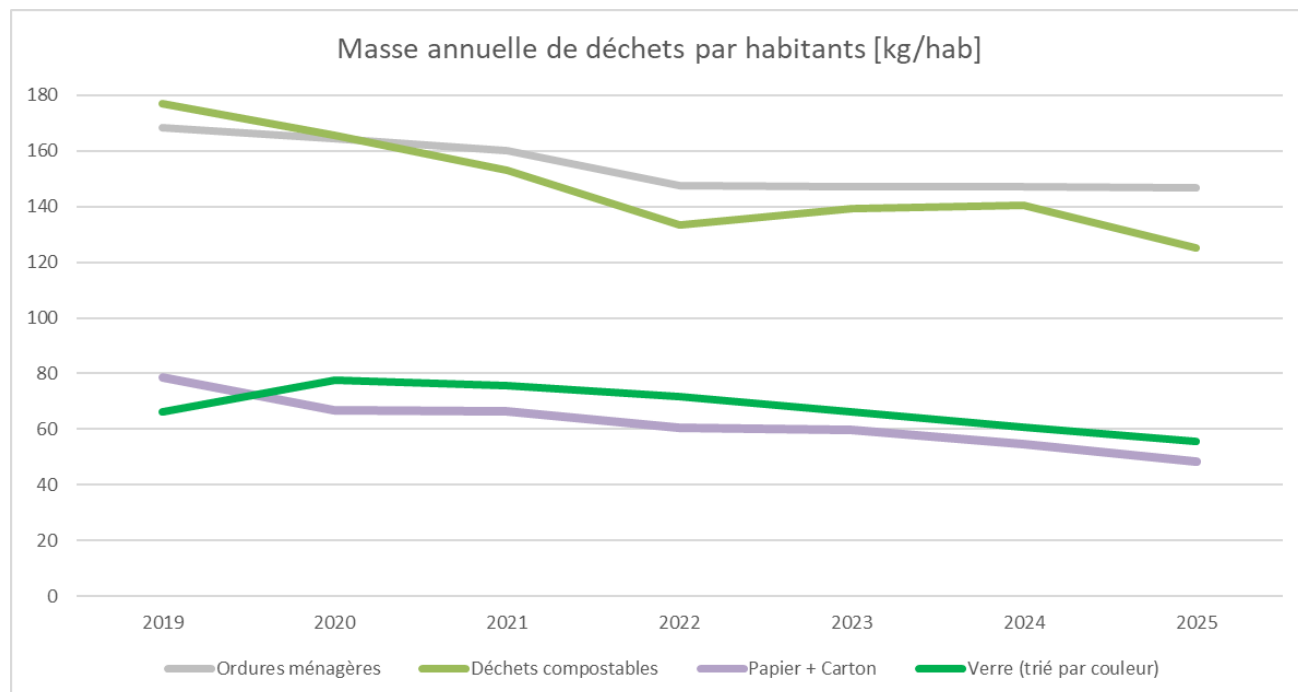
Quantités et types de déchets

Rétribution

Comme il est de coutume, la rétribution du verre trié couvre les frais de son transport. L'élimination du métal a continué à générer un revenu, de même que celle du papier/carton et du PET.

Synthèse

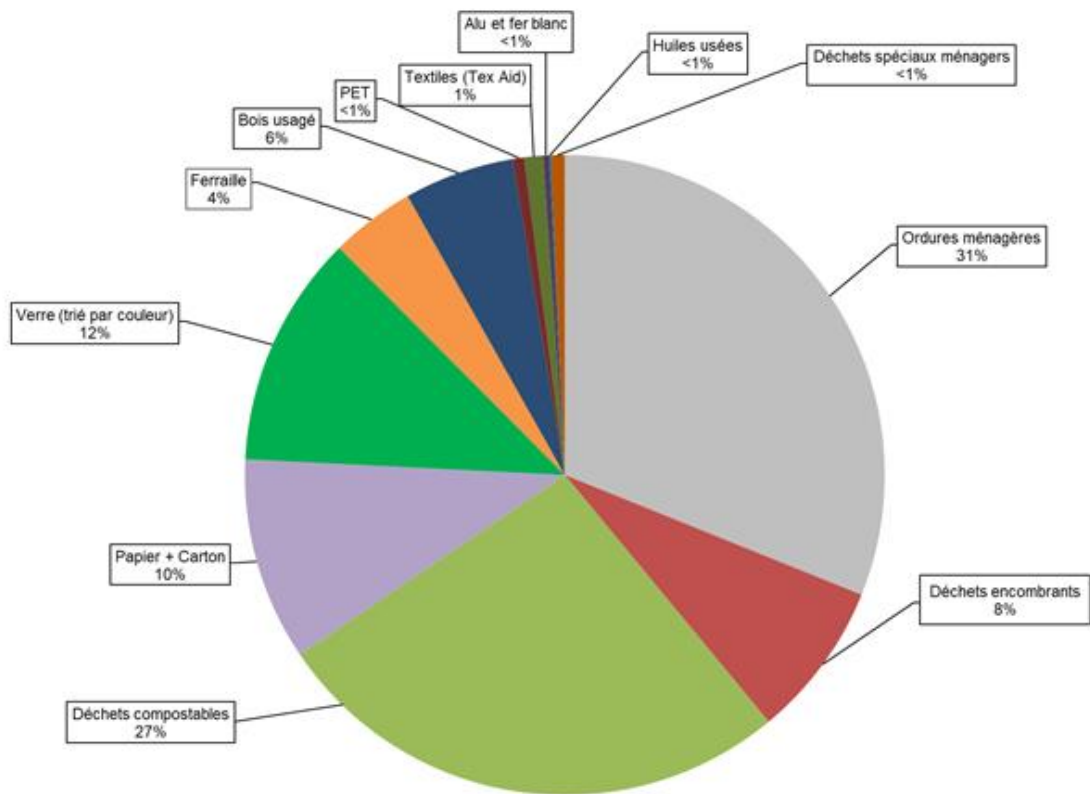
On constate une grande stabilité des masses de tous les déchets par rapport aux années précédentes, voire une légère diminution depuis quelques années, en termes de masse de déchets par habitant e s.



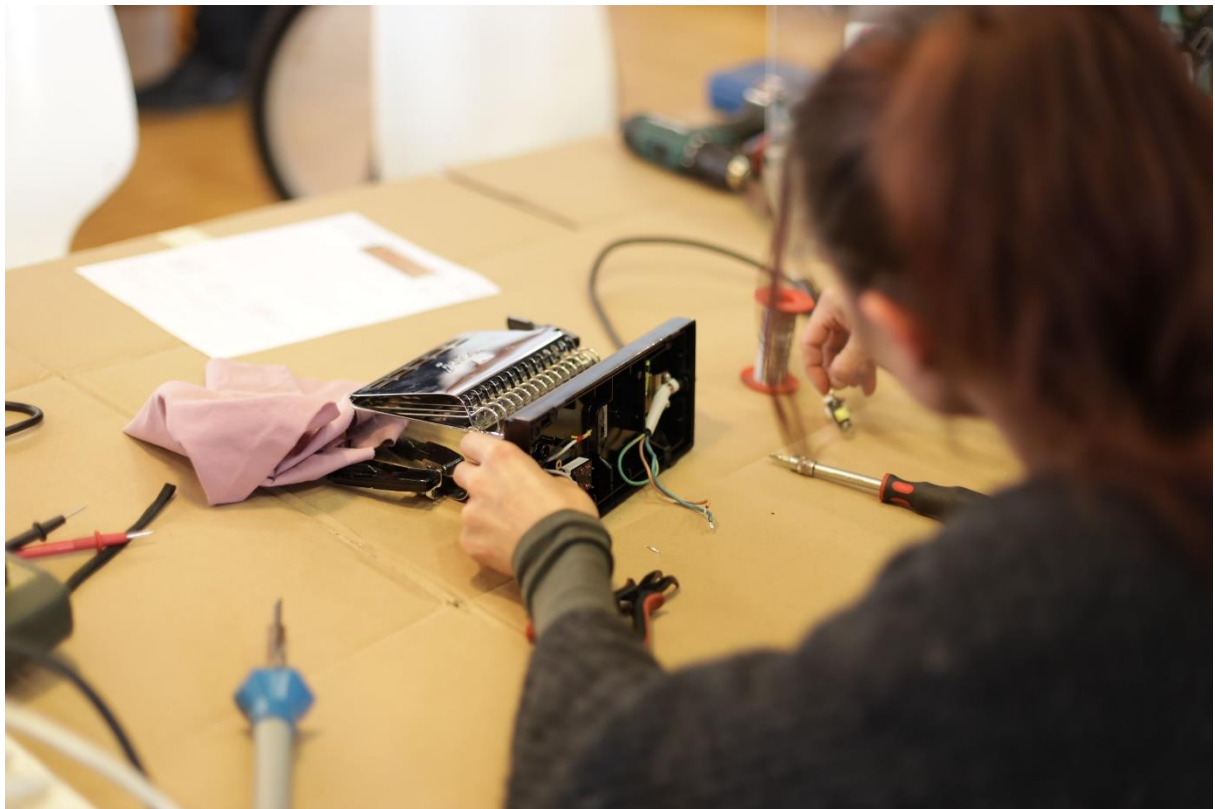
Année		2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018-2013	2012-2009
	[%]	[to]	[to]	[to]	[to]	[to]	[to]	[to]	[to]	[to]
Ordures ménagères	31.1	819	808	801	802	863	890	904	893	1'344
Déchets encombrants	7.9	208	238	230	220	233	236	260	297	220
Déchets compostables	26.5	699	773	756	725	827	896	952	996	762
Papier + Carton	10.3	270	300	325	329	359	362	422	436	309
Verre (trié par couleur)	11.8	310	334	359	391	410	421	357	387	335
Ferraille	4.3	113	106	110	114	130	154	145	150	141
Bois usagé	5.6	146	160	160	170	181	171	188	194	188
PET	0.6	15	18	17	19	17	22.0	18.4	16.9	11.4
Textiles (Tex Aid)	0.9	25	26	28	27	29	32.0	30.7	31.2	15.5
Alu et fer blanc	0.3	8	8	8	11	13	6.0	9.6	9.6	5.4
Huiles usées	0.1	2	2.1	2.3	2.6	2	2.0	1.4	2.7	2.8
Déchets spéciaux ménagers	0.7	18	12	17	13	12	19.0	17.7	11.4	13.0
Total	100	2'634	2'785	2'813	2'823	3'077	3'211	3'306	3'424	3'347

Remarque : introduction de la taxe sur les déchets en 2013

Proportion de la masse annuelle de déchets (%To) par type – total 2'634 To



URBANISME, ÉNERGIE, DURABILITÉ, ET POLICE DES CONSTRUCTIONS



M. Jean-Yves Cavin
Municipal

Service urbanisme et durabilité

Le service de l'urbanisme et de la durabilité accompagne l'évolution de la commune en veillant à la qualité du cadre de vie. Son action vise à aménager le territoire de manière cohérente et équilibrée, tout en préservant le patrimoine bâti et les paysages qui font l'identité de la commune.

Il contribue également à la mise en œuvre du plan énergétique communal et au développement de solutions concrètes pour faire face aux effets du changement climatique, afin de préparer un avenir durable pour la commune.

Il agit pour protéger la nature et favoriser la biodiversité, aussi bien dans les espaces publics que privés, et encourage la rénovation énergétique des bâtiments dans un souci d'économie d'énergie.

Au quotidien, le service s'engage à offrir un accompagnement de qualité à la population et à la sensibiliser sur la durabilité.

Aménagement du territoire

Missions du secteur

- ✓ Elaborer les plan directeur et plan d'affectation communaux.
- ✓ Elaborer des projets d'espaces publics.
- ✓ Intégrer la politique énergétique.

Plan d'affectation communal (PACom)

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2024, le projet définitif du PACom et de son règlement ont été soumis à enquête publique en février conjointement au plan des limites forestières. Deux présentations publiques ont eu lieu dans ce cadre le 3 février à Cully et le 5 février à Aran.



Séance d'information du 3 février à Cully

L'enquête, qui s'est déroulée du 5 février au 6 mars 2025, a suscité 44 oppositions et une remarque. La Municipalité a examiné les oppositions reçues selon la procédure légale et a organisé 24 séances de conciliation avec les opposant-e-s entre le 19 mai et le 9 juillet 2025.

Le préavis municipal 11/2025 sur l'adoption du PACom a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 6 octobre 2025. Lors de l'adoption, les oppositions ont été levées et les modifications à soumettre à l'enquête publique proposées par la Municipalité ont été acceptées.

Suite à cette décision et à l'enquête publique sur la modification du PAC Lavaux, la Commune a déposé un projet de modification du PACom, règlement et rapport explicatif à l'examen préalable du Canton le 16 décembre 2025. La réponse du Canton au printemps 2026 devrait permettre de soumettre à l'enquête complémentaire ces modifications en 2026.

Plan directeur communal (PDCom)

Le projet définitif du PDCom a été soumis à consultation publique en février conjointement au PACom. Les deux présentations publiques des 3 février et 5 février en traitaient également. Le PDCom a fait l'objet d'une remarque.

Le préavis municipal 10/2025 sur l'adoption du PDCom a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 6 octobre 2025 avec un amendement. Il a été transmis avec son rapport de consultation au Canton pour validation le 5 novembre 2025.

Plan des limites de constructions (PLC)

En 2026, suite aux réflexions menées lors de l'élaboration du PACom, une étude a été menée sur le plan des limites de constructions. Ce projet consiste principalement à poser des limites de constructions au droit des façades des bourgs, selon les PPA présents sur les rives du lac et abrogés dans le projet du PACom et selon la loi sur les routes pour le reste du territoire de la Commune. Une série de constructions seraient ainsi régularisées.

Un premier plan et rapport explicatif concernant uniquement les bourgs ont été soumis au Canton pour examen préalable en octobre 2024. Le 21 février 2025, la Commune a reçu le retour de cet examen préalable. Suite aux remarques du Canton, le plan s'est étendu à l'ensemble de la Commune. Un nouveau plan et rapport ont été soumis au Canton en septembre 2025.

Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

Suite aux débats du Grand Conseil sur le dossier du PAC Lavaux, la modification du PAC Lavaux a été soumise à l'enquête publique du 5 novembre au 4 décembre 2025. La quasi-totalité des oppositions faites et coordonnées par la CIL ont été acceptées et intégrées au plan et règlements mis à l'enquête. Une grande partie des terrains qui étaient en zone à bâtir ont été sortis du périmètre du PAC Lavaux. Cette modification n'est néanmoins pas systématique, c'est pourquoi la Commune, avec le soutien de la CIL, a fait opposition à ce plan.

Commission intercommunale de Lavaux (CIL)

La Commune est représentée au comité de la commission.

Le guide pour l'intégration de panneaux photovoltaïques a été élaboré à l'échelle du site de Lavaux (IFP) et publié par chaque commune du périmètre, y compris Bourg-en-Lavaux pour le territoire hors de la zone à bâtir. Le projet d'irrigation à l'échelle de Lavaux initié en 2022 se poursuivra sur plusieurs années. La CIL a également été partie prenante de l'actualisation du plan de gestion de Lavaux-UNESCO.

Commission consultative d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a siégé à 4 reprises durant l'année 2025 pour préavisier 5 projets privés sur demande de la Municipalité.

Durabilité

Missions du secteur

- ✓ Mettre en œuvre la politique énergétique et climatique communale (PET et PECC).
- ✓ Protéger la population des effets du changement climatique.
- ✓ Communiquer et sensibiliser la population et le personnel communal à la durabilité.
- ✓ Conseiller et inciter la population dans l'assainissement énergétique de leurs bâtiments.
- ✓ Gérer le Fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité (FEED).
- ✓ Développer des projets d'énergie renouvelable (CAD).
- ✓ Développer des actions en faveur de la biodiversité.

Plan énergie et climat communal

Après quatre ans de mise en œuvre, le bilan est globalement satisfaisant : 17 actions sont terminées, 18 en cours, 2 planifiées et 3 à planifier. Un suivi annuel a été assuré par l'administration communale en collaboration avec le prestataire Alterna et communiqué au Canton.

La création du fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité (FEED) a permis de structurer l'action communale et d'engager une déléguée à l'énergie et à la durabilité.

La Commune a développé des actions d'information, de formation et de sensibilisation, notamment autour de la consommation responsable, de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables.

Sur le plan de la durabilité, une politique d'achats responsables est en cours de développement au sein de l'administration communale, complétée par des actions concrètes de réemploi des matériaux. La population a été encouragée à la réduction des déchets et au compostage.

En matière d'énergie, la Commune a renforcé son rôle exemplaire : diagnostics et rénovations énergétiques des bâtiments, suivi des consommations, recours accru aux énergies renouvelables, développement du photovoltaïque et des réseaux de chauffage à distance, ainsi que réduction de la consommation de l'éclairage public. Les procédures d'autorisations énergétiques ont pu être simplifiées pour faciliter les projets des citoyen·ne·s.

La mobilité durable constitue un autre axe fort, avec des subventions pour les transports publics, une offre de taxis à tarif préférentiel, l'identification des cheminements piétons et les infrastructures pour les vélos. Un plan de mobilité pour l'administration a été mis en œuvre incluant l'électrification du parc de véhicules communaux et des subventions pour les transports publics ou le vélo.

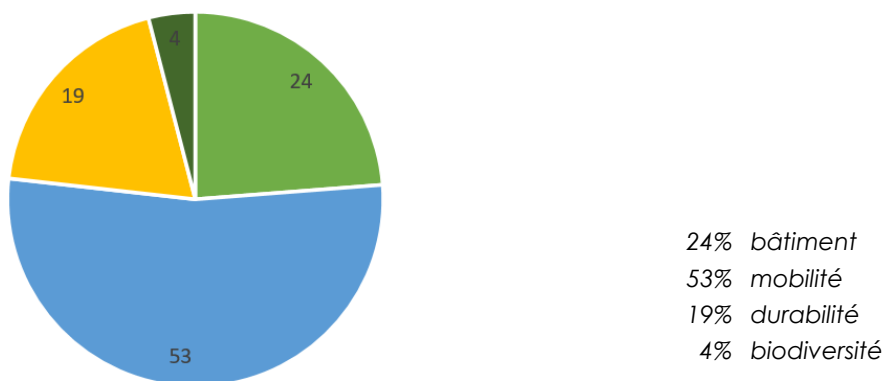
Face aux changements climatiques, la Commune agit sur la biodiversité, la végétalisation, la gestion de l'eau et des sols : entretien différencié des espaces verts, plantations d'arbres et recommandation d'espèces adaptées, désimperméabilisation des sols, économies d'eau et encouragement à la récupération des eaux de pluie. L'agriculture et la viticulture sont encouragées dans la réduction des intrants, la reconversion biologique et l'adaptation des cépages.

En conclusion, le PECC est aujourd'hui largement mis en œuvre et couvre l'ensemble des enjeux climatiques et énergétiques du territoire. Un nouveau cycle PECC de quatre ans pourrait être engagé.

Fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité

Le programme de subventions dépend du fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité (FEED). Il découle d'une des actions du PECC et est à disposition de la population depuis novembre 2023.

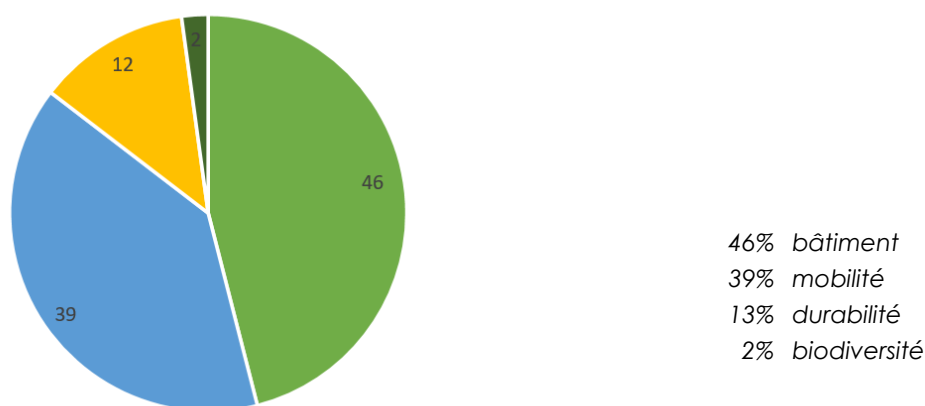
En 2025, les 220 demandes de subventions se sont réparties ainsi :



Répartition du type de demandes

17 dossiers ont été déposés concernant le bâtiment comprenant 52 demandes de subventions, 116 concernant la mobilité (vélos, transports publics) et 42 concernant la durabilité (électroménager, récupération d'eau). En 2025, les subventions pour développer la biodiversité ont été ajoutées à la liste des subventions, avec une dizaine de demandes. Elles concernent les plantations, les abris pour la petite faune ou la

désimperméabilisation. Une aide a également été ajoutée afin de lutter contre le frelon asiatique (prise en charge des frais de destruction des nids) et une action a été mise sur pied, en concertation avec le Canton, visant l'arrachage des lauriers et leur remplacement par des espèces indigènes. La liste complète des subventions est disponible sur le site internet de la commune : <https://b-e-l.ch/fr/a-votre-service/subvention/aides-pour-efficacite-energetique-et-durabilite>.



Répartition des montants versés selon le type de demandes

Le total des montants versés en 2025, toutes subventions confondues, s'élève à CHF 86'772.- pour 129 subventions. Les subventions bâtiment étant octroyées à l'achèvement des travaux, encore peu de subventions ont pu être versées en 2025. Néanmoins, en plus des subventions octroyées, il y a déjà eu 33 demandes de subventions admissibles qui ont été soumises au service et ont reçu une réponse positive.

La majorité des projets soumis pour une demande de subventions concerne le changement de système de chauffage ou l'isolation du bâtiment, viennent ensuite les panneaux photovoltaïques. Les panneaux thermiques n'ont fait l'objet que d'une demande en 2025. Dans la grande majorité des cas, une demande de subvention pour un CECB Plus ainsi qu'un monitoring accompagne le dossier. Les subventions pour les fenêtres ont également été sollicitées, ce qui confirme que cette subvention est intéressante puisqu'elle touche à l'enveloppe et qu'aucune autre subvention n'est disponible pour ce poste, notamment au Canton. Enfin, un dossier a bénéficié d'une subvention « Bonus » pour l'isolation, avec une rénovation complète, ce qui en fait un projet exemplaire. L'ensemble de ces travaux prévoit en moyenne un gain de 3 classes CECB pour l'enveloppe du bâtiment et de 4 classes CECB pour l'efficacité énergétique globale. Ces attentes pourront être vérifiées après le dépôt des CECB mis à jour, suite à la réalisation des travaux.



Isolation périphérique d'une villa à Cully

A partir de la réception d'un dossier complet, le temps de traitement des demandes de subventions est d'environ 20 à 30 jours en moyenne pour les demandes concernant la mobilité et la durabilité. Il est en moyenne de 16 jours pour valider l'admissibilité d'un dossier aux subventions concernant le bâtiment. En 2025, aucun dossier complet n'a été réceptionné pour une demande de subvention concernant la biodiversité.

Le système de subventions est toujours en rodage. Le service en charge de la durabilité est continuellement en recherche d'amélioration pour simplifier son accès à la population et ainsi encourager de manière efficace la rénovation énergétique des bâtiments et le soutien à la biodiversité dans les espaces bâtis ainsi que la durabilité dans les usages.

Chauffages à distance

Le chauffage à distance pour le plateau de la Gare de Cully et l'Hôpital de Lavaux s'est terminé et la mise en service complète du réseau a eu lieu en octobre.

Le chauffage à distance dans le bourg de Grandvaux, basé sur un champ de sondes géothermiques situé sous les routes du village, a connu une avancée importante en 2025 avec l'acceptation du préavis 03/2025, assurant le financement du projet. La préparation et planification du chantier et les derniers contacts avec les propriétaires se poursuivent pour un début des travaux prévu en 2027.

Commission du développement durable (CDD)

Les activités de la Commission du développement durable (CDD) ont été menées avec enthousiasme. Deux Repair Café ont eu lieu à Cully et à Aran, avec une belle fréquentation.

Avec la collaboration de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), les actions de lutte contre la Renouée du Japon ont pu être poursuivies. Environ 30 bénévoles se sont retrouvés à neuf reprises, toutes les trois semaines, entre les mois de mai et d'octobre, pour couper et arracher cette plante invasive. Une collaboration avec la Commune de Puidoux et l'Association du sauvetage est toujours en place pour libérer une partie du site de Treytorrens de l'emprise de la Renouée du Japon.

La butte en permaculture, installée sur la parcelle communale vers Moratel, continue de bien fonctionner avec des interactions entre les personnes qui s'en occupent et les passant-e-s, particulièrement à l'occasion d'une présentation festive en août.

Le sous-groupe Jardins en Lavaux continue la promotion de la Charte des Jardins et la charte des rives et a organisé une vente de plantons bio et locaux au marché du dimanche.

En collaboration avec le GANaL, le groupe des amoureux de la nature en Lavaux, la CDD a poursuivi l'installation de nichoirs pour les hirondelles et les martinets noirs.

Enfin, une conférence a été organisée sur le thème de la flore du canton de Vaud en mars et une projection de deux films en septembre avec la commission culturelle.

Autres projets

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité, fortement impactée en Suisse, une « infrastructure écologique » doit être mise en place au niveau national, cantonal et communal. Le but est de préserver des zones riches ou favorables à la biodiversité, et de conserver ou de (re-)créer des connexions entre ces zones. Afin d'établir et d'intégrer cette infrastructure écologique, la Commune s'est inscrite au programme d'accompagnement « Commune OuVerte », proposé par Pro Natura. A ce stade, la Commune a effectué 4 des 5 étapes prévues, la première étant offerte par Pro Natura. Après un état des lieux initial (étape 1), une étude poussée (étape 2), l'identification des parcelles sur lesquelles il est possible d'agir (étape 3), la définition de mesures d'amélioration et la priorisation (étape 4), il reste maintenant à mettre en œuvre les mesures (étape 5).

Suite à l'interdiction dès le 1^{er} septembre 2024 d'acheter et/ou de planter des lauriers (Prunus laurocerasus) sur tout le territoire suisse, la Commune a engagé une « Action lauriers » à l'automne 2025, en parallèle de la subvention mise en place par le Canton. Le but de cette action était d'arracher les lauriers, avec comme condition de les remplacer par des espèces locales, afin de soutenir la biodiversité régionale par des plantes adaptées. Concrètement, la Commune a communiqué sur la problématique engendrée par ces plantes invasives, largement utilisées dans les jardins privés, en invitant les personnes intéressées à déposer leur demande de subvention cantonale directement auprès de la Commune. Celle-ci a géré les demandes et les échanges avec le Canton, ainsi que la récupération et l'élimination de ces déchets sensibles. 5 demandes ont été déposées, 3 étant non conformes, les 2 autres ont pu être validées. L'action va être reconduite en 2026 avec un accent accru sur la communication.

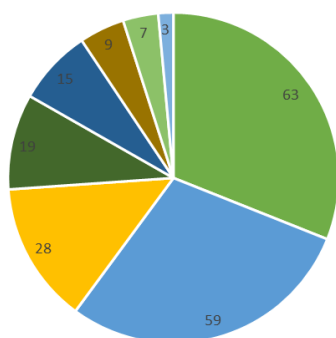
Police des constructions

Missions du secteur

- ✓ Instruire les demandes d'autorisation/permis de construire.
- ✓ Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme.
- ✓ Renseigner les propriétaires sur les procédures à suivre.

Permis de construire

Au cours de l'année 2025, le service a traité 203 nouvelles demandes d'autorisation / permis de construire. Parmi ces demandes, 59 ont été soumises à enquête publique, 9 en ont été dispensées et 63 ont fait l'objet d'une autorisation municipale. On notera également les 28 annonces solaires et les demande permis qui totalisent une surface de capteurs solaires de 2'490 m² ainsi que les 19 demandes de remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur.



- 63 autorisations municipales
- 59 dossiers soumis à l'enquête publique
- 28 annonces solaires
- 19 annonces PAC
- 15 demandes en suspens
- 9 dispenses d'enquêtes publiques
- 7 procédés de réclame
- 3 fractionnements

Répartition du type de demandes

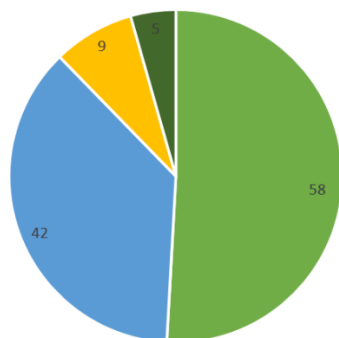
Il y a également eu 22 demandes d'abattage d'arbre (dérogation à la protection du patrimoine arboré) hors demande de permis de construire, dont 3 refusées. Chaque arbre abattu doit être compensé en application de la LPrPNP.

Le temps de traitement pour ces demandes va de 19 à 26 jours pour une annonce solaire ou de pompe à chaleur. Les autorisations municipales son délivrées en moyenne dans les 29 jours.

Les dossiers pour autorisation de construire avec circulation au Canton, qu'ils soient soumis à l'enquête publique ou non, sont traités en moyenne en 119 jours à partir de la dépose du dossier de demande de permis.

Courant 2025, 51 permis de construire ont été délivrés, 42 suite à des enquêtes publiques et 9 suite à dispense d'enquête. 5 demandes de permis ont été refusées

principalement suite à un préavis négatif de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) ou à la non-conformité avec le nouveau PACom et son règlement.



58 autorisations municipales
42 suite à enquête publique
9 suite à dispense d'enquête publique
5 refus

Répartition du type d'autorisations

Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025, 26 visites de contrôle en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser, regroupées sur 5 demi-journées ont été effectuées par la Commission technique communale. En 2025, 15 permis d'habiter et 24 permis d'utiliser ont été délivrés. Sur les 15 permis d'habiter délivrés en 2025, 2 nouveaux logements ont été créés à Cully et 3 à Grandvaux.

Commission consultative de Lavaux

La Commission consultative de Lavaux s'est réunie à 11 reprises en 2025. Elle a étudié en moyenne 4 projets de Bourg-en-Lavaux par séance, pour un total de 39 passages ce qui représente plus de la moitié des projets présentés à la Commission.

Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale est constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués.

La Commission de salubrité n'a pas été sollicitée en 2025.

Communication

Le site internet de la Commune est l'outil principal de communication que l'administration communale utilise pour assurer une transmission efficace de l'information à la population.

Les deux pages réservées à la Commune de Bourg-en-Lavaux dans le journal de district Le Courrier-Lavaux-Oron sont toujours publiées 10 fois par année.

L'agenda annuel est envoyé à tous les ménages en début d'année et rencontre un vif intérêt, notamment de la part des seniors qui y trouvent nombre d'informations sur les activités ayant lieu sur le territoire communal.

SECURITÉ, SPORTS, MANIFESTATIONS, PORTS ET RIVES



M. Jean-Paul Demierre
Municipal

Sécurité

Missions du secteur

- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- ✓ Maintenir la tranquillité et l'ordre public.

Association Police Lavaux

De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2024 peuvent être obtenus sur le site www.policelavaux.ch



L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif de police coordonnée vaudoise et assure la sécurité publique sur six communes : Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Lutry, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin. Les autorités communales, en partenariat avec le Commandant de Police Lavaux, souhaitent que les habitant-e-s des localités desservies aient un contact privilégié avec ceux qui les protègent. Ainsi, le territoire de Police Lavaux est subdivisé en zones d'activité attribuée à un-e policier-ère référent-e. Ces spécialistes de la police de proximité sont spécialement formé-e-s en matière d'écoute, de conseil et de résolution de problèmes.

Le Délégué aux Affaires viticoles et au Tourisme, collaborateur référent pour les secteurs vitivinicoles et touristiques, est également rattaché à l'unité proximité et prévention à laquelle appartiennent les policier-ère-s précité-e-s. Ce dernier a notamment mené des actions de prévention spécifiques dans les vignes.

Police Lavaux poursuit également ses activités de prévention et utilise à cet effet différents outils et canaux de communication pour transmettre des messages

concernant aussi bien la circulation routière, les risques d'accident au sens large que la lutte contre la criminalité.



Infractions radar

Infractions radar - Données relevées dans EpsiPol

	Avis d'infraction Radar	Rapports Commission de police	Avis de dénonciation Préfecture	Rapports Préfecture	Avis de dénonciation Ministère public	Rapports Ministère public
Bourg-en-Lavaux	1'766	149	27	21	8	6
Chexbres	7	1	0	0	0	0
Lutry	11'758	715	137	88	25	8
Puidoux	13'920	1'066	209	133	32	28
Rivaz	52	14	0	0	0	0
St-Saphorin	13'936	1'068	349	248	70	38
TOTAUX	41'439	3'013	722	490	135	80
2023	33'388	2'067	523	380	104	71
2024	38'991	2'680	625	415	75	55

Statistiques interventions 2025

			TOTAL	Lutry		B-e-L		Chexbres		Puidoux		Rivaz		St-Saphorin		Autres	
				Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.
Circulation :																	
Accidents de la circulation	véhicules avec blessé		55	11	9	18	12	9	6	12	11	1	1	4	4	0	0
	véhicules sans blessé		190	84	26	32	8	30	9	31	13	2	0	10	4	1	0
	cycles/trottinettes avec blessé		4	3	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	cycles/trottinettes sans blessé		2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
	piétons avec blessé		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	piétons sans blessé		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incapacités de conduire	ivresse		19	11	7	3	4	0	1	4	5	0	0	1	1	0	0
	stup et médicaments		2	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0
	autres		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Défauts permis			8	5	8	0	0	0	0	2	2	0	0	1	1	0	0
RC			1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Conduites sous mesure			6	4	5	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Autres infractions DCR			206	82	44	44	24	39	10	46	21	3	36	11	21	1	1
Délits / plaintes :																	
Commerces	vols avec effraction		19	6	6	2	2	1	1	10	8	0	0	0	0	0	0
	vols sans effraction		9	2	2	3	3	0	0	2	1	0	0	0	0	2	1
	vols à l'étalage		15	5	4	4	1	1	0	5	4	0	0	0	0	0	0
	tentatives de vols		17	6	4	3	2	1	1	7	6	0	0	0	0	0	0
	dommages à la propriété		11	6	6	1	1	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0
Habitations	vols avec effraction		49	25	23	4	4	10	8	8	6	1	1	1	0	0	0
	vols sans effraction		11	2	3	5	6	0	1	1	1	0	0	0	0	3	3
	tentatives de vols		16	12	7	2	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	dommages à la propriété		11	5	3	6	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Véhicules	vols avec effraction		21	4	4	5	5	2	2	6	6	0	0	0	0	4	5
	vols sans effraction		20	6	6	4	4	6	6	0	0	0	0	0	0	4	5
	tentatives de vols		7	3	2	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1
	dommages à la propriété		16	12	7	2	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1	2
Mobilier urbain (murs, réverbères)	dommages à la propriété		7	6	5	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Tags/graffitis			7	6	4	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Vols	simples		60	17	16	7	5	1	1	2	2	2	2	0	0	31	31
	avec violence		2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	avec astuces		15	3	1	3	3	1	1	0	0	0	0	0	0	8	8
	véhicules		5	3	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	cycles et autres		5	3	3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cybercriminalité			69	38	37	18	18	2	2	4	4	1	1	2	2	4	5
Violences domestiques			14	7	6	2	2	1	1	3	3	0	0	0	0	1	1
Intégrité physique ou honneur			34	13	8	5	5	2	2	8	8	2	1	0	0	4	2
Autres			33	22	10	5	3	3	2	1	1	0	0	0	0	2	2
Interventions :																	
Demandes d'assistance / litiges			397	215	2	101	2	24	0	46	2	4	0	6	1	1	0
Infractions Règlement de Police	nuisances sonores	étab. publics	24	11	0	5	0	5	1	2	0	0	0	1	0	0	0
		voie publique	44	26	2	12	1	2	0	3	0	0	0	1	0	0	0
		domicile	64	41	10	7	3	9	1	6	1	0	0	0	0	1	0
	scandales		9	5	4	2	2	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	littering		1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
	autres		20	13	10	4	2	1	1	2	2	0	0	0	0	0	0
Mœurs			7	4	1	1	1	0	0	1	2	0	0	1	0	0	0
Mineurs			12	11	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Individus perturbés			83	38	4	30	3	4	1	7	0	0	0	2	0	2	0
Disparitions de personnes			12	6	0	4	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Personnes retrouvées			4	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arrestations / Interpellations			26	12	14	5	10	1	1	8	6	0	0	0	0	0	0
Identifications de personnes			40	28	3	9	1	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Personnes signalées			10	6	5	3	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Inquiétudes pour une personne			44	26	2	8	0	4	0	4	0	1	0	0	0	1	0
Suicides			2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de suicides			3	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Mises en cellule			4	4	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Infractions LEI			10	4	3	4	6	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Infractions Lstup			4	2	2	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Collaborations Interpol			136	28	1	10	0	10	0	7	0	1	0	0	0	80	3
Collaborations ambulances			16	6	2	7	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Incendies			37	17	1	9	1	4	1	5	1	1	0	1	0	0	0
Pollutions			35	15	6	8	3	3	1	9	3	0	0	0	0	0	0
Inondations			6	1	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Animaux			166	95	3	28	1	8	0	26	0	5	0	4	0	0	0
Annonces pertes/vols	plaques		6	2	0	1	1	0	0	0	1	2	2	0	0	1	0
	vélos		5	1	2	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	2	2
	voitures - motos		10	4	3	4	4	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0
Véhicules et plaques retrouvés	plaques		7	3	2	3	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
	vélos		12	11	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	voitures - motos		3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Réquisitions émanant du SAN/OP			302	163	5	3	0	93	0	43	5	0	0	0	0	0	0
Diverses			345	165	6	93	3	37	0	35	0	6	0	8	0	1	0
TOTAL :			2872	1363	374	555	173	325	69	377	141	36	47	57	35	159	76

Colonnes de gauche Interventions
Colonnes de droite Infractions relevées lors des interventions

Organisation régionale de la protection civile (ORPC)



De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2025 peuvent être obtenus sur le site www.orpclavauxoron.ch.

Association intercommunale ORPC de Lavaux-Oron

L'association intercommunale regroupe les communes de Belmont-sur-Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel-Lavaux, Jorat-Mézières, Lutry, Maraçon, Montpreveyres, Oron, Paudex, Puidoux, Pully, Rivaz, Saint-Saphorin, Savigny et Servion. L'association a son siège à Forel.

Les tâches de la protection civile

L'éventail des activités de la protection civile est large. Il comprend des tâches de protection, d'assistance et d'appui. La protection civile est avant tout un moyen d'intervention du deuxième échelon dans le cadre du système coordonné de protection de la population.

- Protéger et assister la population
- Protection des biens culturels
- Appuyer les organes de conduite des partenaires sécuritaires lors de situation d'urgence et de manifestations
- Remise en état après des événements dommageables de grande ampleur
- Interventions et prestations au profit de la collectivité (manifestations)
- Aide à la conduite et logistique
- Contrôle des abris privé
- Entretien des abris publiques

Jours de services en 2025

L'ORPC du district de Lavaux-Oron a pu compter sur l'engagement et la disponibilité de sa milice durant cette année. Le bataillon, composé de trois compagnies, conduit par des cadres de milice, représente un effectif d'environ 300 miliciens.

2639 Jours de Services

3 Engagement en situation d'urgence

(L'organisation n'a pas été mobilisée, toutefois un astreint a été engagé pour la livraison du matériel pour les PRU = 5 jours)

2307 Jours de services d'instruction régionale, cantonale et fédérale

206 Intervention en faveur de la collectivité



Photo : ORPC – Lausanne Marathon 2025

L'ORPC Lavaux-Oron offre ses services à la population des 16 communes du district.

SDIS Cœur-de-Lavaux



De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2025 peuvent être obtenus sur le site www.sdiscoeurdelavaux.ch.

Les sapeurs-pompiers du SDIS Cœur de Lavaux interviennent sur une zone de sept communes du district de Lavaux-Oron : Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin et Savigny.

Ce secteur a une dénivellation importante avec les bords du lac Léman à l'altitude de 373 m et le Mont-Chesau à 982 m.

La création du SDIS Cœur de Lavaux date du 1er janvier 2014. Le premier échelon d'intervention du SDIS est le détachement de premier secours (DPS), qui dispose de 2 sites opérationnels situés sur Forel et sur Cully. Le SDIS comporte également 2 sections de détachement d'appui (DAP) localisées dans les mêmes casernes que le DPS. Le DAP peut venir en renfort du DPS sur des événements de grande ampleur.

Effectifs au 31 décembre

DPS (détachement de premier secours) : 56
DAP (détachement d'appui) : 54
Jeunes sapeurs-pompiers : 35 (au 1^{er} janvier 2024)

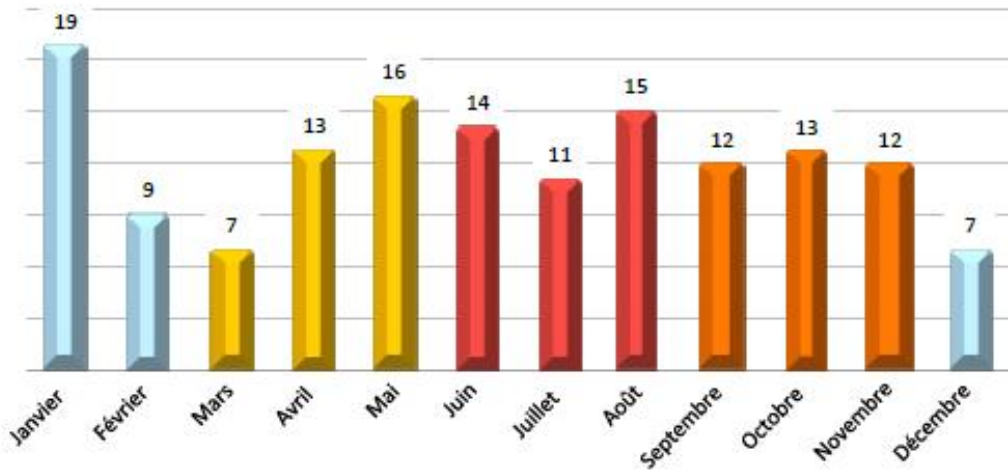
Interventions

148 interventions en 2025.

Répartition des interventions par type



INTERVENTIONS PAR MOIS



INTERVENTIONS PAR COMMUNE



148

Interventions durant l'année

Sports

Missions du secteur

- ✓ Mise en œuvre de la politique en matière de sport.
- ✓ Soutien financier aux associations.

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est gratuite et une subvention est accordée aux clubs et associations pour les jeunes athlètes jusqu'à 18 ans.

La commune de Bourg-en-Lavaux compte un terrain de foot et un terrain multisports aux Ruvines et le complexe sportif de la Tioleyre (terrains de foot et multisports, pétanque et tennis). Leur entretien est efficacement assuré par les collaborateurs de la voirie.

Sociétés sportives locales

Abbaye de l'ancienne commune de Villette
Amis du Tir Grandvaux-Villette
Ball Academy
Cercle de la Voile Moratel-Cully
Fédération Suisse de Gymnastique, section de Cully
Football-Club Vignoble
Judo-Club Lavaux
La Formela-Gym
Lavaux-Badminton-Club
Lavaux Foil

Le Bouchon de Lavaux, Club de pétanque
Sauvetage du Léman Section Cully-Davel
Ski-Club d'Epesses
Société de Gym Dame de Cully (SGDC)
Société de Gym Homme
Société de Sauvetage de Villette
Tennis Club Lavaux

Cours divers

De nombreux cours privés sont également dispensés dans les salles des villages de la commune, tels que la danse country, yoga, pilates, tai-chi, zumba, capoeira, etc.

Manifestations

Des manifestations en tous genres se déroulent sur le territoire communal. La Municipalité a délivré au total 89 autorisations de manifestation au cours de l'année sous revue. Ces dernières se répartissent de la manière suivante :

Cully : 46

Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 31

Lotos : 2 et tombolas : 2

Epesses : 6

Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 4

Grandvaux : 18

Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 16

Loto : 2

Riex : 5

Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 4

Villette : 14

Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 13

Loto : 1 et tombolas : 2



Affiche édition 2025

Sociétés locales

La commune a la chance de compter de nombreuses sociétés locales très actives.

Sociétés locales

USL - Union des sociétés locales
 LABEL - les acteurs de BeL
 Ancienne Jeunesse de Riex
 APEBEL - Ass. parents d'élèves
 Association Cully Jazz Festival
 Association des Amis de Lavaux Classic
 Association des Paysannes vaudoises des Monts de Lavaux
 Association des Vignerons de Lavaux
 Association Lavaux Express
 Association Sentier Gourmand Lavaux
 Association TP 55
 B-e-L équipe
 Brigade Scoute de Lavaux
 Caveau des Vignerons de Cully
 Caveau des Vignerons d'Epesses
 Caveau des Vignerons Grandvaux
 Caveau des Vignerons de Riex
 Caveau des Vignerons de Villette
 Championnat du monde des Tracassets

Commission de musique spirituelle de Cully-Villette
 Cully-Cui' Band
 Entraide Familiale Bourg-en-Lavaux
 Fanfare de Grandvaux
 GANaL-Le Groupe des Amoureux de la Nature Lavaux
 Jeunesse de Grandvaux
 La Lyre de Lavaux et Ecole de Musique
 Le Trait d'Union (aîné-e-s)
 Les Amis du Cinéma d'Aran
 Passeports vacances
 Rues-en-Lavaux
 Service d'aide à la famille de Lavaux
 Société du Port et des Bains de Moratel Cully
 Théâtre de la Dernière Minute
 Union des sociétés des lotos
 Veillées à la Maison



Jeunesse de Grandvaux – 180^{ème} anniversaire



FSG Cully – 150^{ème} anniversaire



FC Vignoble – 125^{ème} anniversaire

Rives, plages et cours d'eau

Entretien des rives

Différents travaux d'entretien ont été réalisés sur le périmètre de la plage de Moratel.

Les deux douches de la plage ont été rénovées. Une nouvelle conduite d'alimentation d'eau a été posée ainsi que le raccordement au réseau d'eaux usées.



12.06.25 coffrage douche de Moratel



18.06.25 socle en béton

Les rampes d'accès au lac, qui avaient été réfectionnées en 2024 lors des travaux de consolidation des berges, ont été équipées de trois main-courantes en inox. Ces nouvelles aides permettent un accès plus sûr aux plateformes de baignade.

Le long du camping vers la station de relevage des eaux usées, la désimper-méabilisation d'une portion de chemin a été réalisée. Les pavés en béton partiellement soulevés par le système racinaire des pins existants ont été enlevés et remplacés par une couche de grave perméable et du gravier de faible granulométrie d'origine lacustre.



05.03.25 chemin camping



05.03.25 chemin entre le camping et le port de Moratel

Le quai de la place d'Armes a été consolidé suite aux intempéries et au passage de véhicules lourds pour le besoin des manifestations.



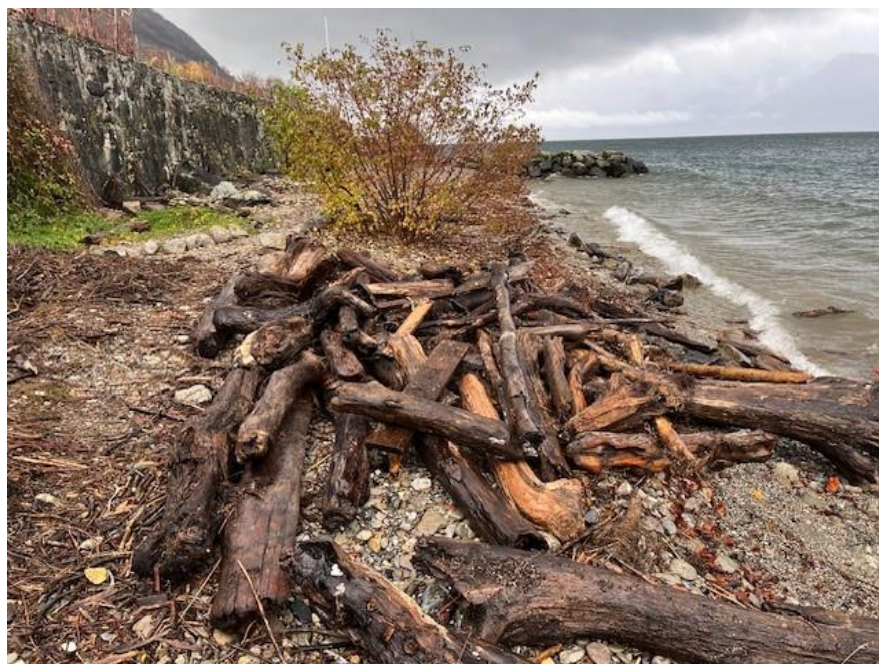
17.04.25 quai de la place d'Armes à Cully

Un parc pour vélo a été créé à l'entrée de la plage de Moratel à côté de la Cambuse. Ce parc permet aux usagers-ères de la plage un stationnement sécurisé pour une douzaine de vélos.



27.08.25 parc à vélos plage de Moratel

Les plages de la Budaz et de Piquettaz (Epresses) ont été à nouveau saturées par du bois flotté. Ce phénomène semble se reproduire de plus en plus souvent. Ces plages ne sont pas accessibles par la route et il n'est pas possible d'évacuer le bois avec un véhicule. Les travaux seront organisés en 2026 depuis le lac.



17.11.25 plages Epresses

Entretien des cours d'eau

D'importants travaux ont été nécessaires pour déboucher la coulisse située à la Combe, à Aran. Cette coulisse (DP 391) a été bouchée dans une chambre qui a été rénovée permettant ainsi d'éviter que l'eau s'écoule dans la vigne en contrebas. Les tuyaux de déviation du ruisseau ont pu être retirés.

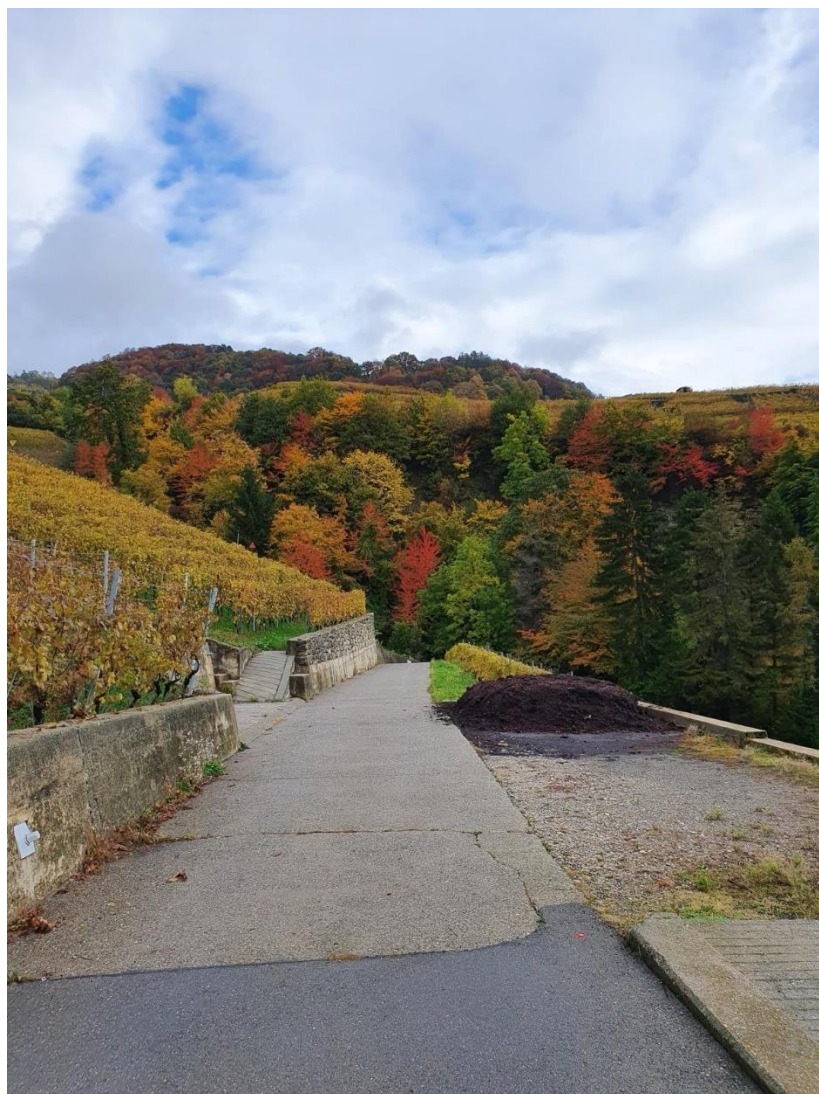


24.03.25 la Combe



24.03.25 chambre ruisseau DP 391

DOMAINES ET VOIRIE



M. Jean-René Gaillard
Municipal

Domaines viticoles

Vignes

Notre tâcheronne et notre tâcheron exploitent la plus grande partie du domaine communal par contrats de vignolage (année viticole 2024-2025 du 1^{er} novembre au 31 octobre). Les parcelles de vignes sont réparties de la manière suivante :

Gaël Cantoro	89'143	m ²
Mélanie Weber	<u>28'022</u>	<u>m²</u>
	117'165	m²

Une culture dite raisonnée, régie par un cahier des charges défini et limitant les intrants chimiques est pratiquée. La Commune est inscrite au REEL (Réseau écologique Lavaux). Depuis 2025, un projet pilote a été mis en place sur une surface de 16'406 m², afin de comparer les coûts d'une culture conventionnelle avec une culture biologique (sans intrants chimiques)

Mélanie Weber

- Parcelle 84 A Cully Epesses 3'165 m²
- Parcelle 136 Le Vanel Epesses 1'828 m²
- Parcelle 411 Les Communaux Epesses 306 m²
- Parcelle 442 Le Vigny Epesses 2'642 m²

Pour une surface totale de 7641 m²

Gaël Cantoro

- Parcelle 7197 Plan Perey Epesses 5'316 m²
- Parcelle 8040 Plan Perey Epesses 1'344 m²
- Parcelle 2113 Plan Perey Calamin GC 2'105 m²

Pour une surface totale de 8'765 m²

Une grande partie de ces surfaces a été reconstituée et ne permettra pas d'obtenir des résultats comparatifs dans l'immédiat ; la vendange issue de ces vignes sera vinifiée séparément.

La Municipalité tient à les remercier pour le travail accompli, véritablement essentiel à l'élaboration de nos crus dans le respect de nos terroirs.

Le solde des vignes communales est loué en contrats de baux à ferme à quatorze viticulteurs, soit MM. Patrick Baumgartner, Michel Blanche, Rocco Cantoro, Pascal Dance, Domaine Croix Duplex, Alexandre Duboux, Yvan Duboux, Louis Fonjallaz, Gaillard et fils SA, Les Frères Dubois, Luc Massy, Guillaume Potterat, Hubert Testuz et la SEVE.

Domaine communal Bourg-en-Lavaux

Exploitant	Propriétaire	Autres	Surfaces m2
Mélanie Weber	Commune	Contrat de vignolage	28'022
Gaël Cantoro	Commune	Contrat de vignolage	89'143
Divers vigneron	Commune	Locations	15'118
		Total	132'283

La Commune exploite la vigne propriété de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës" située à Grandvaux, d'une surface de 728 m². Les conditions de location précisent notamment le partage de la récolte effective à raison de 70% pour la Commune et 30% pour la Fondation.

Avec un débourrement de la végétation survenu avec dix jours d'avance, l'année viticole 2025 s'est révélée contrastée : un début de saison humide, suivi d'un été salvateur aux températures dans la moyenne. Dès la fin du mois de juillet, le début de la véraison pouvait être observée, et les pluies de septembre n'ont pas altéré la qualité des raisins.

Ce millésime 2025, riche et structuré, avec des notes florales et une belle harmonie, accompagnera à merveille vos apéros, repas et contentera les palais les plus aguerris.

Les vendanges ont débuté le 19 septembre. L'état sanitaire était étonnamment sain, les degrés oechsles oscillaient entre 70° et 82° Oe pour les blancs et 91° à 95° Oe pour les rouges.

Cette année, la Municipalité a offert à la population la possibilité de venir cueillir quelques grappes de chasselas bien dorées les samedi 20 & dimanche 21 septembre dans les vignes de la Maison Jaune à Cully et quelques 175 kg ont été récoltés ces jours-là.

Vendanges

La Commune a vendangé l'équivalent de 81'887 litres de vin clair, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires. Elle a encavé 76'269 litres.

Blancs		
Chasselas	71'761	litres dont :
Villette	28'754	litres
Epesses	36'407	litres
Calamin	6'600	litres
Sauvignon, Epesses	753	litres
Rouges	2'687	litres dont :
Villette rouge	159	litres
Plant Robert	2'528	litres
Rosé	1'068	litres
Villette		

Distinctions

La vinification est toujours confiée aux Frères Dubois, dont le travail et le savoir-faire méritent pleinement d'être soulignés. Chaque année, ils vinifient des crus régulièrement primés.

En 2025, la Commune s'est distinguée comme à l'habitude, en recevant le « **Laurier d'Or** » Terravin pour les trois appellations en vin blanc.

Le Rosé 2024 a été couronné d'une médaille d'or à la Sélection des Vins Vaudois. Le Calamin 2023 s'est également distingué en remportant une médaille d'argent au Mondial du Chasselas, tout comme l'Epesses 2024 qui, cerise sur le gâteau, a décroché une 6^e place aux Lauriers de Platine. Enfin, le prestigieux magazine Falstaff a attribué deux certificats : 90 points à l'Epesses 2024 et 89 points au Calamin 2024.

Parc Vign'nature

Il n'y a pas eu d'événement particulier dans la vigne de la parcelle pédagogique du Clos de la Maison Jaune. L'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm), toujours en étroite collaboration avec la commune de Bourg-en-Lavaux, reviendra en 2026 avec des activités pour les plus jeunes.

Mise des vins

La mise des vins des domaines de la Commune, récolte 2024, a eu lieu le 28 février 2025 à la salle Davel, toujours sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer.

- **Prix de départ**

Villette : CHF 6.10 Epesses : CHF 6.60 Calamin : CHF 8.50

- **Vente**

85 lots représentant 40'010 litres de vin ont été vendus pour CHF 287'484.50, soit un prix moyen de CHF 7.19 réparti comme suit :

- 16'510 litres de Villette au prix moyen de CHF 6.23
- 17'635 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 6.72
- 5'865 litres de Calamin au prix moyen de CHF 11.26

Tous les lots ont trouvé acquéreur.

Souscription aux habitant-e-s & événements

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitantes et habitants de la commune, 4'104 bouteilles ont été acquises, représentant un chiffre d'affaires de CHF 63'976.60.

Une délégation de la Municipalité a participé, lors du Cully Bazar, à la dégustation et la promotion de l'Association du Plant Robert, à la salle Davel.

Les vins de la commune ont été servis lors des derniers Marchés de l'année à Cully

A l'avenir, la Municipalité désire augmenter l'offre oenotouristique afin de valoriser ses vins en bouteilles.



Vendanges du personnel 2025, Cully

Forêts

Jean-René Gaillard, municipal en charge des forêts, est vice-président de la Centrale des forêts et du Comité du Groupement forestier intercommunal de Lavaux. Il participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, la Forestière et la Fédération du triage du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts, propriété de la Commune, est de 247 ha, essentiellement situées sur le territoire de la Commune de Forel (Lavaux).

Notre garde forestier, Monsieur Benjamin Ciana, en place depuis le 1^{er} avril 2022, gère la Centrale des forêts et le Groupement forestier intercommunal de Lavaux.

Depuis 2022, les coupes d'éclaircie sont dorénavant privilégiées à des coupes de renouvellement, cela permet de garantir un meilleur repeuplement naturel. Elles demandent cependant plus d'investissement en main d'œuvre, et cela diminue de facto les volumes de bois exploités, la création de lisières étagées n'apporte pas beaucoup de bois non plus.

Afin de limiter les dégâts dus à la faune et ainsi améliorer la reprise des jeunes plants, du matériel de protection pour les nouvelles plantations a été acquis et donne entière satisfaction.

En 2025, le bostryche sur les épicéas et la chararose sur les frênes sont toujours présents. Des coupes de sécurité sur notre territoire ont été réalisées en bordure des chemins. Les propriétaires privés ont la charge de sécuriser les abords des chemins en accord avec le garde forestier.

Les conditions climatiques de l'automne ont compliqué le travail en forêt. Les layons étaient impraticables et cela a ralenti la sortie des coupes.

Pour 2025, les comptes de la Centrale des forêts font ressortir une participation de notre commune de CHF 194'589.54. La vente de bois enregistre un total de CHF 79'286.70. Cette dernière se réalise de l'automne au printemps, raison pour laquelle les revenus fluctuent d'une année à l'autre ; le marché du bois est aussi engorgé par du bois bostryché et la faible demande.

Notre chef d'équipe de la Centrale des Forêts, M. Alexandre Urfer a obtenu son brevet de contremaître.

Afin que les dynamiques naturelles des forêts vaudoises puissent être préservées sur une partie de leur surface, le Canton encourage la mise en œuvre d'îlots de sénescence par l'allocation d'aides financières aux propriétaires forestiers. Un îlot de sénescence est une surface forestière où l'on renonce à toute intervention et sur laquelle les arbres sont laissés jusqu'à leur effondrement et décomposition complète en vue de favoriser la conservation des espèces dépendantes des vieux arbres et du bois mort.

Dans sa séance du 16 juin 2025, la Municipalité a ainsi approuvé la création d'un îlot de sénescence situé vers l'étang à batraciens au refuge de Cully pour une durée de 50 ans.



Ilot de sénescence à La Grande Moille, été 2025



Débardage aux Charbonnières, hiver 2025

D'autres données en chiffres :

Martelages

919 m ³	résineux
359 m ³	feuillus

Total **1'278 m³**

Plantations

Total plants

106

Essences :

alisiers
châtaigniers

Soins aux jeunes peuplements

9.33

hectares

Ventes de bois

744 m ³	bois de service résineux
15 m ³	bois de service feuillus
359 m ³	bois de feu et déchetage

Total des bois vendus **1'118 m³**

Coupes forcées

Chablis & bostryches **200 m³**

Subventions

Soins aux jeunes peuplements	CHF	26'822.95
Ilôt de sénescence	CHF	8'676.50
Plantations	CHF	10'600.00
Protection de la forêt (bostryches)	CHF	0.00
Total	CHF	<u>46'099.45</u>

Voirie, espaces verts et cimetières

Missions du secteur

- ✓ Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, sentiers, escaliers, fontaines, WC publics, plages, déneigement du réseau routier.
- ✓ Assurer l'entretien des espaces verts, de la décoration florale et de la taille des arbres.
- ✓ Assurer l'entretien des cimetières, tombes, plantations, allées.
- ✓ Assurer l'entretien des installations sportives.

Service de la propreté

Les collaborateurs du secteur de la voirie assurent le maintien de la propreté tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire communal. Cette tâche se révèle parfois ingrate notamment en période de haute fréquentation des espaces publics. Durant cette période, qui s'étend d'avril à octobre, la voirie est active chaque matin, du lundi au dimanche.

Le nettoyage du réseau routier fait également partie des nombreuses tâches confiées au secteur de voirie. Notre brosse de route fonctionne au minimum 4 jours par semaine tout au long de l'année. C'est l'une des machines spécialisées la plus sollicitée du parc machine communal.



02.10.25 rue de la Gare, collecte des feuilles

L'entretien des cours d'eau et des quelques centaines de coulisses recensées pour le secteur viticole représente une tâche qui est partiellement effectuée par la voirie communale. Ces travaux s'organisent principalement en hiver, lorsque la météo le permet. Le rendement est très faible et représente environ 2,7 mètres de coulisse nettoyée à l'heure. Ce rendement comprend les difficultés d'accès aux coulisses, l'évacuation des gravats et des végétaux et une largeur de travail restreinte entre 50 et 60 cm.



18.03.25 coulisse des Langins sous Riex

Service hivernal

Les collaborateurs de la voirie restent mobilisés durant l'hiver pour la surveillance et le déneigement du réseau routier. Certes les interventions sont moins élevées que par le passé mais la vigilance reste de mise, d'autant plus que les conditions météorologiques peuvent se dégrader rapidement à cause du dérèglement climatique.

Cimetières

Le processus de mise à jour du fichier général des inhumations est maintenant terminé.

Le personnel de voirie effectue toutes les tâches d'entretien et de creuses des tombes. Une fois la cérémonie terminée, la voirie installe un cadre en bois qui permet de contenir la terre de déblais jusqu'à la pose du monument une année après. Nous constatons que plusieurs tombes n'ont toujours pas de monument. Un courrier est envoyé aux familles pour leur rappeler le règlement communal.

Espaces verts

Rappelons que le PECC (plan énergie climat communal) propose des fiches thématiques pour la mise en place d'un plan d'entretien différencié des espaces verts communaux. Le travail nécessaire à ce plan est maintenant terminé. La mise en œuvre pourra concrètement débuter en 2026.

La place des Echellettes à Aran a été équipée d'une nouvelle barrière en bois afin de sécuriser cette esplanade publique.

L'entretien des arbres et la plantation de nouvelles essences s'est poursuivi en 2025, de jeunes arbres ont été plantés sur la plate-bande du quai de l'Indépendance. Deux chênes et deux saules pleureurs viennent compléter les deux magnolias et les tilleuls existants.

Au Bain des Hommes, faisant suite à la fin des travaux de construction de la station de chauffage à distance, deux saules ont été plantés sur la surface engazonnée et qui sera réouverte au public en été 2026.

Des hôtels à insectes ont été fabriqués et installés dans différents secteurs du territoire communal, dans le jardin Rosalie de Constant, dans celui de la Maison Jaune, à la sortie de Cully direction Vevey, au point de vue du chemin de la Segnire, à la place des Echellettes, contre le réservoir d'eau du Genevrey.

Un saule pleureur a été planté pour la commémoration du 150ème anniversaire de la FSG Cully. Cet arbre se trouve sur l'esplanade Rochat à Cully.



19.03.26 plate-bande au quai de l'Indépendance



01.05.25 hôtel à insectes jardin Maison Jaune

Entretien, complexes sportifs

Centre sportif de la Tioleyre

La pelouse du terrain de football a présenté des déformations de la surface de jeu dues à des affaissements ponctuels. Afin que la surface soit praticable pour les joueuses, il a été nécessaire de décaper sur toute la largeur du terrain deux bandes de 1,5 mètres de large, de compléter les affaissements avec un apport de terre et de reposer du gazon pré cultivé.



07.02.25 stade de la Tioleyre



Terrain de football des Ruvines

En 2025, le club du Football du Vignoble organisait son 125ème anniversaire. Pour cette occasion, plusieurs manifestations ont été organisées par le club, notamment la finale de la coupe vaudoise le 29 mai.

Outre l'entretien de la pelouse, quelques travaux ont été nécessaires pour accueillir le public en toute sécurité. La terrasse qui surplombe le stade a été remise en état à cause d'un affaissement.

Des nouveaux socles en béton ont été coulés pour stabiliser la barrière de la terrasse et ainsi éviter un risque de basculement dans le talus.

La buvette, l'escalier et les murs des vestiaires ont été passés au lavage haute pression afin de redonner un éclat neuf à la structure.



10.02.25 stade des Ruvines



18.03.25, vestiaire stade de football Ruvines

Manifestations

La voirie participe à toutes les manifestations locales. Notamment pour le nettoyage, la mise à disposition de matériel, tables, containers à déchets ou pour libérer les places de stationnement.

En outre, elle pose les décorations de Noël et organise la fête Nationale.

La densité d'évènements organisés sur le territoire communal est élevée et mobilise toujours plus les collaborateurs du secteur.



11.12.25 rue Davel Cully



01.08.25 fête Nationale place d'Armes Cully

PATRIMOINE BÂTI, BIBLIOTHÈQUE, PAROISSES ET CULTES



Mme Evelyne Marendaz
Municipale

Réalisation du plateau de la Gare de Cully

PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m²

Les quatre immeubles de la société Rives de Lavaux sis au chemin de Courseboux 13,15,17 et 19, ont été mis en service à partir de la mi-juillet 2025. L'ensemble des constructions prévues par le PPA « Cully-Gare » sont ainsi réalisées et en service.

Le développement du projet d'aménagement de la place de la Gare et du chemin de Courseboux s'est poursuivi pendant toute l'année 2025. Après les deux examens préalables de la Direction Générale de la Mobilité et des routes (DGMR) et la procédure 18m de CFF SA, le projet a été soumis à l'enquête publique au sens de la loi sur les routes (Lrou) du 26 mars au 24 avril 2025. Il a fait l'objet d'une opposition et de remarques. Le Conseil communal, en sa réunion du 23 juin 2025, a validé les réponses proposées par la Municipalité et levé l'opposition. Le permis de construire fut octroyé par le Canton le 3 octobre 2025. Cette étape a permis de démarrer la procédure d'octroi de subventions auprès du Canton. Les chantiers commenceront au printemps 2026.

La mise en place des conduites du chauffage à distance (CAD) régulé par l'eau du lac a largement mobilisé la rue de la Gare et son trafic pendant l'année 2025. A partir d'octobre 2025, les bâtiments du nouveau quartier de Courseboux ont été raccordés au CAD.



Plateau de la gare, Cully, juillet 2025 - Photo A. Locher, swisscastles

Bâtiments et location

Missions du secteur

- ✓ Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux.
- ✓ Etudes et projets liés aux bâtiments communaux selon les stratégies communales.
- ✓ Location des appartements.
- ✓ Mise à disposition de salles pour des manifestations publiques ou privées.

Bâtiments

Pour rappel, l'ensemble des travaux entrepris pour le patrimoine communal participe directement à la mise en œuvre du programme de législature et du plan énergie et climat. Chaque rénovation doit en principe conduire à baisser de 50% la consommation d'énergie du bien rénové et les matériaux doivent s'inscrire dans la conception de l'économie circulaire. Les extérieurs des immeubles doivent participer au réseau écologique régional, contribuer au développement de la biodiversité et limiter les effets d'îlots de chaleur. La valorisation du patrimoine immobilier collectif doit également prendre en compte la recherche de mixité sociale et de soutien à la vie locale et économique. L'aspect patrimonial est central pour nos biens et les mesures proposées viseront tant la conservation du patrimoine qu'une meilleure autonomie énergétique. Avant toute décision quant à l'avenir de l'un des immeubles, la Municipalité analyse le coût d'une rénovation et mise aux normes énergétiques et procède de cas en cas à une expertise immobilière. Sur cette base, elle élabore ou non une proposition de mise en vente.

Entretien des immeubles en 2025

Dans les anciens bâtiments, le contrôle presque systématique de l'état des conduites se poursuit. Les conduites en fonte arrivent en fin de vie. Elles sont remplacées par des conduites en matériaux synthétiques d'une durée de vie de 60 ans.

L'installation de la gestion électronique des paiements dans les buanderies des immeubles communaux et, pour certains bâtiments, le passage aux clés électroniques se poursuivent.

Le service communal des bâtiments a garanti la bonne gestion du parc immobilier malgré la vacance d'un poste à 90% depuis octobre 2024 et qui est repourvu depuis le 15 septembre 2025. Certains travaux d'entretien n'ont pu être réalisés et sont reportés à l'année 2026.

Travaux réalisés pendant l'année 2025

- Cully, rue du Temple 1 : la rénovation est délicate et réserve de nombreuses surprises et décisions techniques et architecturales telles que la dimension retrouvée d'anciennes fenêtres, un mur instable qui s'écroule, les poutres sablières du toit nécessitant consolidation et remise d'aplomb, des éléments importants de la charpente à remplacer, des canalisations diverses découvertes sous une partie du radier et le jardin, etc. Les décisions architecturales et patrimoniales sont prises en accord avec le service cantonal des monuments et sites.

Tous les murs extérieurs et intérieurs ont été libérés des crépis anciens puis repris avec un mélange à base de chaux. La charpente a été mise en place pendant l'automne. Le toit sera couvert de panneaux photovoltaïques couleur terracotta, l'isolation intérieure avec un enduit minéral naturel a été faite en automne et la visite publique a permis aux personnes intéressées de découvrir ce procédé bio sourcé. La fin du chantier est prévue pour la fin de l'été 2026. L'aménagement de la bibliothèque est en cours de préparation et fera l'objet d'un préavis au printemps 2026. L'aménagement de base du jardin a été réalisé au printemps et les plantations en automne.

Le chantier a été ouvert au public les 10 et 11 octobre 2025. Plus d'une centaine de personnes ont visité le site.

- Cully, Carrousel : la mise à l'enquête publique a eu lieu du 3 septembre au 2 octobre 2025 et n'a suscité aucune opposition ou remarque. Les appels d'offres sont en cours (préavis 09/2024). Des négociations sont ouvertes avec de potentiels locataires.
- Cully, Auberge du Raisin : une première phase de travaux d'assainissement s'est déroulée en début d'année (préavis 14/2024). Il s'agissait de refaire l'étanchéité de la terrasse supérieure et de revoir le système d'écoulement des eaux pluviales. Ce dernier avait fait circuler de l'eau jusque dans les vestiaires du sous-sol de l'auberge et sous la salle Davel où des remontées d'eau se sont produites et où des travaux d'assainissement ont également dû être réalisés. Cette première phase était terminée pour l'arrivée des infrastructures du Cully Jazz Festival. La deuxième phase d'assainissement de cette façade ouest a été mise en route à la mi-novembre 2025 afin de préserver l'usage de la terrasse du rez pendant la bonne saison. Les sauts de loup seront comblés, les vestiaires assainis et les fenêtres du lounge de l'auberge remplacées. La terrasse extérieure sera refaite et l'espace public devant la terrasse sera végétalisé.

Un diagnostic général est en cours (préavis 14/2024). Il concerne l'état de l'immeuble. Les résultats et propositions d'interventions seront disponibles début mars 2026.

Un rapport du service des denrées alimentaires a été délivré en novembre 2024. Ce dernier prescrit un certain nombre d'interventions de la part du propriétaire

concernant des appareils hors d'usage, des faux plafonds et carrelages à refaire, un robot de cuisine professionnelle à changer et le local déchets à assainir. Le contact a été établi avec le service cantonal des denrées alimentaires et les interventions obligatoires se sont déroulées en partie en 2025 et se termineront à mi-février 2026. Les interventions ont lieu le lundi, jour de fermeture du restaurant.

En parallèle à ces travaux, les canalisations souterraines seront déplacées, notamment pour l'immeuble abritant le Café de la Poste (eaux usées et fosse à graisses). En cours d'automne, la mise en séparatif des immeubles voisins a été contrôlée.

- Epesses, Maison de Watteville, sentier des Vignes 1 : sur la base de l'étude de faisabilité et du préavis du service des monuments historiques, une procédure d'appel d'offre ouverte pour les prestations d'architecture a été organisée. Quinze bureaux d'architecture ont déposé des dossiers de qualité. Le lauréat est le bureau DOM de Lausanne. Le crédit d'étude (préavis 02/2025) a été octroyé par le Conseil communal le 5 mai 2025. Le développement du projet suit son cours avec l'accompagnement du service des monuments historiques. L'élaboration du dossier de mise à l'enquête et la préparation des appels d'offres se poursuivront en 2026. Le crédit d'ouvrage fera l'objet d'un préavis à l'automne 2026.
- Grandvaux, Collège des Monts : l'affectation future de la parcelle a été soumise à l'enquête publique dans le cadre de la procédure du plan d'affectation communal. A ce stade aucune opposition concernant cet objet n'a été formulée. En raison des différentes procédures cantonales PAC Lavaux et PACOM, l'entrée en vigueur est en attente.
- Grandvaux, place du Village 7 et rue du Four 2 (grande salle) : suite à d'importantes fuites d'eau, la cave du restaurant a été évacuée et étayée. Pendant le premier trimestre de l'année, le plafond de la grande salle a été en partie démonté afin d'identifier quels étaient les chemins des eaux pluviales (préavis 11/2024). Il a été mis en évidence que l'eau venait directement de points d'étanchéité défectueux de la terrasse. Sur la base de ces observations, un appel d'offres sur invitation a été réalisé dans le but qu'un bureau chiffre les montants à investir pour refaire la cave du restaurant, l'étanchéité de la terrasse, changer les dalles en fin de vie de la terrasse et installer une protection contre la pluie à l'entrée sud du restaurant. Le bureau d'architecte doit proposer une planification des travaux qui respectera la saison d'été du restaurant, les autres chantiers voisins et les périodes de travaux viticoles. Le lauréat est le bureau ZAP design. Le crédit d'ouvrage fera l'objet d'un préavis au Conseil communal au printemps 2026.
- Grandvaux, Grand'Rue 1 : rénovation énergétique et transformation, la phase d'étude (préavis 09/2025) a commencé à la fin de l'été 2025. L'aménagement du sous-sol exige d'importantes coordinations avec le projet de CAD et les pratiques de location de la Maison Buttin de Loës. La mise à l'enquête publique est prévue pour l'été 2026
- Infrastructures scolaires : une étude de faisabilité complémentaire « Rénovation-construction des collèges » s'est terminée en fin d'année. Les premières conclusions possibles seront discutées en début d'année 2026.



Immeuble rue du Temple 1 à Cully, 10 et 11 octobre 2025



Location

Location des salles communales

Vous trouverez, ci-dessous, le recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales, refuges et abri pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, séances, etc. Les répétitions régulières ainsi que les divers cours/réservations hebdomadaires ne sont pas comptés dans les locations. Par ailleurs, les annulations avant réservations définitives ne sont pas comptabilisées.

Aran

Salle des Mariadoules dont la salle du Conseil : 80 locations + 5x Conseil communal + 8 annulations

Louée pour des cours de zumba tous les lundis soir, des cours de gym les mardis soir ainsi que des cours de yoga les mercredis matin en remplacement du Dojo. La Paroisse de Bourg-en-Lavaux a organisé un camp de printemps et a disposé des locaux du 21 au 27 avril, pour les enfants de 6 à 10 ans. L'association Les Amis du cinéma d'Aran ont occupé les lieux du 18 au 24 août. La salle du Conseil a été mise à disposition du PPLS 4 fois. Utilisation du préau de la salle des Mariadoules le 14 juillet 2025 par le passeport vacances.

Cully

Ancien Pressoir (Maison Jaune) : 69 locations + 3 annulations

Cully Jazz Festival du 4 au 12 avril : réservé du 17 mars au 18 avril.

Lavaux Classic, festival du 19 au 29 juin : réservé du 16 juin au 1^{er} juillet.

Mise à disposition pour des activités du passeport vacances les 16 et 18 juillet ainsi que du 3 au 11 décembre pour l'atelier de bougies du Jardin d'enfants « Arc-en-ciel ».
150^{ème} anniversaire de la FSG Cully du 21 au 23 novembre.

Complexe des Ruvines : 13 locations

Foyer utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE).
Mise à disposition des salles de gym, de couture et de travaux manuels pour des activités du passeport vacances les 14, 16 et 18 juillet. La Gym Dames utilise la salle les lundis soir, la Gym Hommes les mercredis soir, la FSG l'utilise les lundis, mardis, mercredis et vendredis soir. Des cours de badminton sont également donnés les jeudis soir. Par ailleurs, le FC Vignoble utilise la salle les mercredis soir, uniquement durant la période hivernale. Les sociétés locales collaborent ensemble afin d'intégrer le FC Vignoble en hiver. Des cours de basketball (Ball Academy Basketball) sont dispensés les samedis et dimanches (de 09h00 à 16h00). Ils ont également lieu pendant certaines périodes de vacances scolaires.

150^{ème} anniversaire de la FSG Cully du 21 au 23 novembre.

Cully (suite)

Les Combles de la Maison Jaune

Mise à disposition pour des séances et formations internes ainsi que pour des cérémonies de mariage civil. L'association « Village & Compagnie », a également tenu certaines séances et formations dans cette salle.

Refuge du Grand-Jorat (Cully) : 40 locations + 5 annulations

Ouvert uniquement d'avril à décembre.

Salle Davel : 45 locations dont 1x conseil communal

Cully Jazz Festival du 4 au 12 avril : réservé du 17 mars au 18 avril.

Lavaux Classic, festival du 19 au 29 juin : réservé du 16 juin au 1^{er} juillet.

Mise à disposition pour des activités du passeport vacances le 18 juillet.

Les répétitions de la Revue du FC Vignoble, qui a fêté ses 125 ans, ont eu lieu les lundis et mercredis soir, sauf vacances d'été, du 5 mai au 31 octobre.

Les représentations ont eu lieu les 31 octobre, 1^{er} novembre ainsi que les 7, 8, 14 et 15 novembre.

150^{ème} anniversaire de la FSG Cully du 21 au 23 novembre.

Salle Dojo

En raison de la poursuite des travaux de réalisation du chauffage à distance de Cully, les cours dispensés en journée n'ont plus lieu au Dojo. Le cours de yoga du mercredi matin est toujours déplacé à la salle des Mariadoules.

Epesses

Grande salle d'Epesses : 20 locations + 1 annulation

Mise à disposition du Théâtre de la Dernière Minute (TDM) d'Epesses pour ses répétitions dès janvier, la générale le 10 mars et ses représentations les 12, 14, 15, 20, 21 et 22 mars. Puis, les répétitions du TDM ont repris tous les jeudis dès le 4 septembre 2025. Pendant, le Festival Lavaux Classic, la Revue du FC Vignoble a utilisé la grande salle d'Epesses pour ses répétitions les 16, 18, 23, 25 et 30 juin 2025.

Mise à disposition pour les répétitions du Noël à Epesses avec les enfants du village tous les mercredis du 29 octobre au 3 décembre. Par ailleurs, la salle a été mise à leur disposition du 10 au 17 décembre.

Grandvaux

Grande salle de Grandvaux : 50 locations + 5 annulations

La grande salle a été indisponible à la location, après la soirée saucisse de la Jeunesse de Grandvaux, soit du 13 janvier au 30 avril, pour effectuer des travaux d'étanchéité. Une déviation a eu lieu dans le bourg de Grandvaux (travaux - route de la Petite Corniche) du 25 mai au 30 juin 2025, un plan de situation a été transmis aux locataires concernés. La Jeunesse de Grandvaux a fêté son 180^{ème} anniversaire à la grande salle de Grandvaux du 5 au 7 septembre.

Refuge de Grandvaux : 83 locations + 13 annulations

Ouvert uniquement d'avril à décembre.

Dès le 20 novembre 2025, l'eau a dû être coupée à cause des températures négatives, ce qui a engendré 9 annulations sur les 13 réservations pour l'année écoulée.

Salle Boisée du Genevrey : 32 locations + 2 annulations

Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment de la Fanfare de Grandvaux les jeudis soir, occasionnellement pour des assemblées des paysannes et vigneronnes des Monts de Lavaux. Louée également pour des cours de Danse Country tous les mardis et mercredis soir.

Salle de gym du collège du Genevrey

Cours de yoga les lundis et jeudis soir, cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soir, cours Jeunesse de Grandvaux les mardis soir ainsi que des cours gym dames et volley de La Formela les mercredis et jeudis soir. Louée également quelques fois pour des stages de danse et d'art martial. Entraînements en salle du FC Vignoble les lundis et mercredis soir, uniquement durant la période hivernale.

Salles des Sociétés*(9+1 annulation), Corto Maltese (37), et carnotzet (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) (2 locations) : 48 locations + 1 annulation

** Louée pour des cours de yoga les lundis soir et mercredis matin. Des cours de pilates sont dispensés tous les mardis et vendredis matin. Mise à disposition pour des activités du passeport vacances les 15 et 18 juillet. Des cours privés de danse égyptienne folklorique ont débutés les mercredis soir dès janvier 2025.*

Riex

Arboretum : 28 locations + 3 annulations

Salle St-Théodule/carnotzet : 43 locations

Un cours de gym santé est dispensé tous les lundis soir, les mardis après-midi ainsi que les jeudis matin et soir dans la salle St-Théodule. La vente de sapins a eu lieu le 13 décembre. Elle a été louée à cinq reprises pour le culte du dimanche matin ainsi que deux fois pour les répétitions des enfants pour la fête de Noël. La FSG a occupé les lieux 13 fois durant l'année, pour ses réunions.

Locations d'appartements et locaux

Rue du Collège 19, Riex	relocation d'un appartement de 3,5 pièces, dès le 15 février
Rue de l'Indépendance 6, Cully	signature d'un bail à loyer à durée indéterminée avec les locataires en place, dès le 1 ^{er} août
Place R. Théophile Bosshard 1 et 3, Riex	relocation de deux locaux commerciaux, dès le 1 ^{er} septembre
Rue du Village 2, Aran	relocation d'un local commercial au rez de chaussée, dès le 1 ^{er} octobre

Nouveau règlement Places d'amarrage et d'entreposage des bateaux

Le nouveau règlement communal sur les places d'amarrage et d'entreposage à terre des bateaux a été approuvé par le Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité en date du 23 janvier 2025. Les locataires des différents emplacements en ont été informés et ont reçu un exemplaire dudit règlement. L'attribution des places se fait selon une importante liste d'attente de personnes intéressées à louer des emplacements soit sur les radiers de la place d'Armes ou du port du Creux-des-Rives ou sur les racks de Cully et de la plage de Villette.

Bibliothèque communale

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions menées ces dernières années pour renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la bibliothèque communale. Les statistiques de prêt confirment cette dynamique positive, avec une progression constante du nombre d'emprunts, reflet de l'intérêt croissant des usager-ère-s pour les services proposés.

Tout au long de l'année, la bibliothèque a poursuivi l'évolution de son offre afin de répondre aux attentes du public. Le catalogue en ligne a été enrichi de nouvelles fonctionnalités, permettant notamment aux lecteur-trice-s de consulter leurs anciens emprunts et de découvrir une sélection de « coups de cœur ». Dans un souci de simplification des démarches, une nouvelle possibilité de paiement par Twint a également été introduite. Par ailleurs, de nouveaux partenariats ont été développés pour les acquisitions, notamment avec la librairie indépendante spécialisée en bande dessinée L'inopinée et avec Particules en suspension.

La bibliothèque a continué à jouer pleinement son rôle de lieu de rencontre et de vie culturelle au sein de la commune. De nombreuses animations ont été proposées pour tous les âges, en collaboration avec différents partenaires locaux et culturels. L'accueil régulier de classes et la collaboration avec les acteurs de proximité ont également renforcé l'ancrage de la bibliothèque dans la vie locale.

La bibliothèque en chiffres

Prêts

En 2025, le nombre de prêts et de prolongations poursuit sa progression et s'élève à 23'279, contre 21'284 en 2024, soit une augmentation de 1'995 prêts / prolongations (+9,3 %).

Lectorat

En 2025, la bibliothèque compte 326 lecteur-trice-s actif-ve-s, contre 284 en 2024. Le nombre de nouvelles inscriptions s'élève à 81, contre 66 l'année précédente. Les abonnements se répartissent entre enfants et adolescents, adultes et institutions. Les tarifs restent inchangés.

Fonds

Le fonds compte actuellement 9'405 documents. En 2025, 860 documents ont été acquis et traités (contre 786 en 2024). Afin de rester actuel et attractif, le fonds est régulièrement enrichi de nouveautés et désherbé des documents obsolètes ou en mauvais état. Comme chaque année, l'abonnement à Bibliomedia a permis de compléter les collections avec environ 150 ouvrages, renouvelés à deux reprises.

Catalogue en ligne

En 2025, le catalogue en ligne a enregistré 5'282 pages consultées, soit une moyenne d'environ 15 pages par jour.

Les activités

Environ 300 personnes (hors visites de classes et de crèches) ont participé aux activités et rencontres proposées par la bibliothèque au cours de l'année.

Contes

Le 5 mars, la bibliothèque a accueilli les conteuses de L'Oreille qui parle pour un moment de récits partagés.

Atelier peinture

Le 19 mars, un atelier d'initiation à la peinture, animé par l'artiste Carola Woidicke, a réuni une quinzaine d'enfants.

Ateliers d'initiation musicale

Dans le cadre du Cully Jazz Festival, quatre ateliers destinés aux tout-petits ont été proposés en partenariat avec le festival. Environ 140 personnes ont pris part à ces moments musicaux animés par Liz Moscarola.

Journée de la lecture à voix haute

Le 21 mai, Sabine Dormond est intervenue à l'occasion de la Journée nationale de la lecture à voix haute pour présenter des ouvrages de l'OSL.

Atelier origami

Le 4 juin, dix enfants ont participé à un atelier d'origami animé par Nancy Mingard.

Le Club des explorateurs

De septembre à novembre, des ateliers philosophiques destinés aux enfants ont été animés par Elena Cienfuegos.

La Nuit du conte

La bibliothèque a accueilli Laurence Morisot de la Cie *La Petite Bougie* pour une soirée de contes voyageurs qui a rassemblé environ 75 personnes.

Lecture surprise de Noël

Du 3 au 19 décembre, les enfants ont pu emprunter des livres emballés comme des cadeaux de Noël. Cette initiative a rencontré un vif succès et sera reconduite.

Cully Bazar – Atelier Furoshiki

À l'occasion du Cully Bazar, Akiko Amiguet a proposé un atelier de furoshiki destiné aux adultes, suscitant un grand intérêt.

Boîtes à livres

Les boîtes à livres ont été triées et nettoyées à douze reprises durant l'année.

Visites de classes

Les classes de 1P-2P ont visité la bibliothèque à huit reprises en 2025.



Atelier philo - Le club des explorateurs et des exploratrices

Paroisses et Cultes

La paroisse évangélique réformée a communiqué sur la réforme 2029 des églises réformées du Canton de Vaud. Le nombre de paroisses diminuera et celle de Bourg-en-Lavaux trouvera sa place dans une plus grande entité.

Ainsi que planifié et budgété, la partie basse du toit de l'église catholique a été assainie et son étanchéité complètement refaite.

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ



©HOLDINOVA SA

M. Jean Christophe Schwaab
Municipal

Travaux et infrastructures

Missions du service

- ✓ Gérer les projets liés aux infrastructures communales, telles que : réseau routier et piétons, réseau d'eau potable, réseau d'eau des vignes, réseau d'éclairage public, mobilité, transports publics, signalisation, marquage, stationnement.
- ✓ Entretien des murs et coulisses du vignoble, stabilisation des glissements, suivi des syndicats d'améliorations foncières.
- ✓ Gestion de l'usage du domaine public, infos travaux, suivi des chantiers privés.
- ✓ Assurer et planifier l'entretien et le développement des projets.
- ✓ Mise à jour du système d'information du territoire (SIT).
- ✓ Préparation des préavis techniques.
- ✓ Coordination des travaux CFF, Ofrou, Canton.
- ✓ Relations avec d'autres services (télécom, gaz, électricité).

Travaux plateau de la Gare à Cully

L'aménagement des constructions du plateau de la Gare s'est poursuivi avec la fin de la construction des quatre derniers immeubles du plateau situé tout à l'ouest.

Plusieurs tâches administratives ont été réalisées pour la mise au point des préavis
07/2025 aménagement du chemin de Courseboux, crédit d'ouvrage
08/2025 aménagement de la place de la Gare Françoise Fonjallaz, crédit d'ouvrage
qui ont été adoptés lors de la séance du 23 juin du Conseil communal.

Plan d'entretien des routes

Conformément au plan d'entretien, l'année 2025 a été consacrée à la mise au point du dossier technique pour la 1^{ère} phase d'investissement des chemins agricoles. L'étude préalable de la planification communale pour la réfection des chemins agricoles de type AF (améliorations foncières) a été réalisée. Le préavis sera présenté au Conseil communal du 23 mars 2026.

Préavis 07/2023, RC 763, sortie d'Epesses et pont des Luges

Le crédit d'investissement a été octroyé par le Conseil communal lors de sa séance du 9 octobre 2023. Conditionné à la décision positive du législatif communal, le projet a obtenu ensuite l'accord de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) et celui de la DGE (Direction générale de l'environnement).

Les travaux se sont terminés par la pose de la barrière de l'estacade, par la pose du revêtement définitif et des marquages routiers. Ce projet est terminé sur le plan technique. Il reste la finalisation du dossier financier pour le versement des subventions cantonales.



11.08.25 RC 763 Pont des Luges Epesses

Préavis 04/2023, Interface de Pra Grana

Les travaux d'aménagement de l'interface et de réfection de la chaussée sont terminés. Il reste le dossier financier à finaliser pour obtenir le versement des subventions cantonales.

Traversées de Rieux et d'Epesses

Durant l'année, le projet a poursuivi son évolution et différents caps ont été franchis, notamment le choix des matériaux qui seront utilisés pour le revêtement routier. En parallèle, un bureau spécialisé a été consulté pour la maîtrise du bruit routier.

Le dossier sera déposé à l'examen préalable des services cantonaux en début 2026.

Route de Grandvaux / Hôpital de Lavaux

Le chantier de l'hôpital, débuté en 2024, s'est poursuivi durant toute l'année 2025. Les services techniques ont continué leur collaboration et suivi du projet avec les mandataires de l'hôpital.



17.06.25 gros œuvre hôpital de Lavaux

Route de la Petite Corniche RC 768

Comme annoncé en 2024, la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) a réalisé ses travaux de réfection de la Petite Corniche entre le carrefour du Nez et Lutry Chatelard.

Dans le cadre de ces travaux, la commune a profité de refaire également deux tronçons situés pour le 1^{er}, à la sortie d'Aran côté Grandvaux, et pour le 2^{ème}, à l'entrée de Grandvaux côté Aran.

Pour mémoire, ces tronçons sont classés en route cantonale en traversée de localité.

L'entretien de ces portions de route est à la charge de la commune avec l'octroi d'une subvention d'entretien.

Les travaux se sont terminés par la pose d'un marquage spécifique à Lavaux afin de modérer la vitesse des usagers-ères.



28.05.25 pose de la couche de roulement Petite Corniche



04.06.25 marquage routier entrée Aran

Voies de communication, travaux d'entretien

Outre les travaux habituels d'entretien des nids de poule et dégradations ponctuelles du réseau routier, le chemin de Crêt Mouton à Grandvaux a été réfectionné. Ce chemin, qui dessert quelques habitant-e-s et situé en bordure de forêt, a été construit en 2004 avec une grave stabilisée sans revêtement bitumineux. En raison de la présence d'une zone de forêt, la pose d'un tel revêtement serait interdite.

Les travaux ont permis de refaire le coffre de la chaussée, de rétablir l'assiette de celle-ci qui avait été déformée par le ruissellement et le passage des véhicules. Un nouveau revêtement a été posé avec une grave stabilisée à base de gypse.



12.06.25 chemin de Crêt Mouton Grandvaux

Office fédéral des routes (OFROU)

Cette année, ce sont les murs de soutènement situés entre les tunnels de Chauderon et de la Criblette qui ont été réfectionnés. De nouveaux ancrages ont été forés et les murs en béton refaits. Pour ces travaux, qui se déroulent avec le maintien des 4 pistes de circulation, l'usage de plusieurs grues ont été nécessaires.



18.06.25 secteur autoroutier de Grandvaux

CFF, ligne de Berne, entretien du tronçon Lausanne Palézieux

Les travaux se sont poursuivis dans le secteur de l'estacade de Jérusalem.

Réseau électrique

La Romande Energie, gestionnaire du réseau de distribution électrique, effectue de nombreux chantiers sur l'ensemble du territoire communal. Ces travaux d'adaptation du réseau sont nécessaires en raison du développement photovoltaïque en transition.

Murs et chemins

Au Bain des Hommes à Cully, nous avons réalisé un mur de séparation entre la plage et la propriété privée limitrophe. Ce mur fait suite aux travaux de construction de la station de pompage du réseau de distribution du chauffage.

A la station de pompage de l'Arabie, un mur de soutènement qui protège le chemin en terre et qui permet de rejoindre le captage de la source, a été réfectionné.

Le chemin de Combuz a été entièrement nettoyé du lierre qui envahissait les murs et réduisait le gabarit de passage de ce chemin piéton. Celui-ci fera également l'objet d'une remise en état afin que sa chaussée soit facilement praticable.

Construction du réseau de chauffage, Cully

Préavis 01/2024, Rue de la Gare à Cully - remplacement d'une conduite d'eau sous pression et d'un collecteur d'eaux usées

Inutile de préciser que ce chantier a grandement perturbé la circulation et les habitants-es de la rue de la Gare à Cully. Cette année, l'entreprise Holdinova (anciennement Holdigaz) et les services techniques communaux se sont associés pour réaliser le dernier tronçon permettant de rejoindre la station de pompage du Bain des Hommes et le site hospitalier de Lavaux, mettant ainsi un terme à la construction de ce réseau enterré.

Comme l'explique le préavis 01/2024, il était nécessaire de remplacer la conduite d'eau et le collecteur d'eaux usées dans ce tronçon en même temps que la construction des deux conduites de la boucle d'énergie.

Les travaux, particulièrement longs, sont aussi dus aux étapes de soudures nécessaires pour assurer l'étanchéité des conduites d'eau sous pression, mais également du collecteur d'eaux usées puisque ces travaux se sont déroulés en zone de protection de la source du Bain des Dames.

Ces conditions, couplées à un espace de travail restreint et au maintien de la circulation régulée par des feux de route, ont contribué à une exécution de précision par l'entreprise de génie civil. Comme on le dit dans le jargon de chantier, « c'est de la creuse à la petite cuillère ».

L'exécution des travaux était complexe aussi, puisqu'il a fallu creuser sous le canal en béton du réseau téléphonique. Plusieurs dizaines de mètres ont été creusés sous ce canal qui a dû être étayé afin qu'il ne s'effondre pas sur les ouvriers.

Dans ce rapport, cela vaut la peine d'expliquer que notre territoire communal est traversé par deux lignes CFF, la ligne du Simplon et celle de Berne. Elles coupent carrément l'espace à disposition pour les travaux et seuls les ponts demeurent des passages pour les conduites industrielles. Cet effet d'entonnoir réduit encore l'espace en sous-sol à disposition. N'oublions pas également qu'à la rue de la Gare à Cully, il y a la rivière de la Gérine qui passe en tunnel sous la route.

Face à ces éléments, on comprend très vite les difficultés de réalisation de ces travaux. Ci-dessous, quelques photos illustrant ces complications.



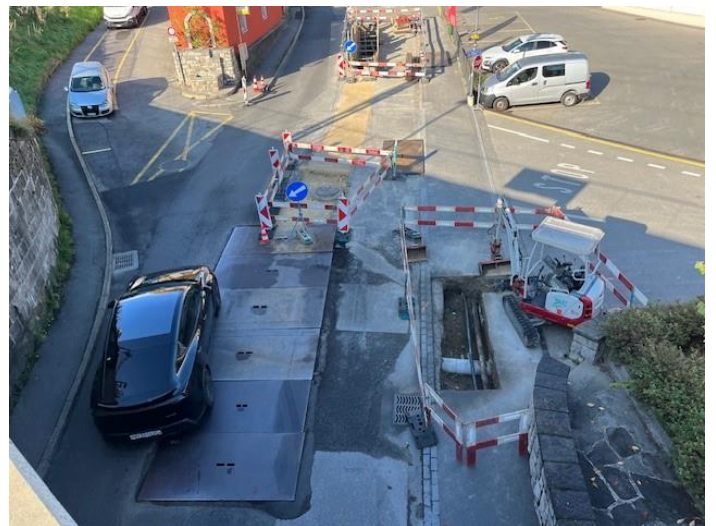
30.04.25, rue de la Gare transit



09.04.25, rue de la Gare à la hauteur de la rue du Temple



02.12.25, déplacement des conduites électriques
du gaz



08.11.25, vue du pont CFF



02.05.25, trappe d'accès à la station, Bain des Hommes



18.03.25, intérieur de la station Bain des Hommes



19.09.25, vue d'ensemble Bain des Hommes

Mobilité et transports publics

Mandatée en 2024, l'association transports et environnement (ATE) a finalisé l'étude pour la mobilité scolaire et seniors.

L'atelier participatif a pu compter sur la présence d'une cinquantaine de seniors, sur les 58 personnes inscrites. À l'aide d'une méthodologie adaptée, les seniors ont pu désigner les points dangereux concernant la mobilité de leur commune, les réalisations intéressantes, ainsi qu'amener des réflexions plus globales sur la façon de mieux prendre en compte leurs besoins dans la commune.

Les points généraux qui ont été soulevés lors de cet échange ont permis de préciser sur carte les besoins en bancs, en points d'eau et en ombrage de la commune. Nous avons pu mener une discussion sur la place des WC publics dans la commune et nous avons pu mieux comprendre les besoins généraux d'un point de vue des personnes à mobilité réduite (PMR).

Les points du questionnaire et du Focus Group ont été contrôlés et complétés par d'autres points posant problème du point de vue de la sécurité de l'espace public lors de l'expertise de terrain.

Les recommandations de l'association portent sur les thèmes principaux suivants :

- Transports publics
- Personnes à mobilité réduite
- Cohabitation entre les usager-ère-s de l'espace public
- Eclairage
- WC publics
- Bancs
- Stationnement de voitures
- Points d'eau potable
- Ombre et végétation
- Lieux de rencontre manquants

Les deux Plans de mobilité, seniors et scolaire, ont permis d'identifier les habitudes de mobilité de ces deux publics cibles ainsi que les différentes problématiques de mobilité et d'accessibilité à l'espace public au sein de la Commune de Bourg-en-Lavaux.

Plus de 80 points dangereux ont été soulevés par les parents d'élèves, le corps enseignant, les seniors et les différents partenaires rencontrés dans le cadre de ces deux projets.

Ces points ont été analysés, lors d'une visite de terrain effectuée en octobre 2025, par l'ATE avec un ingénieur mobilité du Bureau Christe & Gygax Ingénieurs Conseils SA. Tous les points relevés par les deux démarches ont été analysés. Cependant certains points n'ont pas été traités dans ce rapport, car aucun déficit structurel n'a été observé sur le terrain.

D'autres points dangereux ont été ajoutés à la série de recommandations, car des déficits non mentionnés ont été observés sur le terrain.

Lors de la visite, il a été tenu compte des besoins spécifiques de nos deux publics cibles : l'accessibilité, la visibilité ou la perception de la route et des dangers. Cette vision est indispensable à l'analyse du Plan de mobilité scolaire et senior qui cherchent à mettre ces deux publics oubliés au cœur des aménagements. Cette visite de terrain aboutit à une série de recommandations à l'attention des services concernés de la commune.

Détermination des priorités :

Tous les points ne pouvant être assainis en même temps, il convient de déterminer quels points dangereux nécessitent des réponses prioritaires. Pour opérer cette classification, les points dangereux ont été catégorisés en trois classes selon l'importance du déficit de sécurité observé sur le terrain :

- Fort : le déficit a un fort impact sur la sécurité
- Moyen : le déficit a un impact moyen sur la sécurité
- Faible : le déficit a un faible impact sur la sécurité.

D'autres éléments, tels que le nombre d'accidents impliquant un piéton les cinq dernières années ou encore la fréquentation sur le chemin de l'école, sont illustrés pour chaque point dangereux.

La mise en œuvre du plan de la mobilité a débuté avec différentes actions telles que : l'établissement des dossiers pour l'abaissement des régimes de vitesse, la poursuite de l'installation de bornes de recharge, la correction des endroits dangereux et des mesures prioritaires, les taxis à la demande, l'usage des parkings.

Durant l'année, le service des infrastructures entretient régulièrement des contacts avec les entreprises de transports publics qui desservent le territoire communal.

Réseau d'eau potable

Préavis

Préavis 16/2025, filtration eau potable – station de pompage de la Maison Jaune

Lors de sa séance du 12 décembre, le Conseil communal a adopté le préavis 16/2025 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le nouveau système de filtration de la station de pompage de la Maison Jaune.

Ce préavis recense toutes les actions et études de faisabilité qui ont été entreprises depuis l'arrêt de la station en 2020.

Les travaux seront mis en œuvre en 2026.

Préavis 16/2023, Remplacement d'une conduite d'eau sous pression dans le secteur Chauderon – Genevrey à Grandvaux

Ce préavis est terminé. Il reste le décompte final à boucler, puis à envoyer la demande de subvention à l'ECA.

Préavis 15/2025, remplacement d'une conduite au chemin des Granges Pra Forny

Ce préavis fait suite à une rupture de conduite sur une parcelle privée en février 2025 déjà. Cette conduite était difficilement remplaçable sans effectuer d'importants travaux d'adaptation du réseau.

Il était impossible de réparer cette conduite se trouvant à une profondeur de plus de 5 mètres ; une fouille risquait d'emporter une structure privée située juste en amont de la fuite. Il a été décidé de tuber cette conduite afin d'éviter des travaux lourds de génie civil tout en préservant la végétation et les propriétés privées du secteur.

Ce tubage est réussi juste avant l'hiver et ces travaux ont permis de réalimenter définitivement les abonné-e-s branché-e-s sur cette portion de conduite. Un « bras mort » (dans lequel l'eau peut stagner et devenir impropre à la consommation) a pu être supprimé.

Restrictions d'eau

Il n'y a pas eu de restriction d'eau en 2025.

Travaux dans les réservoirs

Réservoir de la Segnire :

- Panne sur un fusible suite à une tempête
- Achat d'un déshumidificateur
- Contrôle périodique de l'installation électrique (OIBT)

Réservoir du Devin :

- Enlèvement de graffitis sur la façade avant du réservoir
- Contrôle périodique de l'installation électrique (OIBT)

Réservoir des Crêts :

- Panne du ventilateur du condenseur, remplacement du moteur d'entraînement.

Réservoir du Genevrey :

- Modification du câblage suite au remplacement du compteur par débitmètre réseau lausannois
- Remplacement du réducteur de pression
- Création de deux regards de visite pour le curage des drainages sous le réservoir
- Contrôle périodique de l'installation électrique (OIBT)
- Paiement d'un acompte pour le remplacement de l'UV

Réservoir des Granges :

- Modification de vannes clayton

Réservoir d'Epesses :

- Travaux d'adaptation pour la gestion de la vanne sur le réseau lausannois

Travaux divers dans les réservoirs :

- Révision générale de la télégestion
- Achat de 7 pharmacies de secours
- Achat de 16 néons pour réservoirs
- Achat de matériel d'exploitation divers, pièces et outillage

Fuites sur le réseau de distribution d'eau

En 2025, les fuites ont été importantes et ont nécessité d'importants travaux annexes comme le nettoyage des chaussées et des sacs de route remplis par les graviers et les terres charriées par l'eau de ruissellement.

- Route des Granges, ce qui mène au préavis 15/2025
- Chemin de la Branche 28
- Route de la Côte-aux-vignes
- Route de Chenaux 22
- Chemin de l'Arabie
- Chemin des Echelettes
- Route de Bahyse 22
- Chemin de Baussan
- Chemin des Colombaires
- Chemin de la Branche 21
- Route de Grandvaux 28
- Rue Saint-Georges
- Chemin de la Criblette
- Chemin des Granges
- Chemin de Chauderon

Le réseau d'eau demeure fortement sollicité par la recrudescence des chantiers et l'usage important du réseau routier qui absorbe le passage des camions sur les

réseaux ainsi que la vétusté de certaines conduites et la météo de la fin de l'année avec une variation importante des températures. Notons encore que les chantiers privés entreprennent des fouilles ou des travaux à proximité de nos conduites et qu'au minimum à deux reprises les ruptures de conduite sont causées par la négligence des entreprises.

Principaux travaux d'entretien, réseau

Différents travaux d'entretien courants et administratifs ont été réalisés durant l'année par le service des eaux :

- Révision intégrale des vannes clayton
- Dépannage de la vanne de la Criblette suite à la présence de boue
- Contrats divers et frais de licence pour les bornes hydrantes et les UV
- Remplacement des modems suite à l'abandon de la 3G par swisscom
- Achat de pièces diverses, raccords, vanne à bille, purges, robinet
- Pose de plaquette d'identification
- Modification des vannes au chemin du Levant 11
- Travaux divers en lien avec le chantier de l'hôpital
- Contrôle des sondes pour la liaison avec l'Arabie, fils inversés
- Panne pour l'ordre de rinçage des filtres à la station de l'Arabie
- Remplacement de pièces rouillées.

Source de l'Arabie

Le dossier pour la protection des zones de captage de cette ressource, qui a été mis à l'enquête publique en 2021, a poursuivi le processus de légalisation cette année.

Toutes les études sont terminées et sont à la disposition de la Municipalité. . Une étude a notamment été menée avec le bureau Créalp, ce qui a permis de confirmer que le changement climatique n'impactera pas trop la production d'eau dans ce secteur. Pour mémoire, le récapitulatif montre les différentes phases nécessaires au processus de légalisation dans le contexte géographique particulier de cette ressource.

- 2015 Relance de l'étude hydrogéologique de la source
Essais de traçage
- 2017 Expertise agricole par Mandaterre
- 2018 Finalisation et présentation du rapport final hydrogéologique
- 2019 Etablissement du dossier d'enquête
- 2020 Finalisation du dossier d'enquête
- 2024 Diverses expertises agronomiques
Expertise immobilière et foncière
- 2024 Modélisation de la source, évolution selon les modèles climatiques
- 2025 Divers compléments études agronomiques et immobilières

La procédure se poursuit en 2026.

Quelques projets à suivre

Conformément au plan des investissements et au PDDE (Plan de la distribution de l'eau), le service a débuté l'étude de la construction du nouveau réservoir de Gourze et sa liaison avec le réservoir des Crêts, via les Neyrules.

Située au point culminant du territoire communal, la procédure ne sera pas de tout repos car cet ouvrage se trouve en zone forêt, archéologique et en limite avec la zone de protection de la source de l'Arabie.

Le projet de chemisage des collecteurs dans le secteur de protection de la source de la Jamaire, prévu en 2025, est décalé en raison de la fuite d'eau survenue début 2025 au chemin des Granges (préavis 16/2025).

La mise en service du nouveau système de filtration de la source du Bain des Dames.

Le remplacement de la conduite d'eau sous pression au chemin de Baussan.

La liaison entre les Neyrules et le nouveau réservoir de Gourze.

La liaison entre le réservoir de la Segnire et le réservoir des Crêts.



13.11.2025, intérieur du réservoir du Genevrey



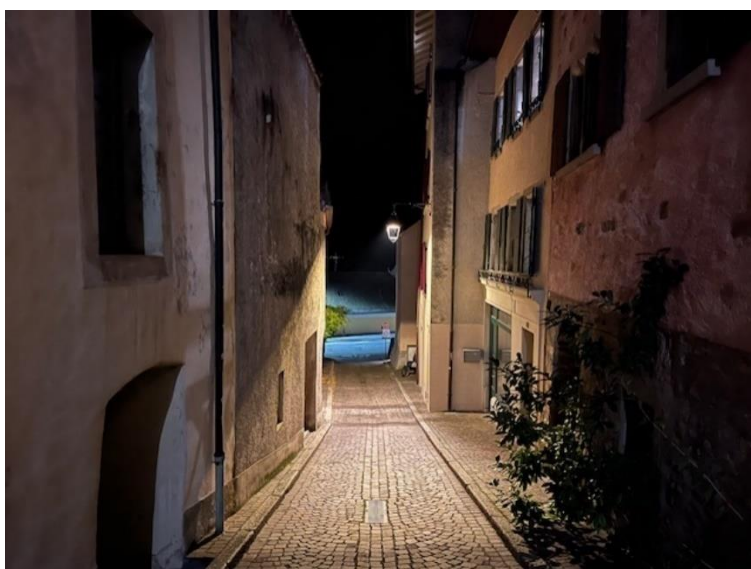
01.04.2025, nouveau bassin de la fontaine d'Aran

Eclairage public

Rénovation du parc d'éclairage

La procédure pour la rénovation du réseau d'éclairage public (préavis 19/2022) est terminée. La phase de réalisation a pris du retard en raison de problème de disponibilité du matériel (commandé en grandes quantités par plusieurs communes). Il se terminera début 2026.

Le mandataire et le service des infrastructures collaborent tout au long de l'année pour la coordination des travaux.



Rue Saint Antoine, Cully, 10.11.2025, 19h43



Rue de la Salle Davel, Cully, 05.12.2025, 20h33

Travaux d'entretien

Malgré le renouvellement en cours du réseau d'éclairage, il faut tout de même intervenir sur le solde des luminaires existants en attente d'être renouvelés. Ces opérations se font au cas par cas et au minimum de ce qui doit être garanti. Si un luminaire doit être remplacé, il l'est directement avec un nouveau modèle.

Mobilité

Transports publics

Notre Commune a la chance de pouvoir compter sur quatre gares et haltes CFF (Cully, Epesses, Grandvaux et Villette), sur deux lignes différentes (lignes du Simplon no 100 et Lausanne-Berne no 250). Elle est aussi desservie par les lignes de bus 381 (Cully-Palézieux via Riex, Grandvaux et Forel) et 382 (Cully-Palézieux via Riex, Epesses et Chexbres) de Car Postal et 47 des TL (Grandvaux, Pra Grana – Port de Pully), ainsi que par les bateaux de la CGN (en saison).

Rail

La Municipalité a continué son engagement et son lobbying pour améliorer l'offre dans les gares communales (cadence au « vrai » quart d'heure à Cully et liaison directe avec la Broye depuis Grandvaux). Le Canton est toutefois seul commanditaire de l'offre et donc seul maître des horaires. Les retards des travaux de la gare de Lausanne rendent en outre impossible certaines améliorations de cadences ou de correspondances (notamment au départ de Villette pour les grandes lignes, rupture de charge à Lausanne depuis Grandvaux).

Bus

Depuis le changement d'horaire de décembre 2021, les hauts de la Commune bénéficient de la ligne 47 des TL toutes les demi-heures et d'une cadence renforcée sur la ligne 381 de Car Postal qui dessert désormais le bourg de Grandvaux et l'hôpital de Lavaux. La nouvelle interface de transports publics à Pra Grana (préavis 04/2023), qui répond à toutes les normes en matière de sécurité et d'accessibilité, est opérationnelle depuis fin 2024. Elle voit sa fréquentation croître régulièrement. Afin de baisser le prix des transports publics dans cette zone, cet arrêt et celui de Pra Forny ont été mis à cheval sur deux zones « mobilis » (12 et 19), ce qui répond à une demande de longue date de la Commune.

Force est toutefois de constater que cette nouvelle offre n'est pas encore assez utilisée par la population qui ne la connaît pas encore bien. Les arrêts de transports publics sont notamment signalés sur le plan « metro minuto » des liaisons piétonnes communales.

Navigation

La Municipalité n'a pu que prendre acte de la diminution de l'offre CGN que la Commune a subie en 2025.

Plan communal de mobilité / Plan mobilité seniors et scolaire

La mise en œuvre du plan de mobilité communal s'est poursuivie, avec notamment :

- La création d'un plan « métro minuto » présentant les liaisons piétonnes, les temps de trajets à pied estimatifs, les arrêts de transports publics et les points d'intérêts de la Commune. Ce plan a été distribué en tout-ménages et mis à la disposition des commerces et acteurs touristiques. Il vise à mieux faire savoir que l'on est souvent plus proche d'un arrêt de transports publics qu'on ne le pense et qu'il est possible de parcourir la Commune à pied malgré la topographie compliquée.
- Suite des travaux des plans de mobilité seniors et scolaires (préavis 05/2024), dont la fin est prévue début 2026.
- Prestations en faveur des personnes à mobilité réduite : Dans un territoire étendu et pentu comme celui de Bourg-en-Lavaux, l'accessibilité aux services essentiels et à la vie sociale est un enjeu majeur de cohésion et d'inclusion. Ces prochaines années, le vieillissement de la population va entraîner un besoin accru de transports thérapeutiques. Dans le but de contribuer au maintien en santé des populations âgées, il est aussi important qu'elles aient accès aux loisirs même en cas de mobilité réduite. Il s'agit en effet d'un élément déterminant d'une bonne santé mentale et, plus généralement, d'une bonne santé tout court. Il n'y a pas que les personnes âgées qui sont concernées par des difficultés temporaires ou durables de mobilité ; en raison d'un accident ou d'une atteinte chronique, se déplacer de manière autonome n'est parfois pas possible. Il faut donc une offre de transports individuels adaptés et accompagnés. Les courses à but thérapeutique sont certes déjà financées à 50% par l'assurance-maladie (LAMal), mais cette couverture partielle est source d'inégalités et peut peser lourd sur le budget des plus modestes. Quant aux courses non-reconnues par la LAMal, elles sont entièrement à la charge des personnes concernées, même pour des activités aussi essentielles que les soins corporels (p. ex. se rendre chez le coiffeur) ou accomplir des démarches administratives (dont certaines exigent une présence physique au guichet). La Commune de Bourg-en-Lavaux a donc adhéré au dispositif Transports de personnes à Mobilité Réduite du Grand Lausanne (TMRL). Cette prestation est un service de transport individualisé et adapté aux personnes qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens ou prendre seules les transports publics

ou qui ne disposent d'aucune aide de leur entourage. La ligne budgétaire a été acceptée par le Conseil communal de décembre 2025. L'entrée en vigueur est prévue au 1er avril 2026.

- Taxis : cf. ci-après.

Règlement communal des taxis

Depuis 2020, une nouvelle législation cantonale (il n'en existait pas jusqu'alors) donne au Canton la compétence de réguler les taxis et les voitures de tourisme avec chauffeurs (VTC, type « Uber »). Elle prescrit les conditions auxquelles les communes peuvent accorder des concessions pour l'activité de taxi, qui entraîne un usage accru du domaine public, notamment des places de stationnement spécifiques et de l'utilisation des voies « bus et taxis » lorsqu'elles existent. Les anciennes communes de Bourg-en-Lavaux n'avaient pas de règlement spécifique en matière de taxis. Les anciennes concessions ont été révoquées lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation cantonale avec laquelle elles n'étaient plus compatibles.

Bien que plutôt bien desservie par les transports publics, Bourg-en-Lavaux a besoin de taxis. En effet, elle a une population plus âgée (et donc moins mobile) que la moyenne et se situe dans une région à la topographie difficile. En outre, de nombreuses zones d'habitations sont assez éloignées des arrêts de transports publics, lesquels ne sont en outre de loin pas tous compatibles avec la LHand et donc peu accessibles aux personnes à mobilité réduite. De plus, la présence sur notre territoire de l'hôpital de Lavaux, dont les patient-e-s et visiteur-euse-s sont souvent âgé-e-s, nécessite l'existence de services de transports individualisés. Enfin, les lignes de transports publics (et leurs horaires et cadences) ne sont pas toujours très adaptées aux besoins en matière de mobilité de notre population, notamment lorsqu'il faut se rendre ailleurs qu'en centre-ville. La Municipalité tient compte de cette situation en soutenant les « taxis du jeudi », qui permettent à la population habitant loin de Cully de s'y rendre le jeudi matin à un tarif préférentiel.

La Municipalité a mis en œuvre le règlement communal des taxis (préavis 18/2024), adopté ses dispositions d'application, a fait valider ces textes par l'Etat, puis organisé un appel d'offre pour les deux concessions communales de taxi. Elles ont été attribuées en décembre 2026. Cela permet de lancer le service communal de taxis à la demande « taxibel » en février 2026.

Informatique et Internet

En 2024, la Municipalité a poursuivi ses efforts pour améliorer le niveau de cybersécurité de l'administration communale. Dans le cadre de la protection des données, une charte spécifique au programme du contrôle des habitant-e-s a été signée par toutes les utilisatrices et utilisateurs. Le développement du logiciel des locations de salles et refuges nécessite un suivi particulier. Les échos relatifs au site internet communal sont dans la plupart des cas positifs.

Soucieuse d'améliorer la numérisation des services communaux pour mieux servir la population, la Municipalité a lancé deux projets de modernisation de nos infrastructures informatiques. L'appel d'offre pour un système de gestion électronique des documents (GED) a été effectué et un préavis sera présenté en 2026 au Conseil communal. La Municipalité a aussi décidé d'adhérer au programme de e-administration proposé par l'UCV « ma commune en un clic », dont le développement commence en 2026.

